



FUCEC-TOGO

FUCEC - TOGO
STRUCTURE FAÎTIÈRE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2025

JUIN 2026

Siège social : Bretelle Bè-Klikamé Attikoumé 01 BP: 3541 Lomé 01 Tel: +228 22 23 09 70

E-mail : reseau@fucec-togo.com - Site web : www.fucec-togo.com

Société Coopérative d'Epargne et de Crédit régie par la Loi N° 2011-009 du 12 mai 2011

Agrée suivant arrêté ministériel N°345/MEF/SG/CAS-IMEC du 26 décembre 2008

Enregistrée sous le N°T/1/GFL M/97/0001A - Membre de la CIF

La Force d'un Réseau

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

EXERCICE 2025

Juin 2026

Table des matières

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FUCEC-TOGO	4
I. PRESENTATION DE LA FUCEC-TOGO	6
1.1. Historique de la Fucec-Togo	6
1.2. Environnement socio-économique durant l'exercice clos le 31 décembre 2025	10
1.3. Pratiques coopératives	13
II. ACTIVITES REALISEES DURANT L'EXERCICE 2025	13
2.1. Gouvernance	13
2.2. Evolution de la situation financière	20
2.3. Prestations offertes aux Coopec	21
2.4. Activités sociales	25
2.5. Mise en œuvre des obligations en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive (LBC/FT/FP)	27
2.6. Changements survenus dans l'organisation	35
2.7. Relations avec les autorités de contrôle	35
2.8. Activités avec les partenaires	36
2.9. Analyse des affiliations et désaffiliations d'institutions membres	38
2.10. Liste des institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient du financement	38
2.11. Difficultés rencontrées	39
III. PERSPECTIVES	40
IV. ETATS FINANCIERS	42
V. ANNEXES	65

SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES	DEFINITIONS
ADA	: Appui au Développement Autonome
AGRO-DR	: Association de Groupe de Développement Rural
APSPD	: Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
AVSF	: Agronomes et Vétérinaires sans Frontières
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BFT	: Bénin Fintech
CAGECFI	: Cabinet de Gestion, de Conseils en Finance et d'Informatique
CAS-IMEC	: Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENTIF	: Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CONAUDEC	: Comité National des Unions pour le Développement de l'Epargne et de Crédit
CBU	: Commission Bancaire de l'UMOA
CIF	: Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CEE	: Crédit Epargne avec Education
DID	: Développement International Desjardins
DAIR	: Direction de l'Audit Interne du Réseau
DCE	: Direction du Crédit et de l'Exploitation
DMF	: Direction de la Microfinance
F CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FUCEC-TOGO	: Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo
FFH	: Freedom From Hunger
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
KfW	: Kreditanstalt für Wiederaufbau
LA FINAO	: La Financière d'Afrique de l'Ouest
LBC/FT/FP	: Lutte contre le Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive
NFC	: Near Field Communication
PAR	: Portefeuille à Risque
PSC	: Parts Sociales Complémentaires
SFD	: Système Financier Décentralisé
SYSCOFOP	: Système de Collecte de Fonds sur Place
SIG	: Système d'Informations et de Gestion
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
USAID	: United States Agency for International Development
WOCCU	: World Council of Credit Union

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FUCEC-TOGO

Fondée sur la base d'une initiative en 1969 à Kougnohou, la Faîtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (FUCEC-TOGO) s'est progressivement imposée comme un acteur majeur de la finance inclusive, tant au niveau national, sous-régional qu'international. Grâce à la vision et à l'audace de ses pionniers, partis de presque rien, l'institution a su tenir ses promesses et produire des impacts significatifs au sein de la population togolaise.

L'année 2025 a été marquée par des défis importants et des changements dans sa gouvernance. Le 21 juillet 2025, Monsieur Messan FIOKLOU a été élu Président du Conseil d'Administration de la Fucec-Togo succédant ainsi à Monsieur Pouguine KOMBATE.

Cette transmission démocratique du pouvoir qui est devenue une tradition au sein du réseau, reflète sa maturité et offre un cadre de gouvernance propice à la pérennisation de l'offre des services de qualité à ses membres. La proximité avec les coopérateurs demeure une force majeure, renforcée par l'offre des services de Fucec Mobile, permettant l'accès aux services 24h/24 et 7j/7. Les membres, par leur fidélité et leur engagement, ont largement contribué à hisser la FUCEC-TOGO au rang des acteurs clés de l'économie sociale togolaise.

L'appui constant des partenaires institutionnels notamment l'État togolais, la DMF, la BCEAO, l'APSF et techniques comme BFT et CAGECFI ainsi que plusieurs organisations internationales (ADA, GIZ, KFW,,), a été déterminant dans le développement et la modernisation du réseau. Il en va de même pour son appartenance à la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF).

Face aux évolutions du secteur de la microfinance, la FUCEC-TOGO poursuit sa transformation digitale engagée depuis 2020. Le lancement prochain des services de la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané (PI-SPI) illustre cette dynamique d'innovation visant à améliorer la qualité des offres financières et non financières. Toutefois, des efforts restent nécessaires en matière de gestion des risques (de crédit, technologique et cybernétique), et l'implémentation d'un système d'information de gestion (SIG) plus performant.

Ainsi, la FUCEC-TOGO ambitionne de consolider sa position d'institution de référence, en poursuivant une croissance maîtrisée fondée sur la performance, la responsabilité environnementale et sociétale et la conformité. A ce titre, la Fucec-Togo s'engage à opérer les réformes et la transformation institutionnelle nécessaires pour se conformer pleinement à la nouvelle réglementation régissant les institutions de microfinance au Togo notamment la loi n°2026-005 du 24 mars 2026 portant réglementation de la microfinance en République togolaise.

Messan FIOKLOU

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Messan Fiocklou', with a stylized flourish at the end.

Président du Conseil d'Administration

Le présent rapport couvre l'exercice clos le 31 décembre 2025 et se décline dans les rubriques suivantes :

- Présentation de la Fucec-Togo : l'historique, l'environnement socio-économique durant l'exercice 2025, les pratiques mutualistes ou coopératives ;
- Activités réalisées durant l'exercice 2025 : la gouvernance du réseau, les prestations offertes aux Coopec, les innovations concernant les services offerts, les activités sociales, la mise en œuvre des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive, les relations avec les autorités de contrôle, les activités avec les partenaires, l'évolution de la situation financière du réseau, les changements intervenus dans l'organisation, les difficultés rencontrées, l'analyse des affiliations et des désaffiliations d'institutions membres sur l'exercice 2025, la liste des autres institutions financières auprès desquelles les placements sont effectués ou qui ont octroyé des financements au réseau ;
- Perspectives ;
- Etats financiers et ;
- Annexes.

I. PRESENTATION DE LA FUCEC-TOGO

1.1. Historique de la Fucec-Togo

Acteur majeur des SFD au Togo, la Faîtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (FUCEC-TOGO) est agréée par le Ministre en charge des finances suivant Arrêté N°345/MEF/SG/CAS-IMEC du 26 décembre 2008 modifiant l'arrêté n°155/MEF/DE/CAS-IMEC du 26 novembre 1997 et inscrite sur le registre des SFD, sous le numéro T/1/GFLM/97/0001A. La toute première Caisse d'entraide a été l'initiative d'un volontaire américain, James Winter en mission au centre rural agricole de Kougnohou (Préfecture d'Akébou) auprès de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo. De proche en proche, des bénévoles togolais, regroupés dans un Comité National des Unions pour le Développement de l'Épargne et de Crédit (Conaudec) créé à cet effet en 1969, ont repris et fait aboutir cette initiative en poursuivant l'expansion des Coopératives d'Épargne et de Crédit (Coopec) sur le territoire national. En 1983, la Fédération des Unions Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) a été portée sur les fonts baptismaux par les Coopec regroupées en unions régionales en remplacement du Conaudec.

Pendant plus d'une décennie, le réseau Fucec-Togo a principalement bénéficié de l'appui technique du World Council of Credit Unions (WOCCU) sur financement de l'United States Agency for International Development (USAID). En avril 1994, du fait de la dégradation de la situation politique au Togo, l'USAID a suspendu ses interventions dans le pays. Cette suspension de la coopération américaine a eu pour conséquence le retrait non planifié du WOCCU à titre d'agence d'exécution et l'arrêt de toute subvention à un moment où l'autosuffisance opérationnelle de l'institution était de moins de 40%. Ce retrait non préparé du principal bailleur de fonds a entraîné des répercussions négatives sur la viabilité technique et financière du réseau.

La Fucec-Togo a vu le jour dans sa forme actuelle le 23 juin 2001 à Kara. En effet, en juin 2001, la Fédération des Unions Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo, par changement de dénomination est devenue la Faîtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo pour mieux coller à sa nouvelle vision d'un réseau à deux niveaux. Les Unions Régionales sont supprimées au bénéfice d'une Union nationale dénommée Faîtière organisée en deux étages :

- Au niveau local, les Coopec : elles ont essentiellement pour rôle la mobilisation des épargnes de leurs coopérateurs et l'octroi des crédits à leur profit à partir des épargnes mobilisées. Les Coopec du réseau Fucec-Togo sont implantées aussi bien en milieu rural, périurbain qu'urbain suivant le lien commun d'identité et d'objectif qu'elles se donnent ;
- Au niveau national, la Fucec-Togo : elle est l'émanation des Coopec regroupées en une Union nationale issue de la restructuration de la Fédération en juin 2001, répondant ainsi à un souci d'une plus grande efficacité au service de ses membres.

Elle s'attèle à soutenir le développement pérenne et rentable des Coopec, à protéger leurs intérêts et à favoriser la réalisation de leurs objectifs en leur fournissant des services professionnels communs en matière de formation, d'éducation coopérative, de financement, d'inspection, de vérification, de conseils en gestion, de représentation, etc...

La Fucec-Togo agit en qualité d'organisme de coordination, de surveillance et de contrôle des Coopec affiliées. Les valeurs sur lesquelles le réseau se fonde particulièrement pour réaliser sa vision et remplir sa mission sont l'importance du membre, le professionnalisme, l'intégrité, l'équité-justice et la solidarité.

En effet, à nos yeux, sans les coopérateurs, notre entreprise n'existe pas, car il n'y a pas de Coopec sans coopérateurs, il n'y a pas de Faïtière sans Coopec et il n'y a pas de réseau sans Coopec.

Le service aux coopérateurs reste le socle et la justification de la présence des agents dans l'entreprise et ils doivent les servir absolument avec professionnalisme et célérité car le personnel a pleine conscience qu'ils sont la pierre angulaire du développement de notre entreprise. Les dirigeants et le personnel sont imprégnés de la culture de l'excellence, de l'esprit de travail en équipe et veillent constamment à observer une éthique professionnelle dans la prestation des services et le comportement. Les politiques et procédures sont respectées et s'appliquent sans discrimination à tous, dirigeants, personnel et coopérateurs de nos institutions dans un esprit de totale égalité. Aucune institution du réseau n'est forte seule. Ensemble, nous constituons l'incroyable force de la coopération et représentons la force du réseau. Le réseau se fixe des objectifs clairs et les réalise notamment par la croissance et la qualité du portefeuille de crédit, la mobilisation de l'épargne et l'efficacité des opérations. Le réseau fait preuve d'innovation et offre des produits et services adaptés

aux besoins des coopérateurs et aux meilleures conditions. Lorsqu'on nous confie des ressources et des tâches, nous rendons compte du moment et de la façon dont ces ressources sont utilisées et ces tâches accomplies. Ce sont là les valeurs auxquelles notre réseau croit et s'applique à traduire dans ses opérations.

La Fucec-Togo à travers les Coopec a fait de l'épargne préalable, la condition d'accès au crédit mais a expérimenté depuis 1996 une approche alternative pour lutter contre la pauvreté en faisant du crédit un sillon devant conduire à l'épargne. Le produit issu de cette expérience, développé par Freedom From Hunger (FFH) et appelé communément dans le réseau, Crédit Epargne avec Education (CEE) ou Caisse Villageoise ailleurs, est exclusivement destiné aux femmes pauvres du milieu rural et semi-urbain. Ce produit a connu en 2023, une variante exclusivement agricole dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Financement Agricole (SFA) dont le réseau s'est doté pour la période de 2022-2026.

Le réseau offre également des services financiers et non financiers aux jeunes à travers deux produits : le YouthStart et le YouthEspoir.

- Depuis le 30 novembre 2012, le YouthStart destiné aux jeunes de 12 à 24 ans, permet de leur assurer une éducation financière et la mobilisation de la petite épargne ;
- A partir d'octobre 2015, le YouthEspoir permet de financer des jeunes artisans de 18 à 35 ans qui veulent monter leur atelier ou renforcer leurs activités, après leur avoir donné une éducation financière.

La capacité de mobilisation de l'épargne, le niveau important de crédits accordés, les nombreux programmes développés sont autant d'atouts pour le réseau Fucec-Togo pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans notre pays. Le réseau Fucec-Togo a certainement atteint son objectif en matière de mobilisation de l'épargne. Son véritable défi, celui de son avenir, reste la plus grande rentabilisation et une sécurisation accrue des ressources mobilisées à travers une gestion plus professionnalisée des Coopec de base et de la Caisse Centrale de la Structure Faîtière ainsi que l'optimisation de la taille de ses institutions de base.

Au 31 décembre 2025, la Fucec-Togo compte trente-cinq (35) Coopec affiliées. Ainsi, au sens de la loi, le réseau Fucec-Togo regroupe trente-six (36) institutions dont trente-cinq (35) Coopec encore appelées institutions de base et une Structure Faîtière. En termes combinés les principaux indicateurs caractéristiques du réseau se résument au 31 décembre 2025 comme suit :

Indicateurs	2025	2024	Variations	PAR
Nombre de coopérateurs	1 486 515	1 436 188	3,50%	
Encours d'épargne	158 311 578 472	146 089 536 214	8,37%	
Encours de crédit	111 897 678 158	117 480 471 131	-4,75%	
Encours en retard de plus de 90 jours	4 568 466 844	5 904 404 044	-22,63%	4,08%
Encours en retard de plus de 30 jours	6 138 274 254	7 863 294 774	-21,94%	5,49%
Encours en retard de plus de 1 jour	7 671 102 800	9 677 139 964	-20,73%	6,86%
Résultat combiné	2 006 954 514	2 400 762 291	-16,40%	
Total fonds propres combinés	40 582 341 776	39 595 805 662	2,49%	
Total Actif combiné	207 463 826 789	192 425 089 432	7,82%	

S'agissant de la Structure Faïtière proprement dite, les principaux indicateurs caractéristiques se présentent au 31 décembre 2025 comme suit :

Indicateurs	2025	2024	Variations	PAR
Nbre de membres (institutions de base)	35	35	0,00%	
Encours d'épargne	28 148 562 059	22 286 010 905	26,31%	
Encours de crédit	4 662 226 858	8 806 989 301	-47,06%	
Encours en retard de plus de 90 jours	0	0	0,00%	0,00%
Encours en retard de plus de 30 jours	0	0	0,00%	0,00%
Encours en retard de plus de 1 jour	199 668 329	55 437 878	260,17%	4,28%
Résultat	63 289 763	288 989 438	-78,10%	
Total fonds propres	9 480 091 678	8 721 358 435	8,70%	
Total fonds de sécurité	6 528 048 660	5 998 862 597	8,82%	
Total Actif	39 908 986 326	32 648 058 662	22,24%	

1.2. Environnement socio-économique durant l'exercice clos le 31 décembre 2025

Le secteur de la microfinance opère dans un environnement mondial complexe et interconnecté, où les événements internationaux ont un impact significatif sur les opérations, les risques et les stratégies. L'année 2025 a été marquée par une forte instabilité géopolitique, des bouleversements climatiques majeurs et une croissance économique atone, influençant les dynamiques régionales et les perspectives du secteur financier à l'échelle mondiale. Dans cet environnement difficile, on peut particulièrement relever :

Au plan international,

- l'impact du retour de Donald Trump à la Maison-Blanche sur l'ordre international, remettant en cause le concept de monde occidental et l'Alliance transatlantique, tandis que les négociations engagées sur le dossier ukrainien n'ont pas abouti à une cessation durable des hostilités, laissant le conflit russo-ukrainien dans une impasse coûteuse pour l'économie mondiale ;
- le retour de la guerre commerciale, acté par l'application de droits de douane américains atteignant des niveaux jamais vus depuis un siècle, accompagné de mesures de rétorsion des principaux partenaires des États-Unis, notamment la Chine, le Canada et l'Union européenne, alimentant une profonde incertitude sur les échanges mondiaux ;
- le ralentissement de la croissance mondiale qui s'est établie à 3,2% en 2025 contre 3,3% en 2024 (FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2025), sous l'effet du protectionnisme commercial croissant, de la fragmentation géopolitique et de l'incertitude des politiques publiques, avec une inflation mondiale ramenée à 4,2% en 2025 contre 5,8% en 2024, grâce à la poursuite de la désinflation mondiale (FMI, janvier 2025) ;
- la persistance des crises climatiques avec des événements météorologiques extrêmes en série : inondations dévastatrices en Europe centrale et en Asie du Sud-Est, sécheresses prolongées dans la Corne de l'Afrique et en Méditerranée, cyclones intenses dans l'océan Indien affectant directement les économies les plus vulnérables ;
- la signature, le 4 décembre 2025 à Washington, d'un accord entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda, sous l'impulsion des États-Unis d'Amérique, représentant une étape vers l'apaisement d'un conflit qui déstabilisait l'Afrique centrale depuis plusieurs années.

Au plan sous régional, dans la zone UEMOA :

- une consolidation remarquable de l'activité économique au sein de l'Union, avec un taux de croissance de 6,7% en 2025 contre 6,2% en 2024 (BCEAO, Comité de Politique Monétaire, mars 2026), portée principalement par la bonne tenue des industries extractives et des services, ainsi que par les résultats satisfaisants de la campagne agricole 2025-2026 ;
- un recul spectaculaire de l'inflation, dont le taux annuel moyen est ressorti à 0% en 2025, après 3,5% en 2024 (BCEAO, Comité de Politique Monétaire, mars 2026), en lien avec la détente des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques et l'amélioration de l'offre de céréales sur les marchés locaux, offrant un répit appréciable aux ménages et aux institutions de microfinance de la zone ;
- sur le plan politique, la poursuite de la recomposition géopolitique régionale avec le renforcement de l'Alliance des États du Sahel (AES) regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger, dont le retrait de la CEDEAO est devenu effectif, redessinant les équilibres régionaux et les corridors commerciaux de la sous-région.

Au plan national :

- une croissance économique de 5,2% en 2025 selon les projections du FMI issues de la deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC, juin 2025), soutenue par les investissements publics dans les infrastructures, la bonne performance de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) et le dynamisme du Port Autonome de Lomé (PAL), avec une inflation maîtrisée à 2,6% et une inflation hors énergie et produits frais tombée à 1,3%, confirmant la stabilité du cadre macroéconomique (Banque Mondiale, septembre 2025) ;
- la concrétisation de la transition institutionnelle vers la V^e République le 3 mai 2025, avec la prestation de serment du Président du Conseil, détenteur du pouvoir exécutif, et l'élection du nouveau Président de la République par les parlementaires réunis en congrès, parachevant ainsi la réforme constitutionnelle engagée en 2024 ;
- la formation, le 8 octobre 2025, du tout premier gouvernement de la V^e République, comptant 27 membres, inaugurant une nouvelle ère institutionnelle orientée vers la performance économique, la transformation publique et la cohésion sociale ;

- le vote par l'Assemblée nationale et le Sénat de la loi des finances 2026, dont les recettes et les dépenses s'équilibrent à un montant de 2 751 milliards, en progression de 14,8% par rapport au budget 2025, confirmant la dynamique d'expansion des finances publiques ;
- la tenue de plusieurs rencontres internationales majeures à Lomé, confirmant le rayonnement diplomatique du pays : le 9^e Congrès panafricain (du 8 au 12 décembre), organisé en collaboration avec l'Union Africaine, sous le thème « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales » ; la 2^e édition du Lomé Peace and Security Forum (les 11 et 12 octobre), consacré aux défis sécuritaires complexes de l'Afrique ainsi que la 20^e édition de la Foire Internationale de Lomé.

Au plan interne du réseau :

- La prise de fonction du Directeur de la Coopec Solidarité, mettant fin à la période de la crise, nommé par la Fucec-Togo et la centralisation des traitements de salaires du personnel de la dite Coopec ;
- le dépôt de trois (03) dossiers de demande d'autorisation préalable au Ministre en charge des finances pour la fusion des Coopec Lando et Nataan (Coopec Boam), des Coopec Kara, Kandé, Niamtougou et Ariziki (Coopec Prospérité) et des Coopec Gaieté-Sokodé, Entente et Blitta (Coopec Centrale) dans le cadre du processus d'ajustement organisationnel sur la base du Recueil des Politiques et Procédures d'Optimisation de la Taille des Institutions (RPP-OTI) ;
- le diagnostic du portefeuille de crédit de sept (07) Institutions de base notamment, les Coopec Ahépé, Cfae, Bilimon, Aképé, Elavagnon, Kacthéré et Eelo ayant pour objectif d'identifier d'éventuelles pratiques ayant ou pouvant contribuer à la dégradation de la qualité du portefeuille afin de proposer des mesures correctives ;
- la participation de la Fucec-Togo à la Semaine Africaine de la Microfinance où elle a présenté les résultats de son pilote sur l'Agriculture Résiliente aux Changements Climatiques (ARCC) ;
- l'autorisation du Conseil d'Administration (CA) de la Faitière d'enclencher le processus d'accréditation de la Fucec-Togo au Fonds Vert pour le Climat (FVC) avec le concours financier d'ADA ;

- l'évaluation du mécanisme de financement du budget de la Faïtière ;
- la poursuite du projet de mise en place d'un système de reporting réglementaire et de gestion et d'un outil de gestion de la LBC/FT/FP avec la Fintech CAGECFI SA ;
- la consolidation des projets structurants de digitalisation et de modernisation des services notamment l'automatisation les projets Fucec-Mobile, E-GCH pour la gestion automatisée du capital humain et E-OP pour la gestion automatisée des ordres de paiement ;
- la mise en œuvre des Standards de Qualité des Services (SQS) avec le partenaire DID et leur diffusion dans les Coopec pilotes.

1.3. Pratiques coopératives

La Fucec-Togo en tant que réseau de coopératives d'épargne et de crédit, mise sur la formation des dirigeants élus, du personnel, des coopérateurs et même du grand public pour le changement de comportement et le développement des compétences. Les formations et séances pédagogiques collaboratives organisées sur divers sujets au profit des différents acteurs du réseau représentent un privilège particulier lié à la nature de notre entreprise. Au sein du réseau, le pouvoir s'exerce de manière démocratique à tous les niveaux de prise de décision en respect du principe "une personne, une voix" sans aucune forme de discrimination. Chaque organe, dirigeant et membre du personnel, a la responsabilité de rendre compte. La Faïtière veille à ce que les Coopec respectent les principes coopératifs dans leur fonctionnement.

II. ACTIVITES REALISEES DURANT L'EXERCICE 2025

2.1. Gouvernance

Au cours de l'exercice 2025, tous les organes de la Fucec-Togo ont accompli les responsabilités qui leur sont dévolues dans le cadre de leurs réunions périodiques.

2.1.1 Activités de l'Assemblée Générale

Au cours de l'exercice 2025, l'Assemblée Générale de la Fucec-Togo a tenu une (1) réunion en session ordinaire au titre de l'exercice 2024, le 13 juin 2025. Cette Assemblée Générale a été consacrée notamment à l'approbation des comptes annuels de 2024, et à l'affectation des résultats.

2.1.2 Activités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assure le fonctionnement normal, la bonne gestion de la Structure Faïtière, le pilotage et la gestion efficace de l'ensemble du réseau Fucec-Togo dans le respect de la Loi et des textes internes. A cette fin, dans le cadre de ses réunions périodiques, il donne des orientations à la Direction Générale et organise le suivi des actions de celle-ci. Aussi, au cours de l'exercice 2025, il a tenu au total 05 réunions ordinaires, 01 réunion extraordinaire et 01 consultation écrite à domicile. Il a ainsi assuré un suivi régulier de la mise en œuvre des activités prévues pour l'exercice 2025 et de l'exécution des budgets 2025. Ses sessions ont porté notamment sur :

- l'examen et l'adoption du rapport d'exécution globale du plan de travail 2024 et des budgets 2024 ;
- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- la préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- l'examen et l'adoption des rapports d'activités du Directeur Général et des rapports budgétaires trimestriels ;
- le point sur les activités de la CIF et de La FINAO ;
- la question de la non-adoption des textes uniformes du réseau par les Coopec TDE et Trassto ;
- la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Fucec-Togo et l'Etat Togolais (Ministère de l'Economie et des Finances) sur le financement de KfW ;
- les diverses demandes d'autorisations préalables des Coopec ;
- l'examen et l'adoption du plan annuel de formation 2026 ;
- l'examen et l'adoption du plan de travail et des budgets 2026 ;
- l'examen et l'adoption du rapport de mise en œuvre du dispositif LBC/FT/FP ;
- la révision de la charte graphique du réseau FUCEC TOGO ;
- l'adoption des procédures de financement des groupements agricoles, de la cartographie des risques de la Structure Faïtière, du manuel de gestion et de traitement des réclamations de la politique environnementale et sociale et des procédures de gestion des risques environnementaux et sociaux.

2.1.3. Activités du Comité de Crédit

Au cours de l'exercice 2025, le Comité de Crédit (CC), conformément aux dispositions de l'article 15 du décret d'application de la loi régissant les Systèmes Financiers Décentralisés, a mené les diligences relevant de ses prérogatives en tant qu'organe de gestion du crédit de la Fucec-Togo. Au total, quatre (04) réunions ont été tenues au cours de la période sous revue et ont porté sur les points suivants :

- l'étude et la validation des demandes de prêts des Coopec ;
- le suivi du portefeuille de prêts de la Faïtière ;
- le suivi des crédits soumis au visa de la Faïtière ;
- le suivi des déblocages de crédits des Coopec du réseau ;
- le suivi du portefeuille de crédits des Institutions du réseau ;
- le suivi de l'évolution de la qualité du portefeuille de crédit des Coopec du réseau ;
- le suivi des activités de recouvrement.

2.1.3.1. Etude et validation des demandes de prêts des Coopec

En 2025, le Comité de Crédit de la Faïtière a examiné et approuvé quinze (15) demandes de refinancement pour un montant total de 3 602 048 182 contre trente-quatre (34) demandes pour 8 326 600 000 en 2024, soit une baisse de 56,7% en volume.

2.1.3.2. Suivi du portefeuille de prêts de la Faïtière

Au 31 décembre 2025, l'encours de prêts à la caisse centrale y compris les prêts subordonnés, s'élève à 4 662 226 858, soit une baisse de 47% par rapport au 31 décembre 2024 où il s'établissait à 8 806 989 301. Cette diminution résulte principalement de la progression prudente de l'encours de crédit des Coopec.

Néanmoins, la qualité du portefeuille demeure excellente, avec un PAR 30 jours à 0% au 31 décembre 2025.

2.1.3.3. Suivi des crédits sous visa de la Faïtière

En 2025, le Comité Interne de Crédit (CIC) de la Faïtière a examiné 539 dossiers de crédit, représentant un montant cumulé de 20 568 454 658, contre 746 dossiers pour 24 262 814 000 en 2024, soit une diminution de 17%.

L'encours des crédits octroyés par les Coopec après avis technique de la Faïtière s'élève, au 31 décembre 2025 à 23 192 725 370, avec un PAR 30 jrs 7,9% et un PAR 90 jrs de 4,7%, supérieurs aux normes respectives de < 5 % et < 3 %.

2.1.3.4. Suivi des déblocages de crédits des Coopec

Les crédits décaissés par les Coopec en 2025 s'élèvent à 125,5 milliards, contre 133 milliards en 2024, soit une baisse de 5,7 %. Ce repli témoigne des mesures prudentes adoptées par les Coopec, en réponse aux difficultés rencontrées dans la gestion du crédit au cours de l'année et aux difficultés liées à l'environnement économique.

Rubriques	2025	2024	Variation annuelle
Déblocages	125 490 577 525	133 024 920 655	-5,77%

2.1.3.5. Suivi du portefeuille de crédits des institutions du réseau

Au 31 décembre 2025, l'encours global des crédits des Coopec du réseau est de 111 892 665 428, contre 117 468 804 072 un an plus tôt, traduisant une baisse de -4,75 % en glissement annuel.

Pour la Faïtière, l'encours de crédit au personnel passe de 10 707 059 en 2024 à 5 012 730 en 2025, soit une baisse de 53,18%. Notons que cet encours est le solde des crédits restés à la Caisse centrale après le transfert à la BSIC dans le cadre du partenariat de 2014.

Rubriques	31 décembre 2025	31 décembre 2024	Variation annuelle
Encours des Coopec	111 892 665 428	117 469 764 072	-4,75%
Encours de la Faïtière	5 012 730	10 707 059	-53,18%
Encours total	111 897 678 158	117 480 471 131	-4,75%

2.1.3.6. Évolution de la qualité du portefeuille de crédits des Coopec

La qualité du portefeuille de crédits des Coopec au 31 décembre 2025 reste dégradée, avec des PAR 30 jrs et PAR 90 jrs respectivement de 5,5% et 4,1%, au-delà des normes réglementaires (< 5 % et < 3 %).

Rubriques	31 décembre 2025		31 décembre 2024		Variation
	Volume	PAR	Volume	PAR	
Retard 30 jours	6 138 274 254	5,5%	7 949 901 122	6,8%	-23%
Retard 90 jours	4 568 466 844	4,1%	5 904 404 044	5,0%	-23%

Le niveau de dégradation de la qualité du portefeuille de crédit paraît moins prononcé (-23%) par rapport à décembre 2024. Cette évolution est fortement impactée par les radiations importantes de crédits enregistrées à fin décembre 2025 pour un montant de 3 177 240 883. Cette situation appelle au renforcement des mesures engagées au cours de l'année 2025 en vue d'améliorer la gestion du portefeuille, notamment l'adoption d'une instruction provisoire encadrant la gestion du crédit et la réorganisation du Comité Interne de Crédit (CIC) de la Faïtière, afin d'assurer un meilleur encadrement de la gestion du crédit au sein du réseau.

2.1.3.7. Suivi des activités d'appui au recouvrement

En 2025, les Coopec ont recouvré un montant total de 1 403 708 898, en hausse de 548 % par rapport à 2024, année au cours de laquelle le niveau des recouvrements s'élevait à 216 371 313. Cette progression résulte principalement du renforcement du dispositif de recouvrement et d'un meilleur suivi des actions engagées.

Cependant, il convient de noter que l'encours total à risque à recouvrer sur la période y compris les crédits en souffrance de plus de 90 jours ainsi que le stock des crédits radiés des trois dernières années s'élevaient à 7 067 062 249, soit un taux de réalisation de 20 %.

Dès lors, il apparaît nécessaire de poursuivre le renforcement du dispositif de recouvrement au sein des Coopec du réseau, tout en mettant l'accent sur la mise en place des crédits plus sains.

2.1.4. Activités du Conseil de Surveillance

Au titre de l'exercice 2025, le Conseil de Surveillance a réalisé les activités suivantes :

- les contrôles des activités de la structures Faïtière ;
- le suivi des missions d'inspection et de vérification ;
- le contrôle des comptes de la Structure Faïtière ;
- la surveillance du fonds de sécurité ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations dans le réseau ;
- les recommandations.

2.1.4.1. Contrôles effectués au titre de l'exercice 2025

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Conseil de Surveillance a réalisé, conformément à son programme annuel d'activités, quatre (4) séances de contrôle. Il s'agit des séances effectuées respectivement du 15 au 17 avril 2025, du 23 au 25 juillet 2025, du 15 au 17 octobre 2025 et du 14 au 16 janvier 2026.

Ces contrôles ont notamment porté sur les axes suivants : i) Gouvernance, organisation et conformité, ii) Gestion financière et comptable, iii) Gestion des risques et contentieux, iv) Sécurité et continuité des activités, v) Gestion des ressources et logistique.

2.1.4.2. Suivi des missions d'inspection et de vérification

Conformément aux dispositions de l'article 113 de la Loi 2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des SFD, la Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR) a procédé à l'inspection complète de toutes les COOPEC du réseau au titre de l'exercice 2025. L'inspection de la Structure Faïtière a été réalisée par la Direction de l'Audit Interne du Réseau sous la coordination de la Direction de la Surveillance Financière et de la Conformité de la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF). Une mission spéciale au cours de l'exercice 2025 sur la passation des marchés à la Structure Faïtière a été également réalisée par la DAIR en 2025.

En outre, les comptes annuels des COOPEC et de la Structure Faïtière ont également fait l'objet de révision comptable. Ces missions ont été toutes sanctionnées par des rapports retraçant les constats et les recommandations.

2.1.4.3. Contrôle des comptes de la Structure Faïtière

L'examen des comptes effectué lors des révisions pour le compte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a permis de relever des irrégularités qui ont fait l'objet d'écritures de régularisation :

- l'actif net de la Structure Faïtière est passé de 39 577 845 875 avant les travaux de révision à 39 636 666 721 après révision, soit 0,15% d'augmentation. Rappelons qu'il était de 32 388 133 555 en fin 2024.
- le résultat de la Structure Faïtière avant révision qui était de 62 779 726, est passé à 63 289 763 à la suite des écritures de révision des comptes et après intégration des écritures issues de l'audit du fonds de sécurité. Notons que ce résultat était de 327 684 869 en 2024 avant révision.

Sur la base des travaux de révision, le Conseil de Surveillance estime que les comptes de la Structure Faïtière du réseau FUCEC-TOGO arrêtés le 31 décembre 2025 sont réguliers et sincères

et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos à la même date ainsi que la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice 2025 conformément aux dispositions du Référentiel Comptable Spécifique des Systèmes Financiers Décentralisés.

2.1.4.4. Surveillance du fonds de sécurité

Au regard des dispositions de l'article 7 de l'instruction n° 019-12-2010 de la BCEAO et de l'article 20 du règlement intérieur du Fonds de Sécurité, il est fait obligation au Conseil de Surveillance de présenter, annuellement à l'Assemblée Générale, la situation du fonds de sécurité.

L'objectif de ce contrôle est de s'assurer du respect des textes précités et de la régularité de la gestion du fonds.

Après les travaux de vérification, les ressources du fonds de sécurité à la clôture de l'exercice 2025 se chiffrent à six milliards cinq cent vingt-huit millions quarante-huit mille six cent soixante (6 528 048 660). Il est à préciser qu'un montant de cinq cent cinq millions (505 000 000) a été alloué à six (6) COOPEC sous forme d'emprunts subordonnés. Ainsi, sur la base des informations disponibles, le Conseil de surveillance atteste que la situation financière du fonds est régulière et donne une image fidèle de ses ressources et emplois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2.1.4.5. Évaluation de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe

Conformément au point 1.2.1 de l'annexe de l'instruction n° 017-12-2010 portant organisation du contrôle interne au sein des SFD de l'UMOA, le Conseil de Surveillance est tenu d'évaluer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe et d'en rendre compte au moins une fois l'an à l'Assemblée Générale. Ainsi, il ressort dudit suivi que :

- Au niveau des Coopec, les taux de mise en œuvre des recommandations varient entre 63% et 100%. A l'issue des missions d'inspection réalisées en 2024 par la DAIR, au total 1 528 recommandations ont été formulées. En fin décembre 2025, 1 263 recommandations ont été exécutées sur les 1 528, soit un taux de réalisation global de 83%.
- Au niveau de la Structure Faitière, le Comité en charge du suivi des recommandations procède à la fin de chaque trimestre au suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions de la CBU et de la CIF.

Les taux de mise en œuvre des recommandations au 31 décembre 2025 varient entre 67% et 92%.

2.2. Evolution de la situation financière

La situation financière de la Fucec-Togo a évolué en 2025 dans un environnement macroéconomique marqué par des tensions et des recompositions profondes de l'ordre international, dont l'affaiblissement du multilatéralisme a constitué l'un des marqueurs majeurs.

Les principaux agrégats qui expriment la situation financière du réseau au 31 décembre 2025 sont présentés à travers le tableau ci-dessous contenant : les dépôts collectés, les fonds propres, la liquidité, les crédits consentis aux coopérateurs et les divers placements auprès des institutions financières. Ces agrégats sont présentés dans le tableau en termes de ressources (dépôts collectés et fonds propres) et d'emplois (liquidité, crédits consentis et placements).

Pour une bonne interprétation, l'analyse couvre la période de 2023 à 2025 afin de permettre une lecture de l'évolution des grandeurs dans le temps.

La ligne 4 du tableau ci-dessous exprimant le degré de couverture des emplois par les ressources internes, affiche respectivement 96,93%, 96,48% et 95,87% ; des taux qui indiquent une indépendance financière confortable. Cette situation est corroborée par la ligne 9 qui exprime les degrés de sollicitation des actifs en emplois circulants évalués respectivement à 86,96% ; 88,96% et 88,08%.

Les ressources internes du réseau connaissent une variation à la hausse de 12,83% sur la période et sont alimentées à 79,60% par des dépôts collectés auprès des membres.

En conséquence, on note un gap positif d'autofinancement du réseau à travers la ligne 10 qui affiche respectivement 11,47% ; 8,45% et 8,85%.

Les ressources internes du réseau couvrent à suffisance les emplois, ce qui démontre une situation financière confortable.

Sur la rubrique des emplois, les encaisses et comptes ordinaires débiteurs connaissent une tendance haussière de 48,21% sur la période avec un montant de 19,2 milliards en 2025 tandis que les encours de crédits consentis aux membres connaissent une régression de 2,42%. On observe sur la même période une hausse des placements qui affichent une croissance de 69,17%.

Evolution de la situation financière de 2023 à 2025

N°	Eléments	Montants			Variations		
		2023	2024	2025	Δ % 2023- 2024	Δ % 2024- 2025	Δ % 2023- 2025
1	Encours des dépôts collectés	136 146 110 269	146 089 536 214	158 311 578 472	7,30%	8,37%	16,28%
2	Fonds propres et assimilés	40 138 812 275	39 595 805 662	40 582 341 776	-1,35%	2,49%	1,10%
3	Cumul ressources	176 284 922 544	185 685 341 876	198 893 920 249	5,33%	7,11%	12,83%
4	% de l'actif	96,93%	96,48%	95,87%	-	-	-
5	Encaisse et comptes ordinaires débiteurs	13 000 384 318	15 453 663 102	19 267 793 992	18,87%	24,68%	48,21%
6	Encours des crédits consentis aux membres	114 668 059 190	117 480 471 131	111 897 678 158	2,45%	-4,75%	-2,42%
7	Divers placements à terme dans les Inst Fin	30 478 424 467	38 276 241 314	51 559 110 870	25,58%	34,70%	69,17%
8	Cumul emplois	158 146 867 975	171 210 375 547	182 724 583 020	8,26%	6,73%	15,54%
9	% de l'actif	86,96%	88,96%	88,08%	-	-	-
10	Gap Ressources/Emplois	11,47%	8,45%	8,85%	-	-	-
11	Actif	181 865 674 033	192 455 089 432	207 463 826 789	5,82%	7,80%	14,08%
12	Marges d'intérêts	18 612 577 836	20 334 478 119	20 080 046 260	9,25%	-1,25%	7,88%
13	Résultats nets	2 739 291 188	2 400 762 291	2 006 954 514	-12,36%	-16,40%	-26,73%

2.3. Prestations offertes aux Coopec

2.3.1. Assistances diverses de la Faïtière aux Coopec

La Structure Faïtière a apporté aux Coopec du réseau durant la période sous revue, une assistance technique notamment en matière de gestion, de comptabilité, de finances, de contrôle, d'éducation et de formation. Les Coopec ont ainsi bénéficié de l'appui et de l'assistance de la Structure Faïtière dans la mise en œuvre de leur plan de travail et de leurs budgets annuels au titre de 2025.

En outre, elle a accompagné les Coopec dans l'élaboration de leurs comptes annuels 2025 ainsi que de leurs plans de travail et budgets 2025. Son appui a, également consisté à l'octroi de prêts aux Coopec et à la gestion de leur excédent de trésorerie.

De même, la Structure Faïtière a aidé au cours de l'exercice, les Coopec, notamment les Coopec sous article 44 et deux (2) autres non-article 44, à élaborer leur Cartographie de risques.

L'assistance aux Coopec à travers la formation a également été effective. En effet, les activités de formation se sont déroulées conformément au plan annuel de formation 2025, adopté par le

Conseil d'Administration le 20 décembre 2024. En outre, certaines formations se sont déroulées pour répondre à des besoins spécifiques exprimés au cours de l'année.

Ainsi sur la période, les différents acteurs du réseau ont participé à des sessions de renforcement de capacités, organisées et animées d'une part par les formateurs internes et d'autre part, par les partenaires externes au réseau.

Les activités de formation ont été exécutées conformément au plan annuel 2025, adopté par le Conseil d'Administration lors de sa session du 20 décembre 2024. Au cours de la période, les différents acteurs du réseau ont pris part à trente (30) sessions de formation en présentiel ayant mobilisé 821 participants, dont 797 membres du personnel et 24 dirigeants élus. Deux webinaires ont également été organisés et ont réuni 696 membres du personnel. Neuf (9) cadres ont été inscrits à des formations diplômantes (parcours ITB et formation à distance avec l'Ecole Supérieure des Banques de France). Les thèmes déroulés sur l'année 2025, se déclinent comme suit :

- Pour le séminaire d'incubation

L'histoire du réseau, sa mission, sa vision et ses valeurs ; sa charte graphique ; ses produits et services ; le fonctionnement d'une Coopec ; les nouveaux produits de la CIF-Assurance-vie Togo ; le code de déontologie; le règlement intérieur du personnel ; la culture de la Fucec-Togo; le plan de carrière à la Fucec-Togo; la protection du client ; la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive ; la réglementation des SFD ; la gestion de la fraude ; les différentes fonctionnalités du logiciel SAF SYSDE ; la charte de l'utilisation du système informatique.

- Pour les sessions de renforcement des capacités du personnel et des dirigeants élus

La gestion des risques ; l'accueil et le renseignement ; la gestion des équipes et le pilotage de la performance ; la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : la comptabilité analytique et le suivi des performances par site ; la gestion du crédit; le processus de digitalisation des crédits agricoles ; la maîtrise et la gestion des risques crédit aux entreprises; les enjeux du changement climatique et la gestion des risques environnementaux ; le contrôle du Syscofop digital ; les pratiques agricoles résilientes et les risques climatiques ; le logiciel de gestion du capital humain (e-gch) ; l'Excel avancé ; la méthodologie CEE (Crédit Epargne avec Education) ; le management des réunions et la gestion des conflits.

- **Pour la formation des formateurs**

Une session dédiée à la formation des formateurs a été organisée afin de renforcer leurs compétences en andragogie. Elle a porté sur la notion d'apprentissage et de formation d'adultes ; les approches et méthodes pédagogiques ; les étapes de la conception d'une formation ; animation de formation et l'évaluation de la formation.

2.3.2. Appui de la Faïtière aux Coopec sur le plan institutionnel

Durant l'année 2025, la Structure Faïtière a rempli au profit des Coopec, les fonctions qui lui sont dévolues par la loi et les textes internes. Pour ce faire, elle a veillé à la bonne gouvernance des Coopec du réseau en assistant leurs organes dans l'administration, la gestion et le contrôle des institutions. En outre, la Structure Faïtière a assuré la représentation des institutions du réseau auprès des autorités monétaires et de tutelle auxquelles la transmission périodique des informations financières requises a été effective. La représentation des institutions de base s'est faite également notamment auprès de l'APSFD, de la CIF à laquelle la Fucec-Togo est affiliée.

A travers la Direction de l'Audit Interne du Réseau, la Faïtière a régulièrement procédé à l'inspection de toutes les institutions de base au titre de l'exercice 2025. De plus, elle a procédé à la vérification ainsi qu'à la révision des comptes annuels de toutes les Coopec et de la Structure Faïtière au titre de 2025.

De plus, le Service Gestion des Risques, Contrôle Permanent et Conformité en collaboration avec la Direction de l'Audit Interne du réseau (DAIR), a procédé à l'évaluation et à la notation de quatre (4) Coopec sous article 44 (Nyaménéko, Solidarité, Car-Naolo et Lumière) avec les outils CAMELI et TEERIBEC.

En 2025, le réseau a réalisé le diagnostic du portefeuille de crédit de sept (07) Coopec notamment Ahépé, Cfae, Bilimon, Aképé, Elavagnon, Katchéré et Coopec Eelo. Il a pour objectif d'anticiper d'éventuelles pratiques pouvant contribuer à la dégradation de la qualité du portefeuille. Il permet d'identifier et comprendre les causes profondes de la dégradation de la qualité du portefeuille afin de mettre en place un plan d'actions opérationnelles efficace pour corriger les déviations. Ces différentes missions ont permis à la direction générale de toucher du doigt les principales causes dont le non-respect des politiques et procédures de gestion de crédit du réseau, des pratiques à risques élevé (les crédits par personnes interposées, les crédits multiples, pratiques de fractionnement de crédits pour contourner le dispositif de visa etc.), la qualité des Ressources Humaines en charge de la gestion du crédit et des outils à

améliorer. Des plans d'actions sont mis en place en lien avec les recommandations formulées lors desdites missions.

Elle a également la produit des documents stratégiques relatifs à la vente des Produits et Parts Sociales Complémentaires (PSC), à la commercialisation de Fucec Mobile et à la reconquête des membres inactifs, contribuant ainsi aux efforts de développement et de consolidation du réseau.

2.3.3. Appui de la Faïtière aux Coopec sur le plan organisationnel

La poursuite de la mise en œuvre du plan RPP-OTI avec le dépôt, à la Direction de la Microfinance (DMF), des dossiers de demande d'agrément des Coopec BOAM, PROSPERITE, et CENTRALE en complément des dossiers de demandes d'autorisation préalable aux opérations de fusion au sein du réseau. En effet, la Faïtière a apporté son appui à l'organisation et la tenue des assemblées générales constitutives et à la constitution des dossiers y afférents. En outre, toujours dans le cadre des opérations de fusion des entités de base, des appuis ont été apportés à huit (08) Coopec des régions des Plateaux et Maritime pour l'obtention des résolutions des différents Conseils d'Administration approuvant leurs fusions et la tenue des Assemblées générales extraordinaires adoptant lesdites opérations. En perspective, les dossiers de demande d'autorisation préalables seront soumis au Ministre chargé des finances en 2026.

2.3.4. Innovations en cours concernant les services offerts

La mise en œuvre d'un ensemble d'actions structurantes visant à améliorer la qualité des services, renforcer la visibilité institutionnelle du réseau et consolider la relation avec les Coopec et les coopérateurs. À ce titre, les Standards de Qualité de Services (SQS) ont été déployés dans les Coopec des régions Centrale, Kara, Maritime et Plateaux, ainsi qu'au niveau de la Structure Faïtière, contribuant à l'harmonisation des pratiques et à l'amélioration de l'expérience des usagers. Parmi les réalisations majeures figurent la mise en service du nouveau site web institutionnel, l'organisation de la semaine de la Fucec Togo, adossée à la Journée Internationale des Coopératives.

Aussi, une campagne nationale d'affichage sur trois mois, contribuant significativement au renforcement de la notoriété institutionnelle a été réalisée. Par ailleurs, on note l'élaboration et l'adoption d'une Stratégie Marketing et Communication du réseau, assortie de la mise à

jour de la charte graphique, dans une logique de modernisation et d'harmonisation de l'identité visuelle.

La poursuite de la modernisation du réseau à travers la digitalisation de l'analyse des crédits agricoles et PME/PMI ainsi que la tenue de Comité Interne de Crédit (CIC) en ligne qui est en phase d'ajustement après le pilote à la Coopec AVE. Ce processus vise à faciliter le traitement des demandes de crédit par le système workflow et à améliorer l'efficacité de leurs analyses. La phase de déploiement est prévue pour 2026.

2.4. Activités sociales

Au cours de l'exercice 2025, le réseau a réalisé des activités sociales au bénéfice des membres, des élus, du personnel et de la communauté en général. Ces activités ont porté sur quatre (04) dimensions à savoir : le ciblage des pauvres et des exclus, l'adaptation des produits et services, les bénéfices pour les membres et la responsabilité sociale.

2.4.1. Dimension 1 : Ciblage des pauvres et des exclus

Au 31 décembre 2025, le nombre de Coopec du réseau a stagné à 35 comme l'exercice précédent. Il en est de même pour le nombre de points de vente qui est resté à 122 sites, contre une progression de 3% sur la période précédente. Le nombre de sociétaires s'élève à 1 486 515 soit environ 15,3% de la population du Togo estimée à 9 721 608 en 2025 selon les données compilées des Nations Unies par Worldometer. La poursuite de la promotion des produits digitaux, notamment le crédit digital agricole, le Syscofop digital, le FUCEC MOBILE et le partenariat avec la CIF Confédération dans le cadre du projet DigiCoop-WA ont soutenu les actions de cette progression.

2.4.2. Dimension 2 : Adaptation des produits et services

Afin de mieux réadapter le produit CEE aux besoins actuels des femmes, la FUCEC-TOGO a travaillé au cours de l'exercice 2025 à l'actualisation des manuels et outils de gestion du produit. Elle a ensuite remobilisé les principaux acteurs de livraison du produit à travers des sessions de formation sur les manuels et outils de gestion actualisés. Ainsi 41 Promotrices CEE ont été formées.

A fin 2025, 18 678 femmes regroupées en 2015 GIES (Groupement d'Intérêts Economique et Social) classiques détenaient un encours de crédit de 2 296 865 145 contre un encours d'épargne mobilisée de 1 187 205 459.

A la même période, 3 872 femmes regroupées en 492 GIES agricoles détenaient un encours de crédit agricole de 749 880 469 contre un encours d'épargne mobilisée de 160 143 561.

Rappelons que dans son approche de faire du secteur agricole un axe de développement économique, la FUCEC-TOGO a mis en place une « Stratégie de Financement Agricole » pour le financement agricole couvrant la période 2022-2026.

Au 31 décembre 2025, l'encours de crédit aux GIES agricoles pour la production agricole est de 749 880 469 contre 712 402 551 au 31 décembre 2024, soit un taux de progression de 5,3%.

Pour améliorer l'accessibilité des produits et services aux membres, la FUCEC-TOGO a lancé son projet de digitalisation pour le compte de toutes ses entités affiliées. Ceci a permis de dématérialiser la collecte de fonds sur place (Syscofop) et le crédit agricole. En outre, le réseau a développé le produit Fucec Mobile qui permet à ses membres, de déposer, retirer, transférer de l'argent et d'obtenir un mini relevé de leur compte sans se déplacer à l'agence. Aussi, le réseau a lancé une pilote sur la digitalisation des crédits PME-PMI aux membres, qui sera généralisé en 2027.

2.4.3. Dimension 3 : Bénéfices pour les membres

Au cours de l'exercice 2025 toutes les institutions membres du réseau ont régulièrement tenu leur Assemblée Générale Ordinaire.

La représentation des femmes dans les différents organes est d'environ 25,4% de l'effectif total des élus dans le réseau.

En 2025, des dirigeants élus ont bénéficié de formations de renforcement de capacités. Ainsi vingt-quatre (24) élus ont pris part à des sessions de formation sur le management des réunions, la gestion des conflits et la LBC/FT/FP.

La Fucec-Togo a continué de rémunérer les dépôts de ses coopérateurs. Sur la période, les intérêts servis sur les comptes dépôts des membres s'élèvent à 2 150 292 520.

2.4.4. Dimension 4 : Responsabilité sociale

En 2025 la FUCEC-TOGO a poursuivi la mise en application de la politique de motivation du personnel et des mécanismes de l'accord d'établissement entre le réseau et son personnel. Ceci a permis de renforcer la gestion impartiale et équitable des employés, en termes de conditions de

travail, garanties sociales, évaluation des performances, d'avancements périodiques d'échelons et divers autres avantages.

Au cours de l'exercice 2025, la migration sur la nouvelle grille des salaires de base adoptée le 19 février 2024, été effective.

Du 25 octobre au 15 novembre 2025, la Fucec-Togo a organisé les élections des délégués du personnel. Les délégués du personnel à élire étaient au nombre de 64, soit 32 délégués titulaires et 32 délégués suppléants. A l'issue des élections, 32 sièges de délégués titulaires et 30 sièges de délégués suppléants ont été pourvus.

2.5. Mise en œuvre des obligations en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive (LBC/FT/FP)

Conformément aux dispositions de l'article 12 de l'Instruction N°001-03-2025 du 18 mars 2025 portant modalités de mise en œuvre par les institutions financières de leurs obligations en matière d'organisation, de contrôle interne et de conformité aux exigences de LBC/FT/FP, le réseau FUCEC-TOGO a rempli ses obligations dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT/FP au titre de l'exercice 2025.

Ainsi, en dehors de la production aux autorités de supervision et monétaire, du rapport de mise en œuvre du dispositif interne de prévention du Blanchiment de Capitaux, du Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive (BC/FT/FP), les activités essentielles réalisées portent notamment sur :

- l'organisation et moyens du réseau en matière de prévention et de LBC/FT/FP ;
- les actions de formation et de sensibilisation menées ;
- les contrôles effectués pour s'assurer de la bonne mise en œuvre et du respect des procédures d'identification de la clientèle, de conservation des données, de détection et de déclaration des transactions suspectes ;
- les principales faiblesses relevées dans les procédures et dans leur respect ainsi que les statistiques se rapportant à la mise en œuvre du dispositif de déclaration de soupçon et de déclaration des transactions en espèces ;
- les informations transmises à la CENTIF-TOGO ainsi qu'aux Autorités d'Enquête et de Poursuite Pénale (AEPP) relatives aux requêtes sur certaines personnes physiques et morales ;
- la cartographie des opérations suspectes les plus courantes ;

- les conclusions des missions d'audit interne réalisées et les mesures prises pour leur mise en œuvre ;
- les perspectives et programme d'actions pour l'année 2026.

2.5.1. Organisation et moyens du réseau en matière de prévention et de LBC/FT/FP

La FUCEC-TOGO s'est dotée depuis le 15 février 2018 d'un Service Gestion des Risques, Contrôle Permanent et Conformité, rattaché à la Direction Générale. Le Responsable dudit service a été nommé le 13 mars 2018 et il lui a été confié entre autres le pilotage et l'application du dispositif de LBC/FT/FP. Il dispose d'une indépendance pour l'exercice de ses fonctions eu égard à son rattachement au Directeur Général. Il a, à sa disposition trente-six (36) Responsables Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive (RLBC/FT/FP) nommés dans chaque institution de base du réseau et à la Structure Faîtière. Les RLBC/FT/FP ont également des Relais LBC/FT/FP qui les accompagnent dans leurs Agences et Guichets. Le Responsable LBC/FT/FP réseau est le correspondant unique de la CENTIF-TOGO pour l'ensemble du réseau et a pour attributions l'animation du réseau en matière de LBC/FT/FP, l'analyse, la centralisation et la Déclaration des Transactions en Espèces (DTE), l'analyse et la centralisation des soupçons et des événements émanant du personnel, remontées après intervention des RLBC/FT/FP, l'instruction des dossiers de soupçon, la rédaction des déclarations de soupçons et leur transmission à la CENTIF-TOGO, la réponse aux enquêtes régulières ou ponctuelles de la CENTIF-TOGO, et des Autorités d'enquête et de poursuite dans le cadre de procédure pénale.

Des programmes internes de prévention du Blanchiment de Capitaux, du Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction massive (BC/FT/FP) ont été élaborés et d'autres diffusés par la CENTIF-TOGO portant sur les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle notamment l'identification de la clientèle (membres/clients), la conservation des pièces et documents et le traitement des transactions suspectes, sont dispensés au personnel et aux dirigeants élus (administrateurs, membres du Comité de crédit et du Conseil de Surveillance) lors des formations.

Un dispositif a été mis en place pour le suivi permanent notamment des opérations des Personnes Politiquement Exposées (PPE) et des personnes qui ont fait l'objet d'enquête et de poursuite pénale à travers les requêtes reçues des Autorités d'Enquête et de Poursuite Pénale (AEPP). De

même, un suivi régulier est fait par rapport aux mouvements sur les comptes et l'identification des transactions à caractère inhabituel ou suspect.

2.5.2. Actions de formation et de sensibilisation menées

Pour la mise en œuvre du dispositif de LBC/FT/FP, le réseau a poursuivi en 2025, la formation et le renforcement de capacités du personnel et des dirigeants élus des organes (Conseil d'Administration, Comité de Crédit, Conseil de Surveillance) en matière de LBC/FT/FP. A cet effet, les dirigeants élus des organes susmentionnés, les nouvelles recrues, les employés de front office de même que d'autres employés du réseau ont été formés ou recyclés sur la réglementation et le dispositif interne en matière de LBC/FT/FP.

Les modules développés ont porté notamment sur les normes internationales de LBC/FT/FP, les Généralités sur la LBC/FT/FP (notion, manifestations et effets ou conséquences), les obligations de vigilance vis-à-vis des clients/membres et de leurs activités notamment le Know Your Customer (KYC), l'identification, la conservation, la Déclaration des Transactions en Espèces (DTE), les indicateurs et typologies BC/FT/FP à travers les banques et autres Institutions Financières, les investigations liées aux opérations inhabituelles, les nouvelles formes de Blanchiment de Capitaux et la Déclaration des Opérations Suspectes (DOS).

Au total, au cours de l'année 2025, cent quatre-vingt-cinq (185) personnes dont cent soixante et un (161) employés et vingt-quatre (24) dirigeants élus des organes ont suivi de formation ou de recyclage sur le dispositif interne et la réglementation en matière de LBC/FT/FP dans le réseau.

Dans les détails, par corps de métiers/organes, les cent quatre-vingt-cinq (185) personnes formées sont composées comme suit :

- Trente-huit (38) Caissiers et Chefs Caisse ;
- Dix-huit (18) Chargés d'Accueil et de Promotion/Agents de Renseignement ;
- quatre-vingt-dix (90) Promotrices et Responsables SYSCOFOF/CEE ;
- douze (12) Gestionnaires de crédit ;
- un (1) comptable ;
- un (1) Chef Service de la Direction du Crédit et de l'Exploitation (DCE) et un (1) Directeur central ;
- vingt-quatre (24) dirigeants élus dont treize (13) membres du Conseil d'Administration, cinq (5) membres du Comité de Crédit et six (6) membres du Conseil de Surveillance.

Conformément au Recueil des procédures en matière de LBC/FT/FP, quatre-vingt-quatorze (94) employés qui n'ont jamais suivi de formation sur la thématique LBC/FT/FP ont signé la charte d'engagement du salarié dans la prévention BC/FT/FP.

Le Responsable LBC/FT/FP réseau, le Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration et le Président du Conseil de Surveillance ont suivi une séance de sensibilisation en ligne sur les principales obligations des SFD en matière de LBC/FT/FP organisée par la BCEAO le 15 octobre 2025. Le Responsable LBC/FT/FP réseau a suivi également une séance de sensibilisation en ligne sur le traitement des déclarations d'opérations suspectes, des transactions en espèces et des demandes d'informations organisée par la CENTIF le 03 décembre 2025.

Au niveau des Coopec (institutions de base), des séances de sensibilisation ont été également organisées sur le dispositif interne en matière de LBC/FT/FP.

2.5.3. Contrôles effectués pour s'assurer de la bonne mise en œuvre et du respect des procédures d'identification de la clientèle, de conservation de données, de détection et de déclaration des transactions suspectes

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relatives aux procédures et contrôle interne et celles de l'article 11 de l'Instruction n°001-03-2025 du 18 mars 2025 portant modalités de mise en œuvre par les institutions financières de leurs obligations en matière d'organisation, de contrôle interne et de conformité aux exigences de LBC/FT/FP, relatives au contrôle et audit internes, le dispositif LBC/FT/FP a été contrôlé et audité tout au long de l'exercice 2025.

Pour l'efficacité du dispositif LBC/FT/FP, les autocontrôles sont effectués par les employés de front office notamment lors de l'entrée en relation d'affaires avec la clientèle et lors de leurs opérations quotidiennes. Ensuite, les contrôles hiérarchiques sont exercés par les responsables hiérarchiques des employés de front office (première ligne de défense) que sont les points focaux ou Responsables LBC/FT/FP (RLBC/FT/FP) et leurs Relais LBC/FT/FP. Les Contrôleurs permanents s'assurent également de l'effectivité et de l'efficacité des contrôles de la première ligne de défense avant d'effectuer leurs contrôles appropriés (deuxième ligne de défense).

Le dispositif LBC/FT/FP a fait l'objet d'examen indépendant par l'audit interne lors de ses missions de vérification et d'inspection sur place et sur pièces au cours de l'année dans les institutions du réseau (troisième ligne de défense).

En outre, le dispositif LBC/FT/FP a fait l'objet d'audit externe par le Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025 au cours de la phase intérimaire.

Par ailleurs, dans le cadre du filtrage des membres et clients, des informations sur la LBC/FT/FP notamment la liste récapitulative des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la liste des Personnes Politiquement Exposées (PPE) et la liste des personnes à risque élevé de BC/FT/FP constituée à l'interne sur la base des requêtes de la CENTIF-TOGO des AEPP ont été tout au long de l'année 2025 exploitées dans le cadre du filtrage en vue d'une meilleure identification et surveillance de la clientèle et de leurs opérations. De même, conformément aux dispositions des articles 22 et 54 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC/FT dans les Etats membres de l'UMOA et celles de la procédure LBC/FT/FP N°2 relative aux diligences complémentaires requises pour certaines catégories de clientèle du Recueil des procédures en matière de LBC/FT/FP au sein du réseau, des contrôles ont été effectués et des rapports spécifiques mensuels ont été produits sur les PPE notamment sur leurs opérations de dépôts et de crédits.

De même, des contrôles réguliers sont effectués en vue de la bonne conservation par les institutions des pièces et documents relatifs à l'identité des membres et clients pendant au moins une décennie après la clôture de leurs comptes ou la cessation des relations d'affaires avec leurs clients habituels (membres) ou occasionnels. Ces contrôles sont également effectués sur les pièces et documents relatifs aux opérations des membres/clients en vue de s'assurer de leur conservation et de leur disponibilité pendant au moins dix (10) ans après l'exécution de l'opération.

2.5.4. Principales faiblesses relevées dans les procédures et dans leur respect ainsi que les statistiques se rapportant à la mise en œuvre du dispositif de déclaration de soupçon et de déclaration des transactions en espèces

2.5.4.1. Principales faiblesses

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relatives aux procédures et contrôle interne et celles de l'article 11 de l'Instruction n°001-03-2025 du 18 mars 2025 relatives au contrôle et audit internes, et à l'issue des différentes vérifications et contrôles sur le dispositif de LBC/FT/FP au titre de l'exercice 2025 les principales faiblesses relevées sont :

- non mise à jour de l'outil LBC/FT/FP en vue d'une génération d'alerte en temps réel d'opérations suspectes ou inhabituelles et en cas de réactivation des comptes inactifs dans toutes les institutions du réseau ;

- non soumission à chaque fois des opérations effectuées par le personnel pour le compte de tiers à la validation du Responsable LBC/FT/FP ou de ses Relais ou du supérieur hiérarchique direct de la caissière ;
- défaut de recueil des copies des pièces d'identité et de justificatif d'adresse du domicile des souscripteurs du produit SYSCOFOP par les promotrices ;
- défaut de renseignement du profil de risque relatif à LBC/FT/FP de certains membres ;
- absence de justificatifs d'adresse ou de rapport de visite et de plan de localisation dans certains dossiers d'adhésion ;
- absence de renseignement sur le revenu mensuel de certains membres dans certaines Coopec.

2.5.4.2. Déclaration des Opérations Suspectes (DOS)

Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018 et pour le compte de l'année 2025, une (1) Déclaration d'Opération Suspecte (DOS) a été produite et transmise par le réseau FUCEC-TOGO à la CENTIF-TOGO.

2.5.4.3. Déclaration des Transactions en Espèces (DTE)

Conformément à l'article 15 de la Loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018 et à l'article 8 « Seuil applicable aux obligations déclaratives liées aux transactions en espèces réalisées par les Institutions Financières » de la Décision N°021 du 21/12/2023/CU/UMOA fixant les seuils pour la mise en œuvre de la Loi Uniforme relative à la LBC/FT/FP dans les Etats membres de l'UMOA, le réseau a déclaré pour le compte de l'année 2025, deux mille six cent un (2 601) transactions en espèces provenant de trente (30) institutions contre deux mille deux soixante-quatorze (2 274) provenant de vingt-sept (27) institutions déclarées au titre de l'exercice 2024 soit une hausse de trois cent vingt-sept (327) transactions (14,4%).

Pour rappel, en 2024, la hausse par rapport à 2023, était de six cent quatre-vingt-dix-sept (697) transactions (4,42%).

2.5.5. Informations transmises à la CENTIF-TOGO ainsi qu'aux Autorités d'enquête et de poursuite relatives aux requêtes sur certaines personnes physiques et morales

Pour le compte de l'année 2025, le réseau a répondu, aux requêtes de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Togo (CENTIF-TOGO) et de ses partenaires qui ont porté sur les demandes d'informations relatives à des personnes physiques et morales. Parmi les partenaires de la CENTIF-TOGO, on citera : l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), le Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles de la Gendarmerie Nationale

(GN/SCRIC), et le Tribunal (de Première Instance de Première Classe, et d'Instance à Compétence Correctionnelle et Civile de Kpalimé).

Deux cent vingt-six (226) requêtes des autorités d'enquête et de poursuite reçues par la FUCEC-TOGO dont cent soixante-douze (172) de la CENTIF-TOGO, neuf (09) de l'OCRTIDB, quatorze (14) de la DGPN, vingt-trois (23) de la GN/SCRIC et huit (08) du Tribunal ont porté sur quatre cent cinquante-six (456) personnes physiques et morales dont quatre-vingt-neuf (89) sont détentrices de cent six (106) comptes dans seize (16) institutions (Coopec Ahépé = 1, Coopec Aképé = 4, Coopec Ave = 22, Coopec Car-Naolo = 1, Coopec Echoppe = 5, Coopeceelo = 6, Coopec Gaieté-Sokodé = 4, Coopec Kara = 2, Coopec Kloto = 2, Coopec Lando = 4, Coopec Maturité = 10, Coopec Nataan = 1, Coopec Novissi = 5, Coopec Sitsopé=2, Coopec Solidarité = 35, Coopec Tsévié =2).

Par ailleurs, onze (11) requêtes ont été reçues de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et des centaines reçues de l'Office Togolais des Recettes (OTR) dont certaines ont fait l'objet de mainlevées de la part de l'OTR.

Pour rappel, en 2024, soixante-dix-sept (77) requêtes reçues par la FUCEC-TOGO dont quarante-quatre (44) de la CENTIF-TOGO, neuf (09) de l'OCRTIDB, cinq (5) de la DGPN, treize (13) de la GN/SCRIC, une (01) du MSPC et cinq (05) du Tribunal avaient porté sur cent cinquante-trois (153) personnes physiques et morales dont trente (30) sont détentrices de trente-sept (37) comptes dans treize (13) institutions.

Vingt-quatre (24) requêtes avaient été reçues de la CNSS et quatre cent cinquante-quatre (454) de l'OTR.

Toutes les informations demandées ont été fournies dans les délais impartis à la CENTIF-TOGO et à ses partenaires. De même, les restrictions demandées sur les comptes ont été appliquées.

2.5.6. Cartographie des opérations suspectes les plus courantes

Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Loi uniforme n°2018-004 du 04 mai 2018, et pour le compte de l'année 2025, une (1) déclaration de soupçon a été produite et transmise par le réseau FUCEC-TOGO à la CENTIF-TOGO. Cette déclaration est issue d'un dépôt inhabituel de montant significatif enregistré lors d'une opération de dépôt en espèces sans justification probante.

Par ailleurs, au cours de l'année 2025, les transactions inhabituelles ont porté notamment sur :

- dépôts en espèces issus de la vente de terrain ;
- dépôts en espèces issus de la vente des produits tropicaux (noix de cajou) ;
- dépôts en espèces issus de la vente de terrains et des matériaux de construction ;

- dépôts en espèces issus de la vente de maison ;
- dépôt en espèces issu de dédommagement (expropriation de terrain) ;
- dépôt en espèces issu de prêt bancaire ;
- dépôts en espèces issus du travail dans les mines d'or au Ghana ;
- dépôt en espèces issu d'une activité de couture réalisée au Nigéria ;
- dépôt en espèces issu des activités de transport de camions ;
- dépôt en espèces issu de la vente des motos et pièces détachées ;
- dépôt en espèces issu de la vente de pagnes.

Pour rappel, les transactions inhabituelles ou atypiques sont bien répertoriées et analysées dans un registre dédié et centralisé au niveau de la Structure Faïtière. Une vigilance renforcée est redoublée par rapport aux membres concernés par ces transactions susmentionnées.

2.5.7. Conclusions des missions d'audit interne réalisées et les mesures prises pour leur mise en œuvre

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relatives aux procédures et contrôle interne et celles de l'article 11 de l'Instruction n°001-03-2025 du 18 mars 2025 relatives au contrôle et audit internes, et à l'issue de l'examen indépendant de l'audit interne sur le dispositif de LBC/FT/FP au titre de l'exercice 2025 les principales faiblesses relevées sont décrites au point 4.1.

Le plan d'action élaboré assorti d'échéances et les suivis trimestriels ont permis de mettre en œuvre la plupart des recommandations formulées par l'audit interne. Les actions sont en cours pour parachever la correction des insuffisances résiduelles.

2.5.8. Perspectives et programme d'actions pour l'année 2026

En dehors des activités classiques, de réponses aux requêtes de la CENTIF-TOGO et de ses partenaires, de détection et de traitement des transactions inhabituelles ou suspectes, le réseau projette en 2026 de :

- suivre la mise en œuvre du plan d'action issu de la cartographie des risques BC/FT/FP des institutions de grande taille du réseau (article 44);
- doter toutes les entités de grande taille du réseau d'outil LBC/FT/FP permettant le profilage des membres et des comptes, le filtrage en temps réel des membres et des transactions, du suivi des mouvements sur les comptes et la génération des alertes. Pour les institutions déjà dotées d'outil de LBC/FT/FP, faire le suivi des profils de risque membre, les opérations des PPE et les opérations inhabituelles à travers la génération des alertes ;

- poursuivre le programme de formation et de sensibilisation à l'intention du personnel, en particulier les employés de front office de même que le Comité de Direction, les dirigeants élus dont les administrateurs ;
- suivre trimestriellement la sensibilisation des employés surtout de front office des Coopec par leurs Responsables LBC/FT/FP et Contrôle Permanent ;
- diffuser périodiquement une documentation relative à la LBC/FT/FP ;
- suivre la mise à jour de l'identité et des éléments d'identification de la clientèle (membres);
- maintenir la surveillance accrue sur les opérations des personnes à risque élevé notamment les PPE à travers la fiche patrimoine PPE et les rapports mensuels sur leurs opérations de collecte de dépôts et de prêts ;
- suivre la tenue effective et régulière du registre électronique des opérations inhabituelles ou suspectes et procéder au besoin aux investigations nécessaires et contrôles renforcés ;
- poursuivre l'identification des bénéficiaires effectifs à travers le formulaire N°05 et conformément aux dispositions légales, réglementaires et internes.

2.6. Changements survenus dans l'organisation

Aucun changement majeur n'est intervenu dans l'organisation structurelle de l'institution au cours de l'exercice 2024. Cependant, on note la nomination d'un Directeur Marketing et Communication qui prend en charges les activités de communication et de marketing du réseau au profit des Coopec.

2.7. Relations avec les autorités de contrôle

Dans ses relations avec les autorités, la Fucec-Togo a rempli les obligations à sa charge. Elle a transmis son rapport annuel au titre de l'exercice 2024. Elle a également centralisé puis communiqué dans les délais les rapports d'activités de toutes les institutions de base.

Elle a en outre fait le reporting des données mensuelles et trimestrielles. L'état de mise en œuvre des mesures correctives des insuffisances relevées par les missions de contrôle est transmis à la Commission Bancaire à la fin de chaque trimestre.

Sur un autre plan, la Structure Faîtière et les Coopec visées à l'article 44 de la Loi portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés ont été représentées à toutes les rencontres périodiques organisées par la BCEAO.

2.8. Activités avec les partenaires

Au cours de l'année 2025, la Fucec-Togo a mis en œuvre, en collaboration avec ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), plusieurs projets visant à renforcer l'inclusion financière des populations, notamment en milieu rural. Ces interventions ont permis à la FUCEC-TOGO de faire un virage vers une stratégie environnementale et sociale, de développer puis piloter des produits financiers innovants aux besoins des membres et de consolider les capacités techniques du réseau. Les principales réalisations dans le cadre de ces partenariats sont présentées ci-après :

2.8.1. ADA (Appui au Développement Autonome)

La collaboration avec ADA s'est poursuivie de manière soutenue à la fois dans la mise en œuvre du projet Agriculture Résiliente au Changement Climatique (ARCC) et dans l'enclenchement du processus d'accréditation au Fonds Vert pour le Climat.

En effet, la phase pilote du projet ARCC a continué par la mise en œuvre du « KAR¹ maïs » dans la préfecture de Haho à l'endroit de 23 producteurs de maïs de la Coopec CAR-NAOLO. Le Kit Agriculture Résiliente (KAR) maïs constitué de l'accompagnement technique et financier des producteurs a fait l'objet d'une présentation par la Fucec-Togo en matière d'adaptation au changement climatique à la Semaine Africaine de la Microfinance (SAM) 2025 à Nairobi au Kenya en octobre 2025. En amont, les premiers résultats issus de l'amendement compost-phosphate du sol ont permis d'envisager la phase deux (2), celui de l'adaptation du KAR maïs en KER (Kit Exploitation Résiliente). A travers une mission de prospection par la Faitière, les élus et techniciens des Coopec Novissi, Enyo et Katchéré ont manifesté leur adhésion au projet et ont identifié les filières ainsi que les groupements de producteurs à intégrer dans cette nouvelle phase.

Par ailleurs, l'obtention du deuxième décaissement après validation des rapports narratifs et financiers semestriels ont permis de faire une étude diagnostique de vulnérabilité approfondie par le consultant DOUTI Bessokoh dans la région des Plateaux, couvrant les filières maïs, riz, soja et niébé. Les missions conjointes avec l'évaluation de la phase pilote par le cabinet AfrikSurvey ont contribué au cadrage de la phase deux (2) du projet et à la co-formulation du Kit Exploitation Résiliente (KER).

En outre, des partenariats techniques (Terre Bénie et CADETE) ont été établis pour l'accompagnement des producteurs pendant la campagne agricole 2026. En décembre 2025, par

¹ Kit Agriculture Résiliente

anticipation, 241 producteurs des Coopec Car Naolo, Novissi, Enyo-Adéta et Katchéré ont été formés.

Concernant le processus d'accréditation au FVC (Fonds Vert Climat), le processus de sélection du consultant avec l'appui d'ADA a été bouclé avec la signature du contrat tripartite le 30 décembre 2025 avec le cabinet CLIMATE PLATFORM.

2.8.2. GIZ (ProFinA/ ProComp / ProSAC)

La Fucec-Togo a poursuivi en 2025 sa collaboration avec la coopération allemande (GIZ), à travers les programmes ProFinA (Promotion du Financement Agricole), ProComp (Compétitivité du secteur privé) et ProSAC (Programme des Systèmes Agroalimentaires intelligents face au Climat). Cette coopération a permis de :

- renforcer les capacités de 23 agents de crédit de la Fucec-Togo, sur le thème « Conception, Analyse et Gestion des produits financiers agricoles » en collaboration avec APSFD-Togo ;
- développer/adapter trois (3) produits financiers spécifiques pour les acteurs porteurs des modèles économiques développés sur les périmètres irrigués ;
- former six (6) formateurs sur l'outil SPIS (Système de Pompage d'Irrigation Solaire) en collaboration avec Sun4Water à Sokodé ;
- entamer la diffusion de modèles économiques sur la transformation agricole au sein du réseau par un consultant du ProComp ;
- acquérir des factsheets sur vingt (20) modèles économiques en version physique sur la transformation agroalimentaire comme outils de formation du personnel du réseau.

En outre, la Fucec-Togo a activement participé aux ateliers de planification opérationnelle annuelle, aux salons d'affaires en tant que membre de jury, aux suivis, aux activités de capitalisation des connaissances et à l'évaluation finale du ProFina.

2.8.3. KfW / Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

Dans le cadre du partenariat avec la KfW, en collaboration avec le Ministère de l'Économie et des Finances, un contrat a été signé avec la FUCEC-TOGO pour bénéficier de la ligne PME/PMI. En effet, cette ligne devra permettre le financement des PME/PMI dans le respect des normes environnementales et sociales.

En amont, la procédure élaborée avec l'appui de l'expert SGES, du cabinet Cazacube, a été adoptée par le Conseil d'Administration de la Faïtière. L'expert a également animé une formation sur « les

enjeux du changement climatique et la gestion des risques environnementaux », à l'intention des cadres de la Faïtière ainsi que des responsables de certaines institutions de base.

Par la suite, conformément au contrat, la Fucec-Togo a commencé à bénéficier de l'assistance technique du cabinet IPC, qui a réalisé une mission de due diligence du réseau. Cette mission a abouti à l'élaboration d'un plan d'activités structuré autour de trois composantes :

- Assistance Technique (AT) de soutien : Consolidation de la base institutionnelle, définition de critères PME/PMI renforcés, mise en place du Système de Gestion Environnementale et Sociale ;
- AT d'Appoint : Recherche de l'excellence opérationnelle à travers l'harmonisation des processus et l'accélération de la digitalisation ;
- AT de transformation : Modernisation globale incluant l'innovation produits et la transformation digitale intégrée.

Des séances de travail ont ensuite été organisées avec les Coopec Avé, Eelo, Maturité et Solidarité pour l'évaluation SGES des dossiers de crédit PME/PMI soumis pour la demande du premier décaissement. Après un suivi rigoureux des dossiers éligibles, soixante et huit (68) ont été validés permettant un premier financement d'un montant de 700 millions.

Ces résultats confirment la volonté de la Fucec-Togo de faire de la finance inclusive un levier de développement équitable et durable pour l'ensemble des communautés qu'elle dessert.

2.9. Analyse des affiliations et désaffiliations d'institutions membres

Durant l'exercice sous revue, le réseau n'a enregistré ni affiliation ni désaffiliation de Coopec.

2.10. Liste des institutions financières auprès desquelles l'institution effectue des placements ou qui lui octroient du financement

Au titre de l'exercice 2025, les placements des institutions du réseau en dépôts à terme et en obligations sont faits dans les institutions suivantes : African Lease Togo, BSIC, Coris Bank International Togo, LA FINAO, Orabank Togo, SGI-TOGO, SGI HUDSON & Cie Côte d'Ivoire, SIAB, UTB.

Sur l'exercice 2025, le réseau a reçu le premier décaissement d'un emprunt de la KfW via le ministère de l'Economie et des Finances.

2.11. Difficultés rencontrées

Au rang des difficultés rencontrées par le réseau, on peut signaler :

- l'existence au sein du réseau de Coopec structurellement déficitaires et à fonds propres négatifs ;
- la gestion non optimale des risques dans les institutions du réseau, caractérisée notamment par la violation des politiques de crédit dans certaines institutions de base, la faiblesse du suivi structuré du portefeuille de crédit, la prise inconsidérée de risque dans certains financements ;
- le déséquilibre de la taille des institutions du réseau ;
- les limitations du SIG en usage dans le réseau pour la production des informations financières à des fins d'analyse et de décisions.

III. PERSPECTIVES

Dans un contexte de rude concurrence sur le marché national de la microfinance marqué par le renforcement de la réglementation sur les institutions de micro finance de la zone en matière de gouvernance, les perspectives de notre réseau s'articulent autour des défis suivants :

- Assurer l'unité du réseau en privilégiant la gestion des crises en interne, en veillant à l'adoption et à l'application des textes harmonisés et en mettant en œuvre la politique et les procédures d'optimisation de la taille des institutions du réseau ;
- Continuer l'amélioration de la communication interne entre les entités du réseau pour une gouvernance plus participative et inclusive ;
- offrir des services d'épargne et de crédit adaptés pour les besoins des membres selon une approche dynamique et modernisée, tout en renforçant l'efficacité du processus d'octroi et de suivi des crédits ;
- concrétiser l'unité effective et définitive par les services en commun offerts par une Structure Faîtière plus adaptée et axée sur l'efficacité des Coopec ;
- disposer d'un réseau rentable et présentant une sécurité financière à tous les niveaux (Coopec et Faîtière).
- Rendre effective l'offre des services financiers numériques à travers la digitalisation des processus de crédit et la diversification des canaux.

Toutes ces perspectives se fondent sur les onze (11) objectifs stratégiques du plan d'affaires 2024-2028 adopté par le Conseil d'administration et qui sont la toile des actions de notre institution sur les années à venir :

- 1- Développer une offre diversifiée, innovante et une force de vente compétitives ;
- 2- Améliorer le cadre d'accueil et la qualité de la Gestion de la Relation Clientèle (GRC) ;
- 3- Renforcer le système d'informations et de gestion (SIG) ;
- 4- Améliorer la rentabilité du Réseau ;
- 5- Renforcer la sécurité financière et physique des institutions ;
- 6- Développer les compétences du capital humain et améliorer son administration ;
- 7- Assurer le management stratégique de la performance du capital humain ;
- 8- Redimensionner le réseau par l'exécution du plan de mise en œuvre du RPP-OTI ;
- 9- Améliorer la qualité des relations d'affaires entre la Structure Faîtière et les Coopec ;
- 10- Développer la culture coopérative et assurer la responsabilité sociétale.

Par ailleurs, dans les perspectives, nous travaillerons à :

- la densification de la commercialisation de Fucec-Mobile, la construction d'un réseau d'agents à travers les services financiers numériques et le déploiement de la digitalisation du process de crédit ;
- la mise en œuvre de la stratégie marketing et communication ;
- la professionnalisation de la force de vente à travers l'évaluation et l'ajustement des Standards de Qualité de Services (SQS) ;
- la gestion structurée de la relation clientèle à travers la mise place d'un dispositif efficace de traitement des plaintes et des réclamations ;
- la poursuite du renforcement de la communication institutionnelle à travers l'animation dynamique du site web du réseau et la présence plus accrue sur les réseaux sociaux ;
- le suivi de la rentabilité des Coopec à travers des études ciblées et dont les résultats sont exploités pour prise de décisions ;
- l'évaluation annuels des plans d'affaires des institutions ;
- la révision du manuel de gestion de la trésorerie du réseau et la veille sur l'optimisation de la gestion des liquidités des institutions ;
- la mise en place d'un nouveau plan directeur de formation et la poursuite efficace du renforcement des capacités des élus et du personnel ;
- l'évaluation et la révision du dispositif d'évaluation du capital humain ;
- l'optimisation du traitement des données des entités de base afin d'assurer efficacement le reporting périodique et réglementaire ;
- le renforcement de la surveillance institutionnelle en vue de sécuriser davantage le patrimoine des institutions du réseau ;
- la transformation institutionnelle conformément aux dispositions de la Loi n°2026-005 du 24 mars 2026, portant réglementation de la microfinance en République Togolaise.

La concrétisation de ces perspectives évoquées supra ne se fera pas sans des difficultés sur lesquelles le réseau devra travailler en vue de réduire leur impact négatif sur sa performance. Au rang de ces difficultés, on peut citer :

- l'existence au sein du réseau de Coopec structurellement déficitaires et à fonds propres négatifs ;
- l'engagement et l'éthique des ressources humaines de plus en plus décriés ;
- la gestion non optimale des risques dans les institutions du réseau, caractérisée notamment par la violation des politiques de crédit dans certaines institutions du réseau, la faiblesse du suivi structuré du portefeuille de crédit, la prise inconsidérée de risque dans certains financements ;
- le déséquilibre de la taille des institutions du réseau ;
- les limitations du SIG en usage dans le réseau pour la production des informations financières à des fins d'analyse et de décisions.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président,



Messan FIOKLOU

IV - ETATS FINANCIERS

BILAN COMBINE										DIMF 2000
Etat : C		Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)								
Date d'arrêté : 31/12/2025		F:01 / NT:003								
D : AA0										
P : A		N.S. : TOG 9/00		M : 1		(En francs CFA)				
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	71 907 693 928	0	71 907 693 928	54 766 310 161	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	726 519 756	28 715 935	
A10	Valeur en caisse	7 186 016 221	0	7 186 016 221	5 827 931 054	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	665 482	665 482	
A11	Billets et monnaies	7 186 016 221	0	7 186 016 221	5 827 931 054	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	140 000	3 850 000	
	Monnaie électronique acquise	0	0	0	0	F2B	Dépôts à terme reçus	0	0	
						F2C	Dépôts de garantie reçus	140 000	3 850 000	
						F2D	Autres dépôts reçus	0	0	
						F3A	Comptes d'emprunts	700 000 000	0	
A12	Comptes ordinaires débiteurs	12 081 777 771	0	12 081 777 771	9 625 732 049	F3E	Emprunts à moins d'un an	0	0	
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	51 599 834 570	0	51 599 834 570	38 316 965 014	F3F	Emprunts à terme	700 000 000	0	
A2H	Dépôts à terme constitués	51 559 110 870		51 559 110 870	38 276 241 314	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0	
A2I	Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0	F55	Ressources affectées	22 190 827	22 190 827	
A2J	Autres dépôts constitués	40 723 700	0	40 723 700	40 723 700	F60	Dettes rattachées	3 523 446	2 009 626	
A3A	Comptes de prêts	297 604 305	0	297 604 305	337 819 883					
A3B	Prêts à moins d'un an	0	0	0	0					
A3C	Prêts à terme	297 604 305	0	297 604 305	337 819 883					
A60	Créances rattachées	742 461 062	0	742 461 062	657 862 162					
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0					
	Prêts Immobilisés	0	0	0	0					
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0					
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0					
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0					
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	118 235 661 409	2 389 711 026	115 845 950 382	120 167 635 646	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	160 057 233 731	147 584 786 751	
B2D	Crédits court terme	54 658 986 107	0	54 658 986 107	55 879 057 954	G10	Comptes ordinaires créditeurs	114 938 728 539	104 081 980 101	
B2N	Comptes ordinaires	0	0	0	0	G15	Dépôts à terme reçus	11 847 729 973	9 849 280 618	
B30	Crédits à moyen terme	30 683 905 720	0	30 683 905 720	33 766 965 773	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	
B40	Crédits à long terme	19 979 002 826	0	19 979 002 826	20 466 312 923	G30	Autres dépôts de garantie reçus	29 988 314 478	30 617 760 013	
B65	Créances rattachées	6 635 587 555	0	6 635 587 555	6 165 745 214	G35	Autres dépôts reçus	1 536 000 000	1 536 000 000	
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	6 278 179 200	2 389 711 026	3 888 468 174	3 889 553 781	G60	Emprunts	0	0	
	Crédits Immobilisés	1 709 341 153	0	1 709 341 153	1 160 270 753	G70	Autres sommes dues	0	0	
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	1 070 550 714	285 020 037	785 530 677	1 143 080 762	G90	Dettes rattachées	1 746 460 741	1 499 766 019	
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	2 037 697 060	1 063 634 519	974 062 541	1 111 443 181					
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1 460 590 274	1 041 056 469	419 533 804	474 759 085					
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	5 020 435 023	245 837 537	4 774 597 486	4 047 179 382	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	6 097 731 526	5 245 781 084	
C10	Titres de placement	1 319 579 437	0	1 319 579 437	1 002 600 647	H10	Versements restant à effectuer	0	0	
C30	Comptes de stocks	156 552 918	0	156 552 918	160 529 848	H40	Créditeurs divers	3 178 477 094	2 498 760 181	
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer	0	0	
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	2 919 254 432	2 747 020 903	
C33	Stocks de fournitures	156 552 918	0	156 552 918	160 529 848	H6B	Comptes de liaison	23 863 676	61 132 246	

BILAN COMBINE										DIMF 2000
Etat : C		Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)								
Date d'arrêté : 31/12/2025		F:02 / NT:003								
D : AA0										
P : A		N.S. : TOG 9/00		M : 1		(En francs CFA)				
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
C34	Autres stocks et assimilés				0	H6C	Comptes de différences de conversion	0	0	
C40	Débiteurs divers	2 484 709 935	245 837 537	2 238 872 398	1 893 277 849	H6G	Comptes de régularisation - passif	2 311 800 147	2 197 835 593	
C55	Créances rattachées	47 866 236		47 866 236	20 728 681	H6P	Comptes d'attente - passif	583 590 608	488 053 064	
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	263 813 550		263 813 550	267 071 893					
C59	Valeurs à rejeter	0		0	0					
C6A	Comptes d'ordre et divers	747 912 947	0	747 912 947	702 970 464					
C6B	Comptes de liaison	206 512 982		206 512 982	146 074 275					
C6C	Comptes de différence de conversion	0		0	0					
C6G	Comptes de régularisation actif	187 854 330		187 854 330	206 033 572	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	
C6Q	Comptes transitoires	0		0	0	K20	Titres de participation	0	0	
C6R	Comptes d'attente - actif	353 545 635		353 545 635	350 862 617					
D01	VALEURS IMMOBILISEES	21 722 760 133	6 787 175 141	14 935 584 992	13 473 964 242	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	40 582 341 776	39 595 805 662	
D1A	Immobilisations financières	4 508 950 000	0	4 508 950 000	4 458 950 000	L10	Subventions d'investissement	1 895 506	1 631 570	
D1E	Titres de participation	4 508 950 000	0	4 508 950 000	4 458 950 000					
D1L	Titres d'investissement	0	0	0	0	L20	Fonds affectés	6 800 800 684	6 271 614 622	
D10	Prêts et titres subordonnés	0		0	0	L21	Fonds de garantie	228 315 723	228 315 723	
D1S	Dépôts et cautionnements	90 965 801	0	90 965 801	89 687 155	L22	Fonds d'assurance	0	0	
D23	Immobilisations en cours	1 062 434 202	0	1 062 434 202	1 338 015 656	L23	Fonds de bonification	0	0	
D24	Incorporelles	3 614 500	0	3 614 500	4 500 000	L24	Fonds de sécurité	6 528 048 660	5 998 862 597	
D25	Corporelles	1 058 819 702	0	1 058 819 702	1 333 515 656	L25	Autres fonds affectés	44 436 301	44 436 301	
D30	Immobilisations d'exploitation	14 743 547 177	6 533 773 335	8 209 773 842	6 577 342 013	L27	Fonds de crédit	671 133 939	676 320 383	
D31	Incorporelles	252 346 976	178 392 026	73 954 950	54 360 988	L30	Provisions pour Risques et Charges	2 527 094 572	2 367 430 045	
D36	Corporelles	14 491 200 201	6 355 381 309	8 135 818 892	6 522 981 025	L31	Provisions pour charges de retraite	765 232 241	775 022 028	
D40	Immobilisations hors exploitation	24 400 000	0	24 400 000	0	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0	
D41	Incorporelles	0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	1 761 862 331	1 592 408 017	
D45	Corporelles	24 400 000	0	24 400 000	0	L35	Provisions réglementées	0	0	
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	1 224 996 285	253 401 806	971 594 479	926 042 444	L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0	
D46	Incorporelles	0	0	0	0	L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0	
D47	Corporelles	1 224 996 285	253 401 806	971 594 479	926 042 444	L41	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0	
						L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	0	0	
						L45	Fonds pour risques financiers généraux	1 917 169 250	1 917 169 250	
						L50	Primes liées au capital	0	0	
						L55	Réserves	17 482 721 123	15 712 213 251	
						L56	Réserve générale	4 154 210 063	3 753 906 486	
D50	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0	0	L57	Réserves facultatives	826 482 577	705 698 092	
D51	Crédit-bail	0	0	0	0	L58	Autres réserves	12 502 028 483	11 252 608 673	
D52	L.O.A.	0	0	0	0	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0	
D53	Location-vente	0	0	0	0	L60	Capital	6 140 941 500	7 778 742 000	

BILAN COMBINE										DIMF 2000	
Etat : C		Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)									
Date d'arrêté : 31/12/2025		F:03 / NT:003									
		D : AA0									
P : A		N.S. : TOG 9/00				M : 1		(En francs CFA)			
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024		
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET						
D60	Créances rattachées	67 466 668	0	67 466 668	83 926 975	L61	Capital appelé	6 140 941 500	7 778 742 000		
						L62	Capital non appelé	0	0		
						L65	Fonds de dotation	352 713 144	352 713 144		
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L70	Report à nouveau (+ ou -)	2 680 917 543	2 117 209 105		
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0						
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0						
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0						
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0						
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0						
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0						
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0		
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	2 006 954 514	2 400 762 291		
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	2 006 954 514	2 400 762 291		
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0		
E90	TOTAL ACTIF	216 886 550 493	9 422 723 704	207 463 826 789	192 455 089 432	L90	TOTAL PASSIF	207 463 826 789	192 455 089 432		

HORS BILAN COMBINÉ		DIMF 2000	
Etat : C		Etablissement : FUCEC - TOGO	
Date d'arrêté : 31/12/2025		(en francs CFA)	
D : AC0		F : 01/001	
P: A		M : 1	
N.S.: TOG X/XX			
Code poste	LIBELLES	2025	2024
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	(38 000 000)	(43 000 000)
N1A	Engagements donnés en faveur des institutions financières	38 000 000	43 000 000
N1H	Engagements reçus des institutions financières		
N1J	Engagements donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients		
N1K	Engagements reçus des membres, bénéficiaires ou clients		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	(175 794 811)	(61 254 884)
N2A	D'ordre des institutions financières	40 000 000	40 000 000
N2H	Reçus des institutions financières		
N2J	D'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	135 794 811	21 254 884
N2M	Reçus des membres, bénéficiaires ou clients		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
N3A	Titres à livrer		
N3B	Intervention à l'émission		
N3C	Marché gris		
N3D	Autres titres à livrer		
N3E	Titres à recevoir		
N3F	Intervention à l'émission		
N3G	Marché gris		
N3H	Autres titres à livrer		
	ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES		
P1A	Francs CFA achetés non encore reçus		
P1B	Devises achetées non encore reçues		
P1C	Francs CFA vendus non encore livrés		
P1D	Devises vendues non encore livrées		
	PRÊTS OU EMPRUNTS EN DEVISES		
P1E	Devises prêtées non encore livrées		
P1F	Devises empruntées non encore reçues		
	OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME		
P1G	Opérations de change à terme francs CFA à recevoir contre devises à livrer		
P1H	Opérations de change à terme devises à recevoir contre francs CFA à livrer		
P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer		
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir		
P1L	Report /déport non couru à recevoir		
P1M	Report /déport non couru à payer		
P1R	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir		
P1S	Intérêts non courus en devises couverts à payer		
P1V	Ajustements devises hors bilan		
	AUTRES ENGAGEMENTS		
Q1A	Engagements donnés		
Q1B	Engagements reçus		
	OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TIERS	1 603 125 023	1 936 915 640
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles	79 814 763	73 258 949
Q1F	Comptes exigibles après encaissement	(79 814 763)	(73 258 949)
Q1J	Comptes de suivi des engagements de financement consortiaux		
Q1K	Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux		
Q1L	Comptes de suivi des crédits consortiaux	1 231 797 205	1 578 699 450
Q1M	Crédits distribués pour le compte de tiers	211 698 292	211 698 292
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX		

COMPTE DE RESULTAT COMBINE								DIMF 2080
Etat : C		Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)						
Date d'arrêté : 31/12/2025		F:01 / NT:004						
		D : RA0						
P : A		N.S. : TOG 9/00		M:1		(En francs CFA)		
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024	
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	604 417 386	608 228 990	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	2 739 282 940	2 162 645 301	
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	19 370	806	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	157 496 833	116 781 385	
R1B	Organe financier	0	0	V1B	Organe financier	0	0	
R1C	Caisse centrale	0	0	V1C	Caisse centrale	0	0	
R1D	Trésor Public	0	0	V1D	Trésor Public	0	0	
R1E	CCP	0	0	V1E	CCP	14 918 155	6 325 649	
R1F	Banques et correspondants	0	806	V1F	Banques et correspondants	142 000 746	110 455 736	
R1H	Etablissements financiers	0	0	V1H	Etablissements financiers	0	0	
R1I	SFD	19 370	0	V1I	SFD	0	0	
R1K	Autres institutions financières	0	0	V1K	Autres institutions financières	577 932	0	
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	0	0	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	2 564 054 102	2 021 852 477	
R1N	Dépôts à terme reçus	0	0	V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	2 564 054 102	2 021 852 477	
R1P	Dépôts de garantie reçus	0	0	V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	0	0	
R1Q	Autres dépôts reçus	0	0	V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués	0	0	
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	3 500 000	0	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	17 732 005	24 011 439	
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an	0	0	V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	0	0	
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	3 500 000	0	V2G	Intérêts sur prêts à terme	17 732 005	24 011 439	
R2R	Autres intérêts	0	0	V2Q	Autres Intérêts	0	0	
R2T	Divers intérêts	0	0	V2S	Divers Intérêts	0	0	
R2Z	Commissions	600 898 016	608 228 184	V2T	Commissions	0	0	
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	2 252 736 057	1 964 241 989	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	20 197 916 763	20 744 303 797	
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	2 159 068 533	1 870 304 827	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	15 143 105 941	15 760 042 533	
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	1 592 405 317	1 381 865 180	V3G	Autres crédits à court terme	7 759 210 559	7 942 434 611	
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	469 420 576	416 405 779	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	4 969 683 971	5 449 836 889	
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0	0	V3N	Intérêts sur crédits à long terme	2 414 211 411	2 367 771 033	
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus	1 812 639	2 124 701		Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus	95 430 000	69 909 167	V3R	Autres Intérêts	176 625 255	126 164 366	
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues	0	0	V3T	Divers Intérêts	176 625 255	126 164 366	
R3Q	Autres Intérêts	0	0	V3X	Commissions	4 878 185 568	4 858 096 898	
R3T	Commissions	93 667 524	93 937 162					
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	20 080 046 260	20 334 478 119		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0	
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	2 857 153 443	2 572 470 980		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	22 937 199 703	22 906 949 098	
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	13 101	222	V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	105 100 490	75 842 573	
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	13 101	222	V4C	Produits et profits sur titres de placement	105 100 490	75 824 363	
R4K	Charges sur opérations diverses	0	0	V4D	Intérêts sur crédit accordés au personnel non membre	0	0	
R4N	Commissions	0	0	V4E	Produits sur opérations diverses	0	18 210	
				V4F	Commissions	0	0	
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	74 879 743	85 828 475	
R5C	Frais d'acquisition	0	0	V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	0	0	
R5D	Etalement de la prime	0	0	V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	74 879 743	85 828 475	
				V5F	Produits et profits sur titres d'investissement	0	0	

COMPTE DE RESULTAT COMBINE								DIMF 2080
Etat : C		Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)						
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 02 / NT : 004						
		D : RA0						
P : A		N.S. : TOG 9/00		M : 1		(En francs CFA)		
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024	
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL et OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	V5G	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	
R5G	Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	
R5H	Dotations aux amortissements	0	0	V5J	Loyers	0	0	
R5J	Dotations aux provisions	0	0	V5K	Reprises de provisions	0	0	
R5K	Moins-values de cession	0	0	V5L	Plus-values de cession	0	0	
R5L	Autres charges	0	0	V5M	Autres produits	0	0	
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	0	0	V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	0	0	
R5N	Dotations aux amortissements	0	0	V5P	Loyers	0	0	
R5P	Dotations aux provisions	0	0	V5Q	Reprises de provisions	0	0	
R5Q	Moins-values de cession	0	0	V5R	Plus-values de cession	0	0	
R5R	Autres charges	0	0	V5S	Autres produits	0	0	
R5S	Charges sur opérations de location -vente	0	0	V5T	Produits sur opérations de location vente	0	0	
R5T	Dotations aux amortissements	0	0	V5V	Loyers	0	0	
R5U	Dotations aux provisions	0	0	V5W	Reprises de provisions	0	0	
R5V	Moins-values de cession	0	0	V5X	Plus-values de cession	0	0	
R5X	Autres charges	0	0	V5Y	Autres produits	0	0	
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés / capital social	0	0					
R6A	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	
R6B	Pertes sur opérations de change	0	0	V6B	Gains sur opérations de change	0	0	
R6C	Commissions	0	0	V6C	Commissions	0	0	
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	2 831 671	7 060 956	
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières	0	0	V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières	0	0	
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires	0	0	V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	300 000	605 413	
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	0	0	V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières	0	0	
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	V6P	Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	2 531 671	6 455 543	
R6S	Charges sur engagements sur titres	0	0	V6Q	Produits sur engagements sur titres	0	0	
R6T	Charges sur autres engagements reçus	0	0	V6R	Produits sur autres engagements donnés	0	0	
				V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers	0	0	
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	27 764 453	38 200 058	V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	15 955 380	335 044	
R6W	Charges sur les moyens de paiement	19 704	3 750	V6V	Produits sur les moyens de paiement	15 361 624	335 044	
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	27 744 749	38 196 308	V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	593 756	0	
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	228 625	76 500	V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	7 696 950	6 685 334	
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif	0	0	V7B	Plus - values sur cession d'éléments d'actif	2 788 600	1 347 000	
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière	228 625	76 500	V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	0	0	
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	0	0	V7D	Divers produits d'exploitation financière	4 908 350	5 338 334	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	178 458 055	137 475 602		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0	
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	28 006 179	38 276 780		AUTRES PRODUITS FINANCIERS	206 464 234	175 752 382	
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	20 080 046 260	20 334 478 119		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	178 458 055	137 475 602		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0	
	PRODUIT FINANCIER NET	20 258 504 315	20 471 953 721		CHARGE FINANCIERE NETTE	0	0	
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	397 390 383	380 010 911		VENTES	0	0	

COMPTE DE RESULTAT COMBINE								DIMF 2080
Etat : C		Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)						
Date d'arrêté : 31/12/2025		F:03 / NT:004						
P : A		D : RA0		N.S. : TOG 9/00		M:1		(En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2 025	2 024	Code Poste	PRODUITS	2 025	2 024	
R8G	Achats de marchandises	395 914 993	389 329 426	V8B	MARGE COMMERCIALE	0	0	
R8J	Stocks vendus	0	0	V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0	
R8L	Variations de stocks marchandises	1 475 390	-9 318 515					
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	22 670 276 155	20 666 862 742		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	4 837 259 222	3 136 977 220	
S02	FRAIS DE PERSONNEL	9 982 681 249	9 859 135 673					
S03	Salaires et traitements	7 076 930 816	7 168 138 084	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	53 608 264	59 465 931	
S04	Charges sociales	2 839 127 172	2 629 687 796	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0	0	
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	66 623 261	61 309 793	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues	0	0	
S1A	IMPOTS ET TAXES	156 444 010	123 404 894					
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	4 013 899	2 081 603	W4G	Plus-values de cession	25 780 190	22 951 425	
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	151 571 111	120 497 291	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	25 780 190	22 951 425	
S1D	Impôts directs	0	0	W4J	sur immobilisations financières	0	0	
S1G	Impôts indirects	0	170 545	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	3 880 000	3 904 000	
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	681 517	1 406 488	W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	0	0	
S1J	Impôts et taxes divers	150 889 594	118 920 258	W4M	Charges refacturées	0	0	
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	859 000	826 000	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	
				W4P	Autres transferts de charges	0	0	
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	4 530 102 065	4 246 591 255	W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	23 948 074	32 610 506	
S2B	Services extérieurs	1 189 849 234	1 167 220 715					
S2C	Redevances de crédit-bail	0	0	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0	
S2D	Loyers	119 339 334	113 068 953	W51	Immobilisations incorporelles	0	0	
S2F	Charges locatives et de co-propriété	454 450	225 980	W52	Immobilisations corporelles	0	0	
S2H	Entretien et réparations	356 217 020	332 048 823					
S2J	Primes d'assurance	514 019 771	492 949 773	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	0	
S2K	Etudes et recherches	13 290 000	67 253 000	X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0	
S2M	Frais de formation du personnel	128 451 199	103 559 141					
S2L	Divers	58 077 460	58 115 045	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	7 915 981	10 641 873	
S3A	Autres services extérieurs	2 611 130 894	2 487 766 572	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	7 915 981	0	
S3B	Personnel extérieur à l'institution	25 375 793	47 672 333	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	0	10 641 873	
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	648 332 021	604 475 267					
S3E	Publicité, publications et relations publiques	425 706 105	351 743 407	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	4 775 734 978	3 066 869 416	
S3G	Transports de biens	272 000	202 000	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	3 284 064 119	1 650 855 331	
S3J	Transports collectifs du personnel	0	0	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	543 165 899	381 105 675	
S3L	Déplacements, missions et réceptions	514 233 964	486 924 480	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1 531 331 824	785 355 862	
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	633 262 272	651 506 313	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1 209 566 396	484 393 794	
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	355 727 444	338 558 302	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	33 603 511	56 393 338	
S3P	Divers	8 221 295	6 684 470	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	1 099 680 634	1 038 920 794	
				X6I	Reprises de provisions réglementées	0	0	
				X6J	Récupération sur créances amorties	358 386 714	320 699 953	
S4A	Charges diverses d'exploitation	729 121 937	591 603 968					
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	176 295 188	128 922 035	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	96 803 032	117 013 001	
S4D	Indemnités de fonction versées	0	0					
S4I	Frais de tenue d'assemblée	278 217 359	235 861 775	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	558 737 373	583 333 221	

COMPTE DE RESULTAT VERSION DEVELOPEE						DIMF 2080	
Etat : C		Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)					
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 04 / NT : 004					
		D : RA0					
P : A		N.S. : TOG 9/00		M : 1		(En francs CFA)	
Code Poste	CHARGES	2 025	2 024	Code Poste	PRODUITS	2 025	2 024
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	0	0	L80	DEFICIT	0	0
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0				
S4M	sur immobilisations financières	0	0				
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	306 000	352 000				
S4Q	Produits rétrocédés	306 000	352 000				
S4R	Autres transferts de produits	0	0				
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	274 303 390	226 468 158				
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0				
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	1 010 709 243	946 596 621				
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	6 082 413	8 323 609				
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	967 546 003	934 500 721				
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	30 331 327	225 000				
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	6 749 500	3 547 291				
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0				
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0				
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	6 990 339 588	5 491 134 300				
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	2 409 013 824	3 232 382 207				
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	294 794 908	519 602 930				
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1 073 162 447	1 467 719 362				
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1 041 056 469	1 245 059 914				
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	86 230 220	195 159 282				
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	1 317 854 662	924 854 247				
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0				
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	2 730 608 941	809 953 938				
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	446 631 941	328 784 627				
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	108 957 206	296 260 923				
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	360 415 169	373 514 403				
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	207 310 515	191 865 892				
L80	EXCEDENT	2 006 954 514	2 400 762 291				
T84	TOTAL CHARGES	28 636 463 564	26 920 024 921	X84	TOTAL PRODUITS	28 636 463 564	26 920 024 921

BILAN COOPEC DE BASE										DIMF 2000
Etat : C		Fucec-Togo - Ensemble Coopec								
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 01 / NT : 003								
P : A		D : AA0		M : 1		(En francs CFA)				
N.S. : TOG 9/00										
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	69 333 886 532	0	69 333 886 532	57 961 591 640	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	4 303 645 867	139 532 012	
A10	Valeur en caisse	6 117 188 215	0	6 117 188 215	5 405 905 078	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	665 482	665 482	
A11	Billets et monnaies	6 117 188 215		6 117 188 215	5 405 905 078	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	140 000	3 850 000	
	Monnaie électronique acquise	0		0	0	F2B	Dépôts à terme reçus	0	0	
						F2C	Dépôts de garantie reçus	140 000	3 850 000	
						F2D	Autres dépôts reçus	0	0	
A12	Comptes ordinaires débiteurs	24 761 972 301		24 761 972 301	20 090 066 550	F3A	Comptes d'emprunts	4 277 014 171	0	
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	38 043 799 919	0	38 043 799 919	31 813 799 919	F3E	Emprunts à moins d'un an	2 129 529 721	0	
A2H	Dépôts à terme constitués	38 043 799 919		38 043 799 919	31 813 799 919	F3F	Emprunts à terme	2 147 484 451	0	
A2I	Dépôts de garantie constitués	0		0	0	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0	
A2J	Autres dépôts constitués	0		0	0	F55	Ressources affectées	22 190 827	22 190 827	
A3A	Comptes de prêts	297 604 305	0	297 604 305	337 819 883	F60	Dettes rattachées	3 635 386	112 825 703	
A3B	Prêts à moins d'un an	0		0	0					
A3C	Prêts à terme	297 604 305		297 604 305	337 819 883					
A60	Créances rattachées	113 321 793		113 321 793	314 000 209					
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0					
	Prêts Immobilisés	0	0	0	0					
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0					
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0					
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0					
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	118 229 755 530	2 389 711 026	115 840 044 504	120 156 444 966	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	160 047 668 788	147 580 609 471	
B2D	Crédits court terme	54 658 986 107		54 658 986 107	55 879 057 954	G10	Comptes ordinaires créditeurs	114 929 163 595	104 077 802 822	
B2N	Comptes ordinaires	0		0	0	G15	Dépôts à terme reçus	11 847 729 973	9 849 280 618	
B30	Crédits à moyen terme	30 683 905 720		30 683 905 720	33 766 965 773	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	
B40	Crédits à long terme	19 973 990 096		19 973 990 096	20 455 605 864	G30	Autres dépôts de garantie reçus	29 988 314 478	30 617 760 013	
B65	Créances rattachées	6 634 694 407		6 634 694 407	6 165 261 593	G35	Autres dépôts reçus	1 536 000 000	1 536 000 000	
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	6 278 179 200	2 389 711 026	3 888 468 174	3 889 553 781	G60	Emprunts	0	0	
	Crédits Immobilisés	1 709 341 153		1 709 341 153	1 160 270 753	G70	Autres sommes dues	0	0	
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	1 070 550 714	285 020 037	785 530 677	1 143 080 762	G90	Dettes rattachées	1 746 460 741	1 499 766 019	
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	2 037 697 060	1 063 634 519	974 062 541	1 111 443 181					
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1 460 590 274	1 041 056 469	419 533 804	474 759 085					
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	2 223 276 775	64 698 831	2 158 577 945	1 813 383 332	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	3 276 828 052	11 668 538 516	
C10	Titres de placement	34 481 290	0	34 481 290	84 182 500	H10	Versements restant à effectuer	0	0	
C30	Comptes de stocks	125 717 433	0	125 717 433	135 079 767	H40	Créditeurs divers	737 506 317	9 169 798 614	
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer	0	0	
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	2 539 321 736	2 498 739 902	
C33	Stocks de fournitures	125 717 433	0	125 717 433	135 079 767	H6B	Comptes de liaison	23 863 676	61 120 496	

BILAN COOPEC DE BASE										DIMF 2000
Etat : C		Fucec-Togo - Ensemble Coopec								
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 02 / NT : 003								
P : A		D : AA0		M : 1		(En francs CFA)				
N.S. : TOG 9/00										
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
C34	Autres stocks et assimilés	0	0	0	0	H6C	Comptes de différences de conversion	0	0	
C40	Débiteurs divers	1 076 194 699	64 698 831	1 011 495 868	633 422 394	H6G	Comptes de régularisation - passif	1 931 867 462	1 951 022 997	
C55	Créances rattachées	1 041 293	0	1 041 293	2 528 681	H6P	Comptes d'attente - passif	583 590 597	486 596 409	
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	241 580 732		241 580 732	263 193 896					
C59	Valeurs à rejeter	0		0	0					
C6A	Comptes d'ordre et divers	744 261 328	0	744 261 328	694 976 094					
C6B	Comptes de liaison	206 512 982		206 512 982	146 074 275					
C6C	Comptes de différence de conversion	0		0	0					
C6G	Comptes de régularisation actif	184 202 711		184 202 711	204 808 019					
C6Q	Comptes transitoires	0		0	0					
C6R	Comptes d'attente - actif	353 545 635		353 545 635	344 093 800					
D01	VALEURS IMMOBILISEES	18 700 301 988	6 038 930 302	12 661 371 686	11 668 659 306	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	
D1A	Immobilisations financières	3 121 400 000	0	3 121 400 000	3 117 400 000	K20	Titres de participation	0	0	
D1E	Titres de participation	3 121 400 000	0	3 121 400 000	3 117 400 000					
D1L	Titres d'investissement	0	0	0	0	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	32 365 737 960	32 211 399 245	
D10	Prêts et titres subordonnés	0		0	0	L10	Subventions d'investissement	859 270	1 631 570	
D1S	Dépôts et cautionnements	88 831 011	0	88 831 011	87 552 365					
D23	Immobilisations en cours	987 064 542	0	987 064 542	1 261 145 996	L20	Fonds affectés	0	0	
D24	Incorporelles	614 500	0	614 500	0	L21	Fonds de garantie	0	0	
D25	Corporelles	986 450 042	0	986 450 042	1 261 145 996	L22	Fonds d'assurance	0	0	
D30	Immobilisations d'exploitation	13 253 497 585	5 785 528 496	7 467 969 089	6 237 591 527	L23	Fonds de bonification	0	0	
D31	Incorporelles	149 221 072	131 321 877	17 899 195	18 386 917	L24	Fonds de sécurité	0	0	
D36	Corporelles	13 104 276 513	5 654 206 619	7 450 069 894	6 219 204 610	L25	Autres fonds affectés	0	0	
D40	Immobilisations hors exploitation	24 400 000	0	24 400 000	0	L27	Fonds de crédit	0	0	
D41	Incorporelles	0	0	0	0	L30	Provisions pour Risques et Charges	2 009 999 080	2 016 742 178	
D45	Corporelles	24 400 000	0	24 400 000	0	L31	Provisions pour charges de retraite	524 665 814	534 455 601	
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	1 224 996 285	253 401 806	971 594 479	926 042 444	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0	
D46	Incorporelles	0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	1 485 333 266	1 482 286 577	
D47	Corporelles	1 224 996 285	253 401 806	971 594 479	926 042 444	L35	Provisions réglementées	0	0	
						L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0	
						L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0	
						L41	Emprunts et titres émis subordonnés	345 674 774	427 973 363	
						L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	7 813 088	2 978 656	
D50	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0	0	L45	Fonds pour risques financiers généraux	1 787 169 250	1 787 169 250	
D51	Crédit-bail	0	0	0	0	L50	Primes liées au capital	0	0	
D52	L.O.A.	0	0	0	0	L55	Réserves	17 447 316 493	15 701 166 848	
D53	Location-vente	0	0	0	0	L56	Réserve générale	4 125 433 282	3 749 487 932	
						L57	Réserves facultatives	824 273 282	703 488 797	
						L58	Autres réserves	12 497 609 929	11 248 190 119	
						L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0	
D60	Créances rattachées	112 565		112 565	38 926 975	L60	Capital	6 140 941 500	7 778 742 000	
						L61	Capital appelé	6 140 941 500	7 778 742 000	

BILAN COOPEC DE BASE										DIMF 2000
Etat : C		Fucec-Togo - Ensemble Coopec								
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 03 / NT : 003								
P : A		D : AA0		M : 1						(En francs CFA)
N.S. : TOG 9/00										
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
						L62	Capital non appelé	0	0	
						L65	Fonds de dotation	139 412 162	139 412 162	
						L70	Report à nouveau (+ ou -)	2 542 887 592	2 243 810 364	
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0					
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0					
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0					
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0					
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0					
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0					
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0					
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0	
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	1 943 664 752	2 111 772 854	
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	1 943 664 752	2 111 772 854	
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0	
E90	TOTAL ACTIF	208 487 220 826	8 493 340 159	199 993 880 667	191 600 079 244	L90	TOTAL PASSIF	199 993 880 667	191 600 079 244	

COMPTE DE RESULTAT COOPEC DE BASE								DIMF 2080
Etat : C		Fucec-Togo - Ensemble Coopec		F:01 / NT:004				
Date d'arrêté : 31/12/2025		D : RA0						
P : A		N.S. : TOG 9/00		M:1				(En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024	
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	2 408 523 207	2 434 429 089	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	2 544 036 192	2 187 177 242	
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	19 370	908	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	433 470 743	322 797 029	
R1B	Organe financier	0	0	V1B	Organe financier	0	0	
R1C	Caisse centrale	0	0	V1C	Caisse centrale	275 429 587	206 319 167	
R1D	Trésor Public	0	0	V1D	Trésor Public	0	0	
R1E	CCP	0	0	V1E	CCP	14 918 155	6 325 649	
R1F	Banques et correspondants	0	806	V1F	Banques et correspondants	140 490 274	110 152 213	
R1H	Etablissements financiers	0	0	V1H	Etablissements financiers	0	0	
R1I	SFD	19 370	102	V1I	SFD	2 054 795	0	
R1K	Autres institutions financières	0	0	V1K	Autres institutions financières	577 932	0	
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	0	0	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	2 092 833 444	1 842 414 643	
R1N	Dépôts à terme reçus	0	0	V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	2 092 833 444	1 842 414 643	
R1P	Dépôts de garantie reçus	0	0	V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	0	0	
R1Q	Autres dépôts reçus	0	0	V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués	0	0	
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	0	0	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	17 732 005	21 965 570	
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an	0	0	V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	0	0	
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	0	0	V2G	Intérêts sur prêts à terme	17 732 005	21 965 570	
R2R	Autres intérêts	0	0	V2Q	Autres Intérêts	0	0	
R2T	Divers intérêts	0	0	V2S	Divers Intérêts	0	0	
R2Z	Commissions	2 408 503 837	2 434 428 181	V2T	Commissions	0	0	
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	2 159 311 683	1 870 703 633	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	20 190 927 609	20 734 032 068	
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	2 159 068 533	1 870 304 827	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	15 142 414 253	15 757 441 169	
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	1 592 405 317	1 381 865 180	V3G	Autres crédits à court terme	7 759 210 559	7 942 434 611	
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	469 420 576	416 405 779	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	4 969 683 971	5 449 836 889	
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0	0	V3N	Intérêts sur crédits à long terme	2 413 519 722	2 365 169 669	
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus	1 812 639	2 124 701		Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus	95 430 000	69 909 167	V3R	Autres Intérêts	176 289 732	126 104 924	
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues	0	0	V3T	Divers Intérêts	176 289 732	126 104 924	
R3Q	Autres Intérêts	0	0	V3X	Commissions	4 872 223 625	4 850 485 976	
R3T	Commissions	243 150	398 806					
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	18 167 128 912	18 616 076 587		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0	
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	4 567 834 890	4 305 132 722		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	22 734 963 802	22 921 209 310	
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	13 101	222	V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	2 892 816	6 025 983	
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	13 101	222	V4C	Produits et profits sur titres de placement	2 892 816	6 007 773	
R4K	Charges sur opérations diverses	0	0	V4D	Intérêts sur crédit accordés au personnel non membre	0	0	
R4N	Commissions	0	0	V4E	Produits sur opérations diverses	0	18 210	
				V4F	Commissions	0	0	
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	49 054 800	40 828 475	
R5C	Frais d'acquisition	0	0	V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	0	0	
R5D	Etalement de la prime	0	0	V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	49 054 800	40 828 475	
				V5F	Produits et profits sur titres d'investissement	0	0	

COMPTE DE RESULTAT COOPEC DE BASE							DIMF 2080
Etat : M		Fucec-Togo - Ensemble Coopec		F : 02 / NT : 004			
Date d'arrêté : 31/12/2025		D : RA0		M : 1			
P : A		N.S. : TOG 9/00		(En francs CFA)			
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL et OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	V5G	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
R5G	Charges sur opérations de crédit bail	0	0	V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	0	0
R5H	Dotations aux amortissements	0	0	V5J	Loyers	0	0
R5J	Dotations aux provisions	0	0	V5K	Reprises de provisions	0	0
R5K	Moins-values de cession	0	0	V5L	Plus-values de cession	0	0
R5L	Autres charges	0	0	V5M	Autres produits	0	0
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	0	0	V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	0	0
R5N	Dotations aux amortissements	0	0	V5P	Loyers	0	0
R5P	Dotations aux provisions	0	0	V5Q	Reprises de provisions	0	0
R5Q	Moins-values de cession	0	0	V5R	Plus-values de cession	0	0
R5R	Autres charges	0	0	V5S	Autres produits	0	0
R5S	Charges sur opérations de location -vente	0	0	V5T	Produits sur opérations de location vente	0	0
R5T	Dotations aux amortissements	0	0	V5V	Loyers	0	0
R5U	Dotations aux provisions	0	0	V5W	Reprises de provisions	0	0
R5V	Moins-values de cession	0	0	V5X	Plus-values de cession	0	0
R5X	Autres charges	0	0	V5Y	Autres produits	0	0
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés / capital social	10 779 029	9 447 803				
R6A	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0
R6B	Pertes sur opérations de change	0	0	V6B	Gains sur opérations de change	0	0
R6C	Commissions	0	0	V6C	Commissions	0	0
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	2 831 671	7 060 956
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières	0	0	V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières	0	0
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires	0	0	V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	300 000	605 413
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	0	0	V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières	0	0
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	V6P	Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	2 531 671	6 455 543
R6S	Charges sur engagements sur titres	0	0	V6Q	Produits sur engagements sur titres	0	0
R6T	Charges sur autres engagements reçus	0	0	V6R	Produits sur autres engagements donnés	0	0
				V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers	0	0
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	21 339 769	27 245 836	V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	12 531 098	335 044
R6W	Charges sur les moyens de paiement	19 704	3 750	V6V	Produits sur les moyens de paiement	11 937 342	335 044
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	21 320 065	27 242 086	V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	593 756	0
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	228 625	76 500	V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	7 696 950	6 685 334
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif	0	0	V7B	Plus - values sur cession d'éléments d'actif	2 788 600	1 347 000
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière	228 625	76 500	V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	0	0
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	0	0	V7D	Divers produits d'exploitation financière	4 908 350	5 338 334
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	42 646 811	24 165 432		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	32 360 524	36 770 361		AUTRES PRODUITS FINANCIERS	75 007 335	60 935 792
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	18 167 128 912	18 616 076 587		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	42 646 811	24 165 432		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0
	PRODUIT FINANCIER NET	18 209 775 723	18 640 242 019		CHARGE FINANCIERE NETTE	0	0
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	381 105 706	353 415 260		VENTES	0	0

COMPTE DE RESULTAT COOPEC DE BASE								DIMF 2080
Etat : M		Fucec-Togo - Ensemble Coopec		F : 03 / NT : 004				
Date d'arrêté : 31/12/2025		D : RA0		M : 1				
P : A		N.S. : TOG 9/00		(En francs CFA)				
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024	
R8G	Achats de marchandises	371 622 762	357 981 461	V8B	MARGE COMMERCIALE	0	0	
R8J	Stocks vendus	0	0	V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0	
R8L	Variations de stocks marchandises	9 482 944	-4 566 201					
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	20 302 935 528	18 511 411 843		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	4 758 685 971	2 810 645 501	
S02	FRAIS DE PERSONNEL	8 805 328 749	8 689 632 853					
S03	Salaires et traitements	6 352 182 409	6 323 496 309	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	61 591 672	57 849 705	
S04	Charges sociales	2 392 193 079	2 311 873 451	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0	0	
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	60 953 261	54 263 093	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues	0	0	
S1A	IMPOTS ET TAXES	95 371 142	90 724 431					
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	4 013 899	2 081 603	W4G	Plus-values de cession	23 472 190	18 125 925	
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	90 498 243	87 816 828	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	23 472 190	18 125 925	
S1D	Impôts directs	0	0	W4J	sur immobilisations financières	0	0	
S1G	Impôts indirects	0	170 545	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	2 680 000	2 704 000	
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	617 917	1 385 038	W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	0	0	
S1J	Impôts et taxes divers	89 880 326	86 261 245	W4M	Charges refacturées	0	0	
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	859 000	826 000	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	
				W4P	Autres transferts de charges	0	0	
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	3 838 330 091	3 649 237 478	W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	35 439 482	37 019 780	
S2B	Services extérieurs	1 101 279 168	1 071 542 538					
S2C	Redevances de crédit-bail	0	0	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0	
S2D	Loyers	112 139 334	107 068 953	W51	Immobilisations incorporelles	0	0	
S2F	Charges locatives et de co-propriété	454 450	225 980	W52	Immobilisations corporelles	0	0	
S2H	Entretien et réparations	329 789 747	303 317 737					
S2J	Primes d'assurance	479 460 971	456 297 985	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	0	
S2K	Etudes et recherches	0	83 000	X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0	
S2M	Frais de formation du personnel	122 541 046	153 619 471					
S2L	Divers	56 893 620	50 929 412	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	7 915 981	10 641 873	
S3A	Autres services extérieurs	2 148 496 469	2 064 130 947	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	7 915 981	0	
S3B	Personnel extérieur à l'institution	25 375 793	47 672 333	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	0	10 641 873	
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	560 917 985	535 971 277					
S3E	Publicité, publications et relations publiques	370 165 730	329 502 496	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	4 689 178 319	2 742 153 923	
S3G	Transports de biens	64 500	130 500	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	3 284 064 119	1 650 743 491	
S3J	Transports collectifs du personnel	0	0	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	543 165 899	381 105 675	
S3L	Déplacements, missions et réceptions	383 763 164	357 877 761	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1 531 331 824	785 244 022	
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	599 826 154	614 414 608	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1 209 566 396	484 393 794	
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	200 161 848	172 113 802	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	33 603 511	53 462 046	
S3P	Divers	8 221 295	6 448 170	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	1 019 559 194	717 248 434	

COMPTE DE RESULTAT COOPEC DE BASE							DIMF 2080
Etat : M		Fucec-Togo - Ensemble Coopec					
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 04 / NT : 004					
P : A		D : RA0 N.S. : TOG 9/00 M : 1 (En francs CFA)					
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024
				X6I	Reprises de provisions réglementées	0	0
S4A	Charges diverses d'exploitation	588 554 454	513 563 993	X6J	Récupération sur créances amorties	351 951 495	320 699 953
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	78 598 905	73 710 435	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 216 004	95 438 875
S4D	Indemnités de fonction versées	0	0				
S4I	Frais de tenue d'assemblée	240 246 159	216 984 400	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	430 155 994	437 437 445
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	0	0				
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	L80	DEFICIT	0	0
S4M	sur immobilisations financières	0	0				
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	306 000	352 000				
S4Q	Produits rétrocédés	306 000	352 000				
S4R	Autres transferts de produits	0	0				
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	269 403 390	222 517 158				
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0				
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	891 245 968	840 791 983				
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	6 082 413	8 323 609				
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	848 082 728	828 696 083				
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	30 331 327	225 000				
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	6 749 500	3 547 291				
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0				
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0				
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	6 672 659 578	5 241 025 099				
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	2 409 013 824	3 232 382 207				
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	294 794 908	519 602 930				
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1 073 162 447	1 467 719 362				
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	1 041 056 469	1 245 059 914				
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	45 079 275	55 171 521				
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	1 041 325 597	814 732 807				
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0				
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	2 730 608 941	809 953 938				
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	446 631 941	328 784 627				
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	371 106 785	571 744 315				
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	322 710 406	272 675 202				
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	167 310 515	162 744 366				
L80	EXCEDENT	1 943 664 752	2 111 772 854				
T84	TOTAL CHARGES	28 089 029 106	26 325 666 922	X84	TOTAL PRODUITS	28 089 029 106	26 325 666 922

BILAN FAÏTIERE										DIMF 2000
Etat : C		Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)								
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 01 / NT : 003								
P : A		D : AA0		M : 1		En francs CFA)				
		N.S. : TOG 9/00								
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	34 298 237 087	0	34 298 237 087	27 716 376 667	F01	OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	29 207 398 579	22 573 663 505	
A10	Valeur en caisse	1 068 828 006	0	1 068 828 006	422 025 976	F1A	Comptes ordinaires créditeurs	15 468 997 116	13 481 833 626	
A11	Billets et monnaies	1 068 828 006	0	1 068 828 006	422 025 976	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	12 670 000 000	8 800 000 000	
	Monnaie électronique acquise					F2B	Dépôts à terme reçus	12 670 000 000	8 800 000 000	
						F2C	Dépôts de garantie reçus	0	0	
						F2D	Autres dépôts reçus	0	0	
A12	Comptes ordinaires débiteurs	2 092 695 806	0	2 092 695 806	2 938 661 642	F3A	Comptes d'emprunts	700 000 000	0	
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	26 196 034 651	0	26 196 034 651	15 273 165 095	F3E	Emprunts à moins d'un an	0	0	
A2H	Dépôts à terme constitués	26 155 310 951	0	26 155 310 951	15 232 441 395	F3F	Emprunts à terme	700 000 000	0	
A2I	Dépôts de garantie constitués	0	0	0	0	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0	
A2J	Autres dépôts constitués	40 723 700	0	40 723 700	40 723 700	F55	Ressources affectées	0	0	
A3A	Comptes de prêts	4 311 539 355	0	4 311 539 355	8 371 095 278	F60	Dettes rattachées	368 401 463	291 829 879	
A3B	Prêts à moins d'un an	2 989 936 702	0	2 989 936 702	4 163 964 193					
A3C	Prêts à terme	1 321 602 653	0	1 321 602 653	4 207 131 085					
A60	Créances rattachées	629 139 269	0	629 139 269	711 428 676					
A70	Prêts en souffrance et immobilisés	0	0	0	0					
	Prêts Immobilisés	0	0	0	0					
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0					
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0					
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0					
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	5 905 878	0	5 905 878	11 190 680	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	9 564 943	4 177 279	
B2D	Crédits court terme	0	0	0	0	G10	Comptes ordinaires créditeurs	9 564 943	4 177 279	
B2N	Comptes ordinaires	0	0	0	0	G15	Dépôts à terme reçus	0	0	
B30	Crédits à moyen terme	0	0	0	0	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	
B40	Crédits à long terme	5 012 730	0	5 012 730	10 707 059	G30	Autres dépôts de garantie reçus	0	0	
B65	Créances rattachées	893 148	0	893 148	483 621	G35	Autres dépôts reçus	0	0	
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	0	0	0	0	G60	Emprunts	0	0	
	Crédits Immobilisés	0	0	0	0	G70	Autres sommes dues	0	0	
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0	G90	Dettes rattachées	0	0	
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0					
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0					
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	2 256 093 988	181 138 706	2 074 955 282	1 744 091 790	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1 211 931 127	1 348 859 442	
C10	Titres de placement	1 285 098 147	0	1 285 098 147	918 418 147	H10	Versements restant à effectuer	0	0	
C30	Comptes de stocks	30 835 485	0	30 835 485	25 450 081	H40	Créditeurs divers	831 998 430	1 100 578 441	
C31	Stocks de meubles	0	0	0	0		Comptes de valeurs à imputer			
C32	Stocks de marchandises	0	0	0	0	H6A	Comptes d'ordre et divers	379 932 696	248 281 001	
C33	Stocks de fournitures	30 835 485	0	30 835 485	25 450 081	H6B	Comptes de liaison	0	11 750	

BILAN FAÏTIERE										DIMF 2000
Etat : M		Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)								
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 02 / NT : 003								
D : AA0										
P : A		0 N.S. : TOG 9/00		M : 1		En francs CFA)				
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
C34	Autres stocks et assimilés	0	0	0	0	H6C	Comptes de différences de conversion	0	0	
C40	Débiteurs divers	867 450 976	181 138 706	686 312 270	770 151 195	H6G	Comptes de régularisation - passif	379 932 685	246 812 596	
C55	Créances rattachées	46 824 943	0	46 824 943	18 200 000	H6P	Comptes d'attente - passif	11	1 456 655	
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	22 232 818	0	22 232 818	3 877 997					
C59	Valeurs à rejeter	0	0	0	0					
C6A	Comptes d'ordre et divers	3 651 619	0	3 651 619	7 994 370					
C6B	Comptes de liaison	0	0	0	0					
C6C	Comptes de différence de conversion	0	0	0	0					
C6G	Comptes de régularisation actif	3 651 619	0	3 651 619	1 225 553					
C6Q	Comptes transitoires	0	0	0	0					
C6R	Comptes d'attente - actif	0	0	0	6 768 817					
D01	VALEURS IMMOBILISEES	4 278 132 918	748 244 839	3 529 888 079	3 176 399 525	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	
D1A	Immobilisations financières	2 643 224 773	0	2 643 224 773	2 672 736 964	K20	Titres de participation	0	0	
D1E	Titres de participation	2 297 550 000	0	2 297 550 000	2 247 550 000					
D1L	Titres d'investissement	0	0	0	0	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	9 480 091 678	8 721 358 435	
D10	Prêts et titres subordonnés	345 674 773	0	345 674 773	425 186 964	L10	Subventions d'investissement	1 036 236	0	
D1S	Dépôts et cautionnements	2 134 790	0	2 134 790	2 134 790					
D23	Immobilisations en cours	75 369 660	0	75 369 660	76 869 660	L20	Fonds affectés	6 800 800 684	6 271 614 622	
D24	Incorporelles	3 000 000	0	3 000 000	4 500 000	L21	Fonds de garantie	228 315 723	228 315 723	
D25	Corporelles	72 369 660	0	72 369 660	72 369 660	L22	Fonds d'assurance	0	0	
D30	Immobilisations d'exploitation	1 490 049 592	748 244 839	741 804 753	339 750 486	L23	Fonds de bonification	0	0	
D31	Incorporelles	103 125 904	47 070 149	56 055 755	35 974 071	L24	Fonds de sécurité	6 528 048 660	5 998 862 597	
D36	Corporelles	1 386 923 688	701 174 690	685 748 998	303 776 415	L25	Autres fonds affectés	44 436 301	44 436 301	
D40	Immobilisations hors exploitation	0	0	0	0	L27	Fonds de crédit	671 133 939	676 320 383	
D41	Incorporelles	0	0	0	0	L30	Provisions pour Risques et Charges	517 095 492	350 687 867	
D45	Corporelles	0	0	0	0	L31	Provisions pour charges de retraite	240 566 427	240 566 427	
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	0	0	0	0	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0	
D46	Incorporelles	0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	276 529 065	110 121 440	
D47	Corporelles	0	0	0	0	L35	Provisions réglementées	0	0	
						L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0	
						L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0	
						L41	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0	
						L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	0	0	
						L45	Fonds pour risques financiers généraux	130 000 000	130 000 000	
D50	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0	0	L50	Primes liées au capital	0	0	
D51	Crédit-bail	0	0	0	0	L55	Réserves	35 404 630	11 046 403	
D52	L.O.A.	0	0	0	0	L56	Réserve générale	28 776 781	4 418 554	
D53	Location-vente	0	0	0	0	L57	Réserves facultatives	2 209 295	2 209 295	

BILAN FAÏTIERE										DIMF 2000
Etat : M		Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)								
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 03 / NT : 003								
P : A		D : AA0		N.S. : TOG 9/00		M : 1		En francs CFA)		
Code Poste	ACTIF	2025			2024	Code Poste	PASSIF	2025	2024	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET					
D60	Créances rattachées	67 354 103	0	67 354 103	84 907 625	L58	Autres réserves	4 418 554	4 418 554	
						L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0	
						L60	Capital	910 000 000	906 000 000	
						L61	Capital appelé	910 000 000	906 000 000	
						L62	Capital non appelé	0	0	
						L65	Fonds de dotation	213 300 982	213 300 982	
						L70	Report à nouveau (+ ou -)	138 029 952	-126 601 259	
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0					
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	0	0					
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0	0	0					
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	0	0					
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	0	0	0	0					
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0	0	0	0					
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	0	0	0	0					
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L75	Excédent des produits sur les charges	0	0	
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	63 289 763	288 989 438	
						L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	63 289 763	288 989 438	
						L82	Excédent ou déficit de l'exercice	0	0	
E90	TOTAL ACTIF	40 838 369 871	929 383 545	39 908 986 326	32 648 058 662	L90	TOTAL PASSIF	39 908 986 326	32 648 058 662	

COMPTE DE RESULTAT FAÏTIÈRE								DIMF 2080
Etat : C		Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)						
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 01 / NT : 004						
P : A		D : RA0						
		N.S. : TOG 9/00						
		M : 1						En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024	
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	842 752 046	649 993 578	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	3 170 402 419	3 010 996 723	
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	281 258 518	206 219 064	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	1 510 472	303 523	
R1B	Organe financier	0	0	V1B	Organe financier	0	0	
R1C	Caisse centrale	0	0	V1C	Caisse centrale	0	0	
R1D	Trésor Public	0	0	V1D	Trésor Public	0	0	
R1E	CCP	0	0	V1E	CCP	0	0	
R1F	Banques et correspondants	0	0	V1F	Banques et correspondants	1 510 472	303 523	
R1H	Etablissements financiers	0	0	V1H	Etablissements financiers	0	0	
R1I	SFD	281 258 518	206 219 064	V1I	SFD	0	0	
R1K	Autres institutions financières	0	0	V1K	Autres institutions financières	0	0	
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	557 993 528	443 774 514	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	1 029 214 186	623 212 349	
R1N	Dépôts à terme reçus	557 993 528	443 774 514	V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	1 029 214 186	623 212 349	
R1P	Dépôts de garantie reçus	0	0	V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	0	0	
R1Q	Autres dépôts reçus	0	0	V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués	0	0	
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	3 500 000	0	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	314 087 761	561 415 853	
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an	0	0	V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	177 192 708	153 607 360	
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	3 500 000	0	V2G	Intérêts sur prêts à terme	136 895 053	407 808 492	
R2R	Autres intérêts	0	0	V2Q	Autres Intérêts	0	0	
R2T	Divers intérêts	0	0	V2S	Divers Intérêts	0	0	
R2Z	Commissions	0	0	V2T	Commissions	1 825 590 000	1 826 064 998	
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	93 424 374	93 538 356	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	6 989 154	10 271 729	
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	691 688	2 601 364	
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	0	0	V3G	Autres crédits à court terme	0	0	
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	0	0	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	0	0	
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0	0	V3N	Intérêts sur crédits à long terme	691 688	2 601 364	
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus	0	0		Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients			
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus	0	0	V3R	Autres Intérêts	335 523	59 442	
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues	0	0	V3T	Divers Intérêts	335 523	59 442	
R3Q	Autres Intérêts	0	0	V3X	Commissions	5 961 943	7 610 922	
R3T	Commissions	93 424 374	93 538 356					
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	503 087 583	537 598 953		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0	
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	842 752 046	649 993 578		TOTAL PRODUITS D'INTERETS	1 345 839 630	1 187 592 531	
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	0	0	V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	102 207 674	69 816 590	
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	0	0	V4C	Produits et profits sur titres de placement	102 207 674	69 816 590	
R4K	Charges sur opérations diverses	0	0	V4D	Intérêts sur crédit accordés au personnel non membre	0	0	
R4N	Commissions	0	0	V4E	Produits sur opérations diverses	0	0	
				V4F	Commissions	0	0	
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 854 035	60 203 244	
R5C	Frais d'acquisition	0	0	V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	29 092	15 203 244	
R5D	Etalement de la prime	0	0	V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	25 824 943	45 000 000	
				V5F	Produits et profits sur titres d'investissement	0	0	

COMPTE DE RESULTAT FAÏTIERE								DIMF 2080
Etat : C		Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)						
Date d'arrêté : 31/12/2025		D : RA0		F : 02 / NT : 004				
P : A		N.S. : TOG 9/00		M : 1		En francs CFA)		
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024	
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL et OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	V5G	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0	
R5G	Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	
R5H	Dotations aux amortissements	0	0	V5J	Loyers	0	0	
R5J	Dotations aux provisions	0	0	V5K	Reprises de provisions	0	0	
R5K	Moins-values de cession	0	0	V5L	Plus-values de cession	0	0	
R5L	Autres charges	0	0	V5M	Autres produits	0	0	
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	0	0	V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	0	0	
R5N	Dotations aux amortissements	0	0	V5P	Loyers	0	0	
R5P	Dotations aux provisions	0	0	V5Q	Reprises de provisions	0	0	
R5Q	Moins-values de cession	0	0	V5R	Plus-values de cession	0	0	
R5R	Autres charges	0	0	V5S	Autres produits	0	0	
R5S	Charges sur opérations de location -vente	0	0	V5T	Produits sur opérations de location vente	0	0	
R5T	Dotations aux amortissements	0	0	V5V	Loyers	0	0	
R5U	Dotations aux provisions	0	0	V5W	Reprises de provisions	0	0	
R5V	Moins-values de cession	0	0	V5X	Plus-values de cession	0	0	
R5X	Autres charges	0	0	V5Y	Autres produits	0	0	
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés / capital social	0	0					
R6A	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	
R6B	Pertes sur opérations de change	0	0	V6B	Gains sur opérations de change	0		
R6C	Commissions	0	0	V6C	Commissions	0		
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0	
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières	0	0	V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières	0	0	
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires	0	0	V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	0	0	V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières	0	0	
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	V6P	Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
R6S	Charges sur engagements sur titres	0	0	V6Q	Produits sur engagements sur titres	0	0	
R6T	Charges sur autres engagements reçus	0	0	V6R	Produits sur autres engagements donnés	0	0	
				V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers	0	0	
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	6 424 684	10 954 222	V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	3 424 282	0	
R6W	Charges sur les moyens de paiement	0	0	V6V	Produits sur les moyens de paiement	3 424 282	0	
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	6 424 684	10 954 222	V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	0	0	
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	0	0	V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	0	0	
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif	0	0	V7B	Plus - values sur cession d'éléments d'actif	0	0	
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière	0	0	V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	0	0	
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	0	0	V7D	Divers produits d'exploitation financière	0	0	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 863 188 876	1 859 203 176		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0	
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	99 849 058	104 492 578		AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 963 037 934	1 963 695 754	
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	503 087 583	537 598 953		MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	0	0	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 863 188 876	1 859 203 176		AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	0	0	
	PRODUIT FINANCIER NET	2 366 276 459	2 396 802 129		CHARGE FINANCIERE NETTE	0	0	
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	95 131 467	58 833 301		VENTES	0	0	

COMPTE DE RESULTAT FAÏTIÈRE								DIMF 2080
Etat : C		Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo)						
Date d'arrêté : 31/12/2025		F : 03 / NT : 004						
P : A		D : RA0		N.S. : TOG 9/00		M : 1		En francs CFA)
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024	
R8G	Achats de marchandises	103 139 021	63 585 615	V8B	MARGE COMMERCIALE	0	0	
R8J	Stocks vendus	0	0	V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0	
R8L	Variations de stocks marchandises	-8 007 554	-4 752 314					
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 414 521 988	2 241 924 374		PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	204 601 402	445 042 844	
S02	FRAIS DE PERSONNEL	1 177 352 500	1 169 502 820	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	118 044 743	120 327 351	
S03	Salaires et traitements	724 748 407	844 641 775	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0	0	
S04	Charges sociales	446 934 093	317 814 345	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues	0	0	
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	5 670 000	7 046 700					
S1A	IMPOTS ET TAXES	61 072 868	32 680 463	W4G	Plus-values de cession	2 308 000	4 825 500	
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0	0	W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 308 000	4 825 500	
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	61 072 868	32 680 463	W4J	sur immobilisations financières	0	0	
S1D	Impôts directs	0	0	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	1 200 000	1 200 000	
S1G	Impôts indirects	0	0	W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	78 846 790	32 237 650	
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	63 600	21 450	W4M	Charges refacturées	78 846 790	32 237 650	
S1J	Impôts et taxes divers	61 009 268	32 659 013	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	0	0	W4P	Autres transferts de charges	0	0	
				W4Q	AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	35 689 953	82 064 201	
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	738 953 335	683 827 252					
S2B	Services extérieurs	135 751 427	182 151 652	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE	0	0	
S2C	Redevances de crédit-bail	0	0	W51	Immobilisations incorporelles	0	0	
S2D	Loyers	7 200 000	6 000 000	W52	Immobilisations corporelles	0	0	
S2F	Charges locatives et de co-propriété	0	0					
S2H	Entretien et réparations	26 427 273	28 731 086	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	0	
S2J	Primes d'assurance	34 558 800	36 651 788	X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0	
S2K	Etudes et recherches	13 290 000	67 170 000					
S2M	Frais de formation du personnel	53 091 514	36 413 145	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0	
S2L	Divers	1 183 840	7 185 633	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	0	0	
S3A	Autres services extérieurs	462 634 425	423 635 625	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	0	0	
S3B	Personnel extérieur à l'institution	0	0					
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	87 414 036	68 503 990	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	86 556 659	324 715 493	
S3E	Publicité, publications et relations publiques	55 540 375	22 240 911	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	0	111 841	
S3G	Transports de biens	207 500	71 500	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0	
S3J	Transports collectifs du personnel	0	0	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	111 841	
S3L	Déplacements, missions et réceptions	130 470 800	129 046 719	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0	
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	33 436 118	37 091 705	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	0	2 931 292	
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	155 565 596	166 444 500	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	80 121 440	321 672 360	
S3P	Divers	0	236 300	X6I	Reprises de provisions réglementées	0	0	
S4A	Charges diverses d'exploitation	140 567 483	78 039 975					
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	97 696 283	55 211 600	X6J	Récupération sur créances amorties	6 435 219	0	
S4D	Indemnités de fonction versées	0	0					
S4I	Frais de tenue d'assemblée	37 971 200	18 877 375	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 587 028	21 574 126	

COMPTE DE RESULTAT FAÏTIÈRE								DIMF 2080
Etat : C		N.S. : TOG 9/00		F : 04 / NT : 004				
Date d'arrêté : 31/12/2025		D : RA0						
P : A		N.S. : TOG 9/00		M : 1		En francs CFA)		
Code Poste	CHARGES	2025	2024	Code Poste	PRODUITS	2025	2024	
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	0	0	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	128 581 379	145 895 776	
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0					
S4M	sur immobilisations financières	0	0	L80	DEFICIT	0	0	
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	0	0					
S4Q	Produits rétrocédés	0	0					
S4R	Autres transferts de produits	0	0					
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	4 900 000	3 951 000					
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0					
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	119 463 275	105 804 638					
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir	0	0					
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	119 463 275	105 804 638					
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	0	0					
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	0	0					
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0					
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0					
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	317 680 010	250 109 201					
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	0	0					
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	0	0					
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0	0					
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0	0					
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	41 150 945	139 987 761					
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	276 529 065	110 121 440					
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0					
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	0					
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0	0					
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 398 288	289 607 035					
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	37 704 762	100 839 201					
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	40 000 000	29 121 526					
L80	EXCEDENT	63 289 763	288 989 438					
T84	TOTAL CHARGES	3 648 647 372	3 763 801 031	X84	TOTAL PRODUITS	3 648 647 372	3 763 801 031	

IV - ANNEXES

❖ La déclaration de conformité au Référentiel Comptable Spécifique des SFD

Les états financiers ont été préparés sur la base de l'instruction N°025-02-2009 du 03 février 2009 de la BCEAO relative à l'obligation pour les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de produire des états financiers suivant les principes comptables conformes au Référentiel Comptable Spécifique des SFD (RCSFD) notamment :

- Continuité de l'exploitation ;
- Spécialisation des exercices ;
- Coût historique ;
- Prudence ;
- Permanence des méthodes ;
- Importance relative ou l'importance significative ;
- Non compensation ;
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

Ces huit (8) principes ont pour but de préparer des états financiers qui donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de notre institution.

Les présents états financiers sont donc élaborés conformément au Référentiel Comptable Spécifique des SFD.

❖ Les méthodes d'évaluation des différents postes du bilan, du hors bilan, du compte de résultats ainsi que les annexes

a. Les amortissements

A la clôture de l'exercice, un inventaire détaillé de l'ensemble des immobilisations est dressé. La dépréciation des immobilisations qu'elle résulte de l'usure, du changement de technique ou de toute autre cause est constatée par des amortissements. Les dotations aux amortissements sont calculées annuellement de manière à amortir le coût des immobilisations au cours de leur vie économique de façon linéaire avec le principe de cout historique et aux taux ci-après :

Type d'immobilisation	Durée de vie économique	Taux d'amortissement
Licences	3 ans	33%
Bâtiments	20 ans	5%
Ouvrages d'infrastructures	10 ans	10%
Installations techniques	10 ans	10%
Aménagements de bureau	5 ans	20%
Matériels de bureau	5 ans	20%
Mobiliers de bureau	10 ans	10%
Agencements et aménagements du matériel	5 ans	20%
Matériels informatiques	3 ans	33%
Matériels de transport	4 ans	25%
Matériels de transport d'occasion	3 ans	33%

b. Les provisions sur les crédits en souffrance et les radiations

Les crédits en souffrance de plus de 3 mois sont provisionnés (après déduction des dépôts de garantie) comme suit :

- 3 à 6 mois de retard : 40% de provision,
- 6 à 12 mois de retard : 80% de provision,
- 12 à 24 mois de retard : 100% de provision,
- Plus de 24 mois : les crédits sont radiés.

c. Les stocks

Ils concernent les fournitures de bureau et autres fournitures comptables. Ils sont valorisés en fin d'année au coût du dernier stock entré.

d. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés au prix d'acquisition et figurent à l'actif au montant brut.

e. Les titres de placement

Les titres de placement comprennent les actions, les obligations et les bons aisément négociables sur un marché réglementé. Représentatifs de créances souscrites, ils sont réalisables immédiatement, en cas de nécessité.

Les titres de placement sont comptabilisés au prix d'achat et à l'inventaire, ils sont évalués au cours en bourse, ou, pour les titres non cotés, à leur valeur probable de négociation.

❖ **Les dérogations aux principes généraux, règles et méthodes d'évaluation, ainsi qu'aux règles d'établissement et de présentation des états financiers**

Il n'y a pas eu de dérogation aux principes généraux, règles et méthodes d'évaluation ainsi qu'aux règles d'établissement et de présentation des états financiers.

❖ **Les changements de méthode et de présentation des états financiers ainsi que leur incidence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'exercice de référence**

La méthode et la présentation des états financiers n'ont pas changé.

Annexes des états financiers combinés

❖ **La liste des entités incluses dans le périmètre de combinaison et les modalités de détermination de ce périmètre**

1	FAITIERE	13	COOPEC CFAE	25	COOPEC KOUVE
2	COOPEC AFAGNAN	14	COOPEC ECHOPPE	26	COOPEC LUMIERE
3	COOPEC AGBELOUVE	15	COOPEC EELO	27	COOPEC MATURITE
4	COOPEC AHEPE	16	COOPEC ELAVAGNON	28	COOPEC NATAAN
5	COOPEC AKEPE	17	COOPEC ENTENTE	29	COOPEC NIAMTOUGOU
6	COOPEC ARIZIKI	18	COOPEC ENYO	30	COOPEC NOVISSI
7	COOPEC AVE	19	COOPEC GAIETE-SOKODE	31	COOPEC NYAMENKO
8	COOPEC BETHESDA	20	COOPEC KANDE	32	COOPEC SITSOPE
9	COOPEC BILIMON	21	COOPEC KARA	33	COOPEC SOLIDARITE
10	COOPEC BLITTA	22	COOPEC KATHERE	34	COOPEC TDE
11	COOPEC CAR-NAOLO	23	COOPEC LANDO	35	COOPEC TRASSTO
12	COOPEC CECEAO	24	COOPEC KLOTO	36	COOPEC TSEVIE

Le périmètre de combinaison englobe les entreprises coopératives d'épargne et de crédit fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle. Sont alors visées les Coopératives d'épargne et de crédit constituant un ensemble homogène à stratégie et direction communes ayant signé une convention d'affiliation avec le réseau Fucec-Togo et détenant des titres de participation dans la structure faitière.

✓ **La nature des liens à l'origine de l'établissement des comptes combinés ou consolidés**

Les modalités de combinaison sont l'affiliation et la prise de participation dans la structure faitière.

✓ **La qualité des ayants droit aux capitaux propres et des éventuels bénéficiaires d'intérêts minoritaires**

Les ayants droit aux capitaux propres sont constitués des Coopec affiliées.

Il n'existe pas de bénéficiaires d'intérêts minoritaires.

✓ **Les régimes de taxation des résultats inhérents aux diverses formes juridiques des SFD inclus dans le périmètre de combinaison ou de consolidation.**

Les SFD inclus dans le périmètre de combinaison sont soumis à l'impôt sur les activités autres que l'épargne et le crédit.

✓ **Les structures qui remplissent les conditions pour faire partie du périmètre de combinaison ou de consolidation.**

Toutes les structures qui remplissent les conditions pour faire partie du périmètre de combinaison sont effectivement les Coopec affiliées et la structure faitière.

✓ **Les circonstances qui ont conduit à faire entrer une entité dans le périmètre de combinaison ou de consolidation pour la première fois ou à exclure une entité précédemment incluse.**

Toute les Coopec faisant partie du périmètre de combinaison ont rempli les critères d'affiliation et de participation au capital de la structure faitière.

Aucune entité n'a été exclue et aucune nouvelle entité n'a été admise.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Etat : TOGO

Etablissement : FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

D : BG0

F : 01/001

P : A

N.S. : TOG X/XX

M : 1

(en Francs CFA)

Code	LIBELLES	Amortissements/ Provisions	Montants nets
ACTIF			
B02	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients		109 210 362 827
B2D	Crédits à court terme		54 658 986 107
B30	Crédits à moyen terme		30 683 905 720
B40	Crédits à long terme		19 979 002 826
B70	Crédits en souffrance	2 389 711 026	3 888 468 174
D50	Crédit-bail et opérations assimilées		0
D51	Crédit-bail et opérations assimilées		0
D52	Location avec option d'achat		0
D53	Location-vente		0
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées		0
PASSIF			
G02	Dettes à l'égard des membres, bénéficiaires ou clients		126 786 458 512
G10	Comptes ordinaires créditeurs		114 938 728 539
G15	Dépôts à terme reçus		11 847 729 973
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		0
G60	Emprunts		0
G70	Autres sommes dues		0

ETAT DES BIENS DONNES EN CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES

Etat : TOGO

Etablissement : FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

D : BGO

F : 01/001

P : A

N.S. : TOG X/XX

M : 1

(en Francs CFA)

LIBELLES	Durée	Montants bruts	Amortissements / Provisions	Montants nets
CREDIT - BAIL				
Crédit-bail Mobilier				
Crédit-bail Immobilier				
Crédit-bail sur actifs incorporels		N/A		
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT				
LOCATION - VENTE				
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DE CREDIT - BAIL ET ASSIMILEES				
TOTAL				

ETAT DES BIENS DETENUS DANS LE CADRE DE LA CONCESSION

Etat : TOGO

Etablissement : FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

D : BGO

F : 01/001

P : A

N.S. : TOG X/XX

M : 1

(en Francs CFA)

POSTE	Durée	VALEUR D'INVENTAIRE ou VALEUR DE MARCHÉ	CONCESSIONNAIRE	
			NOM	VALEUR DECLAREE DANS LE CAHIER DE CHARGES
		N/A		
TOTAL			TOTAL	

DETAIL DU COMPTE 6221 - PERSONNEL EXTERIEUR A L'INSTITUTION

Etat : TOGO

Etablissement : FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

D : BGO

F : 01/001

P : A

N.S. : TOG X/XX

M : 1

(en Francs CFA)

LIBELLES	EFFECTIF (en unités)							FACTURATION A L'INSTITUTION
	NATIONAUX	Autres Etats de l'UMOA	Hors UMOA	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	TOTAL	
1. Cadres supérieurs								
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens								
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	11					11	11	25 375 793
4. Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis								
TOTAL								25 375 793
PERMANENTS								
SAISONNIERS	11					11	11	25 375 793

ETAT DES CREDITS EN SOUFFRANCE					DIMF 2010
Etablissement : FUCEC - TOGO					
Etat : TOGO					
Date d'arrêté : 2025/12/31		D : BAO		F : 01/001	
P : A		N.S. : TOG X/XX		M : 1	
					(en Francs CFA)
	A	B	C=A-B	D	E = C - D
CREDITS EN SOUFFRANCE	191,192 et 193 291,292 et 293 Crédits et prêts en souffrance	162 et 254 Dépôts de garantie	Soldes restant dus	199 et 299 Provisions	Crédits et Prêts en souffrance nets
Crédits comportant au moins une échéance impayée ≤ à 6 mois	1 070 550 714	358 000 621	712 550 093	285 020 037	427 530 056
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 6 mois à ≤ 12 mois	2 037 697 060	708 153 911	1 329 543 149	1 063 634 519	265 908 630
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 12 mois à ≤ à 24 mois	1 460 590 274	419 533 804	1 041 056 469	1 041 056 469	0
TOTAL	4 568 838 048	1 485 688 335	3 083 149 712	2 389 711 026	693 438 686

ETAT DES INFORMATIONS ANNEXES

DIMF 2011

Etablissement : FUCEC - TOGO

Etat : TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

D : BB0

F : 01/001

P : A

N.S. : TOG X/XX

M : 1

(en Francs CFA)

LIBELLES	Montant / Effectif
Encours des engagements par signature à court terme	
Encours des engagements par signature à moyen et long terme	-
Montant total consacré par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne et de crédit	92 594 003
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de l'institution	1 486 515
Nombre total de groupements de l'institution ainsi que leurs membres	120 718
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe masculin de l'institution	729 557
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe féminin de l'institution	636 240
Nombre total de groupements bénéficiaires	10 849
Nombre total d'usagers bénéficiaires	39 528
Nombre total de sociétaires bénéficiaires	1 475 666
Population cible de la caisse (ou son estimation)	1 749 577
126-127-128 Dépôts à plus d'un an du SFD auprès des institutions financières	5 370 564 712
252- Dépôts à terme à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse	9 229 051 590
253- Comptes d'épargne à régime spécial	-
254-255- Autres dépôts à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse	11 138 851 279
Recouvrements sur prêts intervenus au cours de l'exercice	358 386 714
Recouvrement sur prêts attendus au cours de l'exercice	28 944 000

ETAT DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE			DIMF 2011-1
Etablissement : FUCEC - TOGO			
Etat : TOGO			
Date d'arrêté : 2025/12/31	D : BB0	F : 01/001	
P : A	N.S. : TOG X/XX	M : 1	(en Francs CFA)
LIBELLES	90-91-92-93-95-96-99		
	Montant		
Encours des engagements par signature donnés à court terme	-		
Encours des engagements par signature donnés à moyen et long termes	-		
TOTAL			

ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX (10) DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS

DIMF 2012

Etablissement : FUCEC - TOGO

Etat : TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

P : A

D : BB0

N.S. : TOG X/XX

F : 01/001

M : 1

Ordre	PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	DUREE INITIALE DU CREDIT	DUREE RESTANTE A COUVRIR	MONTANT NET EN CFA
1	STE. SOFITRANS SARL / 00200000873	1 094	490	155 071 532
2	SOMIE TCHANGAI / 00000014522	381	380	150 000 000
3	BOUKPESSI TOUMOYE / 00000011491	606	531	150 000 000
4	AFI SEWONOU / 00300003839			140 897 919
		730	134	10 897 919
		1 533	1 318	130 000 000
5	YOUNES SAMIR / 00000067148	1 086	962	139 397 043
6	COMPLEXE SCOLAIRE "LES VICTORIEUX" / 00000114263			130 808 245
		180	5	50 000 000
		1 096	825	80 808 245
7	ESSIEN KOUEKOU ELOLO / 00900025810			126 714 446
		180	161	100 000 000
		407	339	10 000 000
		1 118	525	16 714 446
8	AGBEHODE MADJA / 00400001131	365	273	126 683 008
9	ABALO YOKOU ESSIVI / 00800018403			119 402 428
		360	75	39 402 428
		98	79	80 000 000
10	AFRIK EXCEL / 00200048642			116 954 263
		1 094	729	15 770 591
		2 921	2 416	101 183 672
	TOTAL			1 355 928 883

ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES			DIMF 2013
Etablissement : FUCEC - TOGO			
Etat : TOGO			
Date d'arrêté : 2025/12/31	D : BB0	F : 01/001	
P : A	N.S. : TOG X/XX	M : 1	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOM/N° D'IDENTIFICATION			ENCOURS DES PRETS (BRUTS)
DIRIGEANTS			
1	COOPEC AFAGNAN		9 049 334
2	COOPEC AGBELOUVE		1 164 361
3	COOPEC AHEPE		5 866 785
4	COOPEC AKEPE		17 597 510
5	COOPEC ARIZIKI		1 834 690
6	COOPEC AVE		29 994 589
7	COOPEC BETHESDA		7 856 457
8	COOPEC BILIMON		1 702 807
9	COOPEC BLITTA		835 409
10	COOPEC CAR-NAOLO		1 144 263
11	COOPEC CECEAO		5 454 353
12	COOPEC CFAE		1 720 911
13	COOPEC ECHOPPE		59 140 255
14	COOPEC EELO		46 200 502
15	COOPEC ELAVAGNON		2 950 011
16	COOPEC ENTENTE		2 806 239
17	COOPEC ENYO ADETA		9 865 590
18	COOPEC GALETE-SOKODE		6 087 906
19	COOPEC KANDE		1 152 671
20	COOPEC KARA		4 510 364
21	COOPEC KATHERE		3 232 910
22	COOPEC KLOTO		14 716 057
23	COOPEC KOUVE		4 579 618
24	COOPEC LANDO		1 537 370
25	COOPEC LUMIERE		5 237 288
26	COOPEC MATURITE		30 591 822
27	COOPEC NATAAN		1 218 195
28	COOPEC NIAMTOUGOU		8 126 670
29	COOPEC NOVISSI		14 659 227
30	COOPEC NYAMENKO		25 452 032
31	COOPEC SITSOPE		9 508 861
32	COOPEC SOLIDARITE		104 179 279
33	COOPEC TDE		57 474 440
34	COOPEC TRASSTO		129 998 858
35	COOPEC TSEVIE		1 617 355
SOUS-TOTAL			629 064 990

PERSONNEL		
1	COOPEC AFAGNAN	1 893 828
2	COOPEC AKEPE	991 513
3	COOPEC AVE	138 215 760
4	COOPEC BETHESDA	380 198
5	COOPEC CECEAO	809 165
6	COOPEC CFAE	263 627
7	COOPEC ECHOPPE	21 674 048
8	COOPEC EELO	113 025 342
9	COOPEC GAIETE-SOKODE	495 000
10	COOPEC KLOTO	41 714 687
11	COOPEC LUMIERE	175 000
12	COOPEC MATURITE	262 107 693
13	COOPEC NATAAN	280 000
14	COOPEC NOVISSI	140 000
15	COOPEC SITSOPE	892 930
16	COOPEC SOLIDARITE	1 010 658 630
17	COOPEC TDE	25 973 885
18	COOPEC TRASSTO	182 550 133
19	COOPEC TSEVIE	6 967 446
20	FAITIERE	5 012 730
SOUS-TOTAL		1 814 221 618
AUTRES		
1	COOPEC AGBELOUVE	6 298 042
2	COOPEC ECHOPPE	350 000
3	COOPEC ENYO ADETA	17 245 921
4	COOPEC KARA	14 251 360
5	COOPEC LANDO	2 647 334
6	COOPEC SITSOPE	215 051
SOUS-TOTAL		41 007 707
TOTAL		2 484 294 314

DIMF 2014				
ETAT DES RESSOURCES AFFECTEES ET DES CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES				
Etat : TOGO		Etablissement : FUCEC - TOGO		
Date d'arrêté : 2025/12/31		D : BF0	F : 01/001	
P : A		N.S. : TOG X/XX	M : 1	(en Francs CFA)
LIBELLES	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	TOTAL
RESSOURCES AFFECTEES	0	22 190 827	0	22 190 827
CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES	0	211 698 292	0	211 698 292
dont crédits en souffrance		211 698 292		211 698 292
TOTAL	0	233 889 119	0	233 889 119

ETAT DES VALEURS IMMOBILISEES

Etat : TOGO

Etablissement : FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

D : BG0

F : 01/001

P : A

N.S. : TOG X/XX

M : 1

(en francs CFA)

Code	LIBELLES	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montant nets
D1A	Immobilisation financière	4 508 950 000	0	4 508 950 000
D1E	Titres de participation	4 508 950 000	0	4 508 950 000
D1L	Titres d'investissement	0	0	0
D1S	Dépôts et cautionnements	90 965 801	0	90 965 801
D23	Immobilisations en cours	1 062 434 202	0	1 062 434 202
D24	Incorporelles	3 614 500	0	3 614 500
D25	Corporelles	1 058 819 702	0	1 058 819 702
D30	Immobilisations d'exploitation	14 743 547 177	6 533 773 335	8 209 773 842
D31	Incorporelles	252 346 976	178 392 026	73 954 950
D32	Droit au bail			
D33	Autres éléments du fonds commercial			
D34	Frais d'établissement			
D35	Autres immobilisations incorporelles			
D36	Corporelles	14 491 200 201	6 355 381 309	8 135 818 892
D40	Immobilisations hors exploitation	24 400 000	0	24 400 000
D41	Incorporelles		0	0
D42	Droit au bail	0	0	0
D43	Autres éléments du fonds commercial	0	0	0
D44	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0
D45	Corporelles	24 400 000	0	24 400 000
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	1 224 996 285	253 401 806	971 594 479
D46	Incorporelles	0	0	0
D47	Corporelles	1 224 996 285	253 401 806	971 594 479

ETAT D'AFFECTATION DU RESULTAT

Etat : TOGO

Etablissement : FUCEC - TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

D : BH0

F : 01/001

P : A

N.S. : TOG X/XX

M : 1

(en Francs CFA)

Code	LIBELLES		Proposition de répartition	Répartition effective
	DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER			
L80	Résultat de l'exercice (+/-)	2 006 954 514		
L70	Report à nouveau (+/-)	2 680 917 543		
770	RESULTAT A AFFECTER	2 006 954 514		
	AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE		2 948 272 969	2 948 272 969
772	Réserve générale		422 396 068	422 396 068
773	Réserves facultatives		187 899 430	187 899 430
774	Autres réserves		1 274 635 829	1 274 635 829
776	Report à nouveau bénéficiaire		1 037 994 109	1 037 994 109
777	Autres affectations		25 347 534	25 347 534
	AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE		-941 318 454	-941 318 454
776	*Report à nouveau déficitaire		-941 318 454	-941 318 454
778	*Prélèvements sur les réserves			
779	Autres			

ETAT DE TRAITEMENT DE REEVALUATION

Etat : TOGO

Date d'arrêté : 2025/12/31

P : A

D : BG0

NS : TOG X/XX

Etablissement : FUCEC - TOGO

F : 01/001

M : 1

(en Francs CFA)

Biens réévalués	Date de Réévaluation	Nature de Réévaluation		Méthodes de Réévaluation		Valeurs Avant Réévaluation (1)	Valeur Réévaluée (2)	Ecart de Réévaluation (2)-(1)
		Libre	Légale	Indiciaire	Coûts actuels			
				N/A				
	TOTAL							

I- DONNEES GENERALES

Tableau n°1.1 : Nombre de membres, bénéficiaires ou clients

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) + (2)	1 436 188	1 486 515	3,50%
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	1 319 065	1 365 797	3,54%
- Hommes (a)	705 645	729 560	3,39%
- Femmes (b)	613 420	636 237	3,72%
Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	117 123	120 718	3,07%
Nombre de groupements de personnes physiques - bénéficiaires	10 462	10 849	3,70%
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques bénéficiaires (3) = (c) + (d)	75 230	75 900	0,89%
- Hommes (c)	31 816	32 147	1,04%
- Femmes (d)	43 414	43 753	0,78%

Tableau n°1.2 : Effectif des dirigeants et personnel employé

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nombre de membres du Conseil d'administration ou de l'organe équivalent	243	243	0,00%
Nombre de membres du Conseil de surveillance (*)	102	100	-1,96%
Nombre de membres du Comité de crédit (*)	104	102	-1,92%
Nombre de membres des autres comités créés par le SFD	-	-	
Effectif total des employés (3)=(1)+(2)	1 357	1 348	-0,66%
Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) (1)	66	66	0,00%
- Autres employés (2) = (a)-(b)+(c)	1 291	1 282	-0,70%
Agents permanents (a)	1 086	1 071	-1,38%
Agents contractuels (b)	205	211	2,93%
Personnel expatrié (c)	-	-	

Tableau n° 1.3 : Données sur la gouvernance

Tableau sur l'état des rémunérations des dirigeants et du personnel de l'institution

Rubriques	2024	2025	Variation (%)
Masse salariale globale en FCFA	9 859 135 673	9 982 681 249	1,25%
Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service)	302 607 537	344 298 478	13,78%
Autre personnel	9 556 528 136	9 638 382 771	0,86%
Montant des frais généraux en FCFA	14 229 131 822	18 009 480 155	26,57%
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux	69,29%	55,43%	-13,86%
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux	0,42%	0,38%	-0,04%

Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

Rubriques	2024	2025	Variation (%)
Indemnités de fonctions versées aux administrateurs non-salariés en FCFA	-	-	-
Frais de tenue des réunions des organes et des assemblées en FCFA	235 861 775	278 217 359	17,96%
- Perdiem	85 365 400	84 376 200	-1,16%
- Transport	4 284 650	2 949 460	-31,16%
- Hébergement	2 354 500	80 000	-96,60%
- Téléphone	1 295 500	1 252 000	-3,36%
- Carburant	63 800	92 900	45,61%
- Autres	142 497 925	189 466 799	32,96%

II- DONNEES SUR LES POINTS DE SERVICE

Tableau n°2 : Evolution du nombre de points de service

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nombre d'institutions de base	35	35	0,00%
Nombre de guichets et d'agences	86	86	0,00%

III- DONNEES SUR LES OPERATIONS DE COLLECTE DE DEPOTS

Tableau n°3.1 : Evolution du montant des dépôts

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1) + (2)	146 089 536	158 311 578	8,37%
Montant des dépôts des personnes physiques non-membres d'un groupement (1)	126 809 946	139 704 498	10,17%
Montant des dépôts des hommes	69 593 999	76 382 379	9,75%
Montant des dépôts des femmes	57 215 947	63 322 119	10,67%
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	19 279 591	18 607 080	-3,49%

Tableau n°3.2 : Décomposition des dépôts à terme des membres

Dépôts à vue		Dépôts à terme		Autres dépôts	
Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)	Montant en FCFA	Part (en %)
114 939 394 021	72,60%	11 847 729 973	7,48%	31 524 454 478	19,91%

Tableau n°3.3 : Evolution du nombre de déposants (membres bénéficiaires ou clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nombre total de déposants (1) + (2)	636 333	654 699	2,89%
Nombre de déposants personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	574 464	593 039	3,23%
Nombre de déposants hommes (a)	305 995	314 162	2,67%
Nombre de déposants femmes (b)	268 469	278 877	3,88%
Nombre de déposants - personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc... ..)	61 869	61 660	-0,34%
Nombre de comptes inactifs	10 045	14 246	41,82%
Montants des soldes des comptes inactifs	383 013 972	911 534 958	137,99%
Nombre total de comptes	2 198 809	2 365 268	7,57%

Tableau n°3.4 : Evolution du capital social *

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)	N/A	N/A	

* Pour les sociétés de capitaux

Tableau n°3.5 : Répartition du capital social entre les principaux actionnaires

Noms et prénoms des principaux actionnaires	Montant du capital détenu (Année n)	Part du capital détenu (Année n)	Montant du capital détenu (Année n-1)	Part du capital détenu (Année n-1)
	N/A	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A	N/A
	N/A	N/A	N/A	N/A

IV- DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE)

Tableau n°4.1 : Evolution du montant annuel des prêts accordés (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Montant des prêts accordés (1) + (2)	133 024 921	125 490 578	-5,66%
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	110 255 452	107 696 618	-2,32%
Montant des prêts accordés aux hommes (a)	63 950 958	62 384 795	-2,45%
Montant des prêts accordés aux femmes (b)	46 304 495	45 311 824	-2,14%
Montant des prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.... ..)	22 769 468	17 793 959	-21,85%

Tableau n°4.2 : Evolution du nombre des prêts accordés dans l'année (en unité)

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nombre de prêts accordés (1)+(2)	104 606	98 230	-6,10%
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	94 926	90 449	-4,72%
Nombre de prêts accordés aux hommes (a)	57 161	53 477	-6,44%
Nombre de prêts accordés aux femmes (b)	37 765	36 972	-2,10%
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.... ..)	9 680	7 781	-19,62%
Montant moyen des prêts accordés (somme des prêts rapportée au nombre de prêts accordés)	1 271 676	1 277 518	0,46%

Tableau n°4.3 : Engagements par signature (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nature de l'engagement donné			
Engagements de financement donnés en faveur des institutions financières	43 000	38 000	-11,63%
Engagements de financement donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	-	-	0,00%
Engagements de garantie d'ordre des institutions financières	40 000	40 000	0,00%
Engagements de garantie d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	21 255	135 795	538,89%

Tableau n°4.4 : Encours de crédits au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Encours total de crédits (1) + (2)	117 480 471	111 897 678	-4,75%
Encours de crédits sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	98 962 113	98 363 523	-0,60%
Encours des crédits sur les hommes (a)	61 356 368	59 957 101	-2,28%
Encours des crédits sur les femmes (b)	37 605 745	38 406 422	2,13%
Encours des crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.... (2)	18 518 358	13 534 155	-26,91%

Tableau n°4.5 : Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nombre de crédits encours (1)+(2)	91 469	87 655	-4,17%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1)=(a)+(b)	83 516	81 567	-2,33%
Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	47 895	45 890	-4,19%
Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	35 621	35 677	0,16%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.... (2)	7 953	6 088	-23,45%

Tableau n°4.6 : Evolution de l'encours des crédits par terme

Encours total des crédits en milliers de FCFA 2025		Encours total des crédits en milliers de FCFA 2024		Variation de l'encours des crédits à court terme	Variation de l'encours des crédits à moyen et long terme
Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme		
60 914 270	50 983 408	62 402 597	55 077 874	-2,39%	-7,43%

Tableau n°4.7 : Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et Commission Bancaire de l'UMOA)

Nom et prénoms	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur
TOTAL	-	

Tableau n°4.8 : Opérations sur les ressources affectées

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Nombre de crédits encours sur ressources affectées	70	70	0,00%
Montant des crédits encours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	211 698	211 698	0,00%

Tableau n°4.9 : Gestion du portefeuille

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	7 030 315	6 278 179*	77,86%
Taux brut des créances en souffrance	5,03%	4,08%	-0,95%
Taux de remboursement des crédits accordés	ND	ND	
Taux de recouvrement des créances en souffrance	ND	ND	
Encours des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	211 698	211 698	0,00%
Taux brut des créances en souffrance sur ressources affectées	100%	100%	0,00%
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées	0,00%	0,00%	0,00%
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées	0,00%	0,00%	0,00%
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	1 138 739	3 177 241	179,01%
Taux de perte sur créances	0,96%	2,84%	1,88%

(*) dont 1 709 341 153 de crédits immobilisés

V- DONNEES SUR LES ACTIVITES AUTORISEES

5.1 Activités de transfert rapide d'argent

Informations d'ordre général :

. Nom et adresse du représentant : ORABANK TOGO, Av. des Nîmes et Nicolas GRUNITZKY BP 325 Lomé, Tél. : 22 21 62 21

. Nombre d'opérations exécutées au cours de l'année :

. A l'émission : 438

. A la réception : 6 508

Tableau n°5.1.1 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) MONEY GRAM

Rubriques	2024	2025	Variation (%)
Transferts reçus (1)	187 984	108 155	-42,47%
Transferts émis (2)	-	600	0,00%
Solde des transferts (3) = (1) - (2)	187 984	107 555	-42,78%

Tableau n°5.1.2 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) RIA

Rubriques	2024	2025	Variation (%)
Transferts reçus (1)	826 746	7 602 691	819,59%
Transferts émis (2)	51 625	461 351	793,66%
Solde des transferts (3) = (1) - (2)	775 121	7 141 340	821,32%

Tableau n°5.1.3 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) SMALL WORLD

Rubriques	2024	2025	Variation (%)
Transferts reçus (1)	3 928	-	-100,00%
Transferts émis (2)	-	-	0,00%
Solde des transferts (3) = (1) - (2)	3 928	-	-100,00%

Tableau n°5.1.4 : Opérations de transferts (en milliers de FCFA) WESTERN UNION

Rubriques	2024	2025	Variation (%)
Transferts reçus (1)	438 916	3 205 527	630,33%
Transferts émis (2)	39 642	434 490	996,05%
Solde des transferts (3) = (1) - (2)	399 275	2 771 036	594,02%

5.2 Activités de micro-assurance

5.2.1 Informations d'ordre général :

. Nombre de bénéficiaires : 166 736

. Catégorie de prestations offertes : Assurance - vie

Tableau n°5.2.2 : Opérations de micro-assurance (en milliers de FCFA) *

Rubriques	2024	2025	Variation (%)
Montant des primes émises	3 479 726	3 891 377	11,83%
Assurance - vie	3 479 726	3 891 377	11,83%
Assurance non-vie	NA	NA	-
Montant des arriérés de primes	-	-	-
Montant des sinistres à payer	275 524	205 095	-25,56%

* Il s'agit des services assurés par les coopec de base pour le compte de la CIF-VIE TOGO

Tableau n°5.3 : Opérations de change

Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaleur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre valeur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)	-	-	-	-
Dollar des EU (USD)	-	-	-	-
Franc Suisse (CHF)	-	-	-	-
Livre sterling (GBP)	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

VI- AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Tableau n°6.1 : Tarification des opérations avec la clientèle

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0%	0%	0,00%
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	5%	5%	0,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum servi sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	5%	5%	0,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%	0,00%
Taux d'intérêt effectif global	ND	ND	-

Tableau n°6.2 : Répartition des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	2024	2025	Variation (%)
Crédits immobiliers	13 532 701	12 892 831	-4,73%
Crédits d'équipement	8 191 110	7 377 648	-9,93%
Crédits à la consommation	7 729 436	7 664 429	-0,84%
Crédits de trésorerie	96 106 426	88 620 500	-7,79%
Autres crédits	7 465 248	8 935 170	19,69%
TOTAL	133 024 921	125 490 578	-5,66%

Tableau n°6.3: Dons et œuvres sociales

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financière (en FCFA)
Comité d'organisation construction temple Eglise des AD Afagnan (Coopec Afagnan)	Espèces	20 000
Comité d'organisation cérémonie de départ à la retraite des enseignants retraités (Coopec Afagnan)	Espèces	20 000
Comité d'organisation tournoi de football (Coopec Afagnan)	Espèces	20 000
Comité cantonal de développement Agoényivé (Coopec Aképé)	Nature	125 000
Comité d'organisation fête cantonale Dounenyozan (Coopec Aképé)	Espèces	15 000
Comité d'organisation fête de l'indépendance dans la Mairie Avé 2 (Coopec Aképé)	Espèces	50 000
Comité local d'organisation fête du 1er Mai 2025 (Coopec Ariziki)	Espèces	5 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Kamaka ed. 2025 (Coopec Ariziki)	Espèces	25 000
Comité d'organisation Fête 1er Mai Femmes COJIP Bassar (Coopec Bilimon)	Espèces	20 000
Comité d'organisation fête du 8 mars (Coopec Bilimon)	Espèces	200 000
Commission d'organisation tournoi de la Paix de Djarkpanga (Coopec Bilimon)	Espèces	10 000
Commission d'organisation de la Fête des ignames (Coopec Bilimon)	Espèces	25 000
Comité d'organisation concours littéraire (Coopec Car-Naolo)	Espèces	15 000
Comité d'organisation fête traditionnelle Agbogbozan ed. 2025 (Coopec Car-Naolo)	Espèces	40 000
Comité de l'Aube Nouvelle Avenir Radieux (Coopec Cfae)	Espèces	20 000
Comité du Groupe socio culturel et éducatif NUTEFE (Coopec Cfae)	Espèces	20 000
Comité d'organisation fête de l'indépendance dans la Préfecture d'Agou (Coopec Cfae)	Espèces	25 000
Comité d'organisation journée internationale de la femme dans la commune (Coopec Entente)	Espèces	10 000
Comité d'organisation rénovation bâtiment Paroisse Saint Raphael d'Adeta (Coopec Enyo)	Espèces	10 000
Comité d'organisation de la fête traditionnelle ADOSSA GADAO (Coopec Gaieté)	Espèces	10 000
Comité d'organisation de prière pour l'intégration du nouveau grand marché de Sokodé (Coopec Gaieté)	Espèces	10 000
Comité d'organisation Finale nationale de New Challenge Togo (Coopec Gaieté)	Espèces	15 000
Comité d'organisation de la fête de 1er mai à Sokodé (Coopec Gaieté)	Espèces	20 000
Comité Directeur Ecole des Sourds et malentendants EPHAB-SOKODE (Coopec Gaieté)	Espèces	20 000
Comite organisation fête traditionnelle TISSILIM (Coopec Kandé)	Espèces	20 000
Comite organisation semaine culturelle lycée Kanté (Coopec Kandé)	Espèces	15 000
Comite organisation championnat interscolaire (Coopec Kandé)	Espèces	15 000
Comite organisation fête de l'indépendance (Coopec Kandé)	Espèces	20 000
Comité d'organisation journée du 08 mars édition 2025 à Kara (Coopec Kara)	Espèces	350 000
Comité d'organisation fête de 1er mai Coordination régionale centrale syndicale (CCSTT) Kara (Coopec Kara)	Espèces	20 000
Comité d'organisation fête des travailleurs pour match entre banques, SFD et BCEAO (Coopec Kara)	Espèces	10 500
Comité d'organisation journée des retrouvailles ed. 2025 (Coopec Katchéré)	Espèces	50 000
Comité d'organisation fête de l'indépendance-27 avril Préfecture de Kloto (Coopec Kloto)	Espèces	100 000
Comité d'organisation camp des jeunes IYF-Kloto (Coopec Kloto)	Espèces	25 000
Soutien aux orphelins (Coopec Kloto)	Espèces	50 000
Comité d'organisation célébration du 25e anniversaire de radio courtoisie (Coopec Lando)	Espèces	100 000
Comité d'organisation de la fête TINGBAN-PAAB (Coopec Lando)	Espèces	100 000
Direction SOS village d'enfants de Dapaong (Coopec Lando)	Espèces	100 000
Comité d'organisation concours littéraire (Coopec Lando)	Espèces	10 000
Comité d'organisation du lancement du 1er album du groupe YENDU N'TOT (Coopec Lando)	Espèces	10 000
Comité d'organisation semaine culturelle Lycée NAKI-EST (Coopec Lumière)	Espèces	10 000
Comité d'organisation semaine culturelle CEG Mango Ville II (Coopec Lumière)	Espèces	10 000
Comité de la chambre artisanale préfectorale de l'Oti-Sud (Coopec Lumière)	Espèces	10 000
Bureau de l'Ecole ENFPE de Mango (Coopec Lumière)	Espèces	20 000
Bureau de la Chorale Sainte Claire d'Assise de la Paroisse St Pierre et Paul de Mango (Coopec Lumière)	Espèces	10 000
Comité d'organisation semaine Noel des enfants Paroisse St Pierre et Paul de Mango (Coopec Lumière)	Espèces	20 000
Comité d'organisation journée du 08 mars édition 2025 (Coopec Nataan)	Espèces	90 000
Comité d'organisation semaine culturelle Lycée de Bombouaka (Coopec Nataan)	Espèces	20 000
Comité paroissial Eglise Catholique Notre Dame de Bombouaka (Coopec Nataan)	Espèces	20 000
Orphelinat Pouponnière d'Abalo Condji (Coopec Nyaménéko)	En nature	519 500
Centre de formation technique et professionnelle de Kévé (Coopec Sitsopé)	Espèces	25 000
Comité d'organisation championnat de football de l'Avé de l'association Dzolaïse des jeunes (Coopec Sitsopé)	Espèces	25 000

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financière (en FCFA)
Comité d'organisation Assemblée Générale de la Radio Kekeli de l'Avé (Coopec Sitsopé)	Espèces	25 000
Cabinet SKY CONSULTING (Coopec Tsévié)	Espèces	30 000
Comité d'organisation fête de Djagblezan 43è édition (Coopec Tsévié)	Espèces	50 000
Bureau Directeur de L'ONG IYF (Coopec Tsévié)	Espèces	50 000
Comité d'organisation fête Ayizan 2025 (Coopec Tsévié)	Espèces	70 000
Comité d'organisation pour la sensibilisation des jeunes Eglise Baptiste (Coopec Tsévié)	Espèces	30 000
Comité d'organisation championnat 19è championnat militaire et paramilitaire de handball (Faïtière)	Espèces	300 000
Comité d'organisation foire agricole des groupements agricoles de la région des plateaux (Faïtière)	Espèces	1 000 000
Total		4 080 000

Tableau n°6.4 : Répartition sectorielle des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activités	2024	2025	Variation (%)
Agriculture, Sylviculture et pêche	10 395 788	8 520 052	-18,04%
Industries extractives	472 852	173 065	-63,40%
Industries manufacturières	894 322	1 001 799	12,02%
Bâtiments et travaux publics	10 016 893	9 464 668	-5,51%
Commerce, restaurants, hôtels	88 248 827	87 407 119	-0,95%
Electricité, gaz, eau	346 168	298 582	-13,75%
Transports, entrepôts et communications	3 845 111	3 576 507	-6,99%
Assurance, services aux entreprises	645 263	356 151	-44,81%
Immobiliers	1 980 757	1 656 047	-16,39%
Services divers	16 178 942	13 036 589	-19,42%
TOTAL	133 024 921	125 490 578	-5,66%

(*) La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD

VII- OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES

Tableau n°7 : Opérations avec les autres institutions financières (établissement de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	47 942 697	63 681 612	32,83%
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	-	-	0,00%
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	-	-	0,00%
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	0%	0%	0,00%
Ressources affectées (en milliers de FCFA)	22 191	22 191	0,00%
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	-	-	0,00%
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)	1 632	1 896	16,18%

VIII- DONNEES SUR LA PERFORMANCE DES MEMBRES DES RESEAUX (UNIONS, FEDERATIONS ET CONFEDERATIONS)

Tableau n°8 : Indicateurs de performance des institutions affiliées au réseau (*)

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Nombre d'institutions affiliées déficitaires	8	12	50,00%
Montant total du déficit d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de FCFA)	524 803	941 318	79,37%
Nombre d'institutions affiliées excédentaires	27	23	-14,81%
Montant total de l'excédent d'exploitation des institutions affiliées (en milliers de FCFA)	2 636 576	2 884 983	9,42%

(*) Tableau à renseigner par les structures faitières

IX- FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

Tableau n°9 : Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Par l'Assemblée Générale	46	46	0,00%
Par le Conseil d'Administration ou l'organe équivalent	311	303	-2,57%
Par le Conseil de Surveillance (*)	214	221	3,27%
Par le Comité de Crédit (*)	1361	1354	-0,51%
Par les autres comités (**)	0	0	0,00%

(*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

(**) A préciser

X- PERFORMANCES FINANCIERES

Tableau n°10 : Indicateurs de performance financières

Indicateurs	2024	2025	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA	20 334 478	20 080 046	-1,25%
Produit financier net en milliers de FCFA	20 471 954	20 258 504	-1,04%
Résultat net en milliers de FCFA	2 400 762	2 006 955	-16,40%
Taux de marge nette (1)	11,81%	9,99%	-1,82

(1) Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt

FAITIERE DES UNITES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT DU TOGO (F U C E C - T O G O)

**Siège Social : Bretelle Bè Klikamé Atikoumé
BP : 3541 Tél. : 22 21 06 32/22 22 25 74
LOME-TOGO**

FAITIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport définitif

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS



Audit & Consulting Center

Société d'Expertise Comptable - Audit
Commissaire aux Comptes - Conseil en
Organisation Micro Finance - Conseil
Juridique et Fiscal - Formation - Etudes
et Evaluation de Projet - Recrutement.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Aux membres de la Faïtière des Unités Coopérative d'Epargne et Crédit du Togo (FUCEC TOGO)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Faïtière, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I- Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Faïtière, comprenant le bilan au 31 décembre 2025 avec des fonds propres et assimilés de neuf mille quatre cent quatre-vingt (9 480) millions F CFA, le compte de résultat faisant ressortir un profit de soixante-trois (63) millions F CFA, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans l'état annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'institution à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables du Plan Comptable des SFD éditées par l'UMOA portant organisation et harmonisation des comptabilités des Systèmes Financiers Décentralisés.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Faïtière conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA

et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction Générale et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables du Nouveau Référentiel Comptable des SFD éditées par l'UMOA portant organisation et harmonisation des comptabilités des Systèmes Financiers Décentralisés, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Faïtière à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Faïtière en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la FUCEC - TOGO.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II- Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

2.1. Vérifications spécifiques prévues par l'acte uniforme de l'OHADA

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et les documents adressés aux membres de la FUCEC TOGO.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Rapport de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les autres informations adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Irrégularités et inexactitudes

En application des dispositions de l'article 716 de l'acte uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que nous n'avons pas relevé d'irrégularité, et d'inexactitude au cours de nos travaux.

2.2. Autres informations : vérifications spécifiques prévues par la réglementation des SFD.

Ratios prudentiels

Nous avons procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle et nous vous informons que tous les ratios prudentiels de la FUCEC TOGO sont respectés.

Encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Fautière.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi portant réglementation des SFD, les crédits accordés aux dirigeants et au personnel ont fait l'objet de l'autorisation du Conseil d'Administration.

Les crédits consentis aux personnes visées par les dispositions de la loi précitée s'élèvent à FCFA 5 012 730 au 31 décembre 2025. Il s'agit de l'encours résiduel du crédit au personnel. Ces crédits ont été autorisés conformément à la politique du crédit adoptée par le Conseil d'Administration.

Lomé, le 02 Avril 2026



Koffi EKON
Expert-comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
inscrit au Tableau de l'ONECCA-TOGO

*ANNEXE 1****RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES***

Responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Faïtière ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Faïtière à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Faïtière à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les états annexés, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à la Direction Générale l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes et commentaires sur les comptes annuels, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

*Annexe 2****ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025***

BILAN					DIMF2000	
Bases de données pour la caisse 00001						
Recues : 1						
Manquantes : 0						
État: C						
Date d'arrêté : 2025/12/31						
P : A						
CAISSE CENTRALE (00001)						
D : AA0					F : 1 / 2	
N.S. :					M : 1 (en FCFA)	
CODE	ACTIF	BRUT	AMT/PROV	NET (N)	NET (N-1)	
A01	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS..	34 298 237 087		34 298 237 087	27 716 376 667	
A10	Valeurs en caisse	1068 828 006		1068 828 006	422 025 976	
A11	Billets et monnaies	1068 828 006		1068 828 006	422 025 976	
A12	Compte ordinaires débiteurs	2 092 695 806		2 092 695 806	2 938 661 642	
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	26 196 034 651		26 196 034 651	15 273 165 095	
A2H	Dépôts à terme constitués	26 155 310 951		26 155 310 951	15 232 441 395	
A2I	Dépôts de garantie constitués					
A2J	Autres dépôts constitués	40 723 700		40 723 700	40 723 700	
A3A	Comptes de prêts	4 311 539 355		4 311 539 355	8 371 095 278	
A3B	Prêts à moins d'un an	2 989 936 702		2 989 936 702	4 163 964 193	
A3C	Prêts à terme	1321602 653		1321602 653	4 207 131 085	
A60	Créances rattachées	629 139 269		629 139 269	711 428 676	
A70	Prêts en souffrance et immobilisés					
	Prêts immobilisés					
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus					
A72	Prêts en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus					
A73	Prêts en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus					
B01	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU..	5 905 878		5 905 878	11 190 680	
B2D	Crédits à court terme					
B2N	Comptes ordinaires débiteurs					
B30	Crédits à moyen terme					
B40	Crédits à long terme	5 012 730		5 012 730	10 707 059	
B65	Créances rattachées	893 148		893 148	483 621	
B70	Crédits en souffrance et immobilisés					
	Credits immobilisés					
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus					
B72	Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus					
B73	Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus					
C01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	2 256 093 988	181 138 706	2 074 955 282	1 744 091 790	
C10	Titres de placement	1285 098 147		1285 098 147	918 418 147	
C30	Comptes de stock	30 835 485		30 835 485	25 450 081	
C31	Stocks de biens et de meubles					
C32	Stocks de marchandises					
C33	Stocks de fournitures	30 835 485		30 835 485	25 450 081	
C34	Autres stocks et assimilés					
C40	Débiteurs divers	867 450 976	181 138 706	686 312 270	770 151 195	
C55	Créances rattachées	46 824 943		46 824 943	18 200 000	
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	22 232 818		22 232 818	3 877 997	
C59	Valeurs à rejeter					
C6A	Comptes d'ordre et divers	3 651 619		3 651 619	7 994 370	
C6B	Compte de liaison					
C6C	Comptes de différence de conversion					
C6G	Comptes de régularisation-actif	3 651 619		3 651 619	1225 553	
C6Q	Autres comptes transitoires					
C6R	Comptes d'attente-actif				6 768 817	
D01	VALEURS IMMOBILISÉES	4 278 132 918	748 244 839	3 529 888 079	3 176 399 525	
D1A	Immobilisations financières	2 643 224 773		2 643 224 773	2 672 736 964	
D1E	Titres de participation	2 297 550 000		2 297 550 000	2 247 550 000	
D1L	Titres d'investissement					
D1D	Prêts et titres subordonnés	345 674 773		345 674 773	425 186 964	
D1S	Dépôts et cautionnements	2 134 790		2 134 790	2 134 790	
D23	Immobilisations en cours	75 369 660		75 369 660	76 869 660	
D24	Incorporelles	3 000 000		3 000 000	4 500 000	
D25	Corporelles	72 369 660		72 369 660	72 369 660	
D30	Immobilisations d'exploitation	1490 049 592	748 244 839	741 804 753	339 750 486	
D31	Incorporelles	103 125 904	47 070 149	56 055 755	35 974 071	
D36	Corporelles	1386 923 688	701 174 690	685 748 998	303 776 415	
D40	Immobilisations hors exploitation					
D41	Incorporelles					
D45	Corporelles					
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie					
D46	Incorporelles					
D47	Corporelles					
D50	Crédit bail et opérations assimilées					
D51	Crédit bail					
D52	Location avec option d'achat					
D53	Location-vente					
D60	Créances rattachées	67 354 103		67 354 103	84 907 625	
D70	Créances en souffrance					
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus					
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus					
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus					
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIÉS OU MEMBRES					
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé					
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé					
E05	EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS					
E90	TOTAL ACTIFS	40 838 369 871	929 383 545	39 908 986 326	32 648 058 662	

BILAN			DIMF2000	
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)		
Date d'arrêté : 2025/12/31		D : AB0	F : 2 / 2	
P : A		N.S. :	M : 1 (en FCFA)	
CODE	PASSIF	NET (N)	NET (N - J)	
F01	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	29 207 398 579	22 573 663 505	
F1A	Compte ordinaires créditeurs	15 468 997 116	13 481 833 626	
F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	12 670 000 000	8 800 000 000	
F2B	Dépôts à terme reçus	12 670 000 000	8 800 000 000	
F2C	Dépôts de garantie reçus			
F2D	Autres dépôts reçus			
F3A	Comptes d'emprunts	700 000 000		
F3E	Emprunts à moins d'un an			
F3F	Emprunts à terme	700 000 000		
F50	Autres sommes dues aux institutions financières			
F55	Ressources affectées			
F60	Dettes rattachées	368 401 463	29 182 989	
G01	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	9 564 943	4 177 279	
G10	Comptes ordinaires créditeurs	9 564 943	4 177 279	
G15	Dépôts à terme reçus			
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial			
G30	Dépôts de garantie reçus			
G35	Autres dépôts reçus			
G60	Emprunts			
G70	Autres sommes dues			
G90	Dettes rattachées			
H01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	12 119 311 27	13 488 599 442	
H10	Versements restant à effectuer			
H40	Créditeurs divers	831 998 430	11 005 788 441	
H6A	Comptes d'ordre et divers	379 932 696	248 281 001	
H6B	Compte de liaison		11 750	
H6C	Comptes de différence de conversion			
H6G	Comptes de régularisation-passif	379 932 685	246 812 596	
H6P	Comptes d'attente-passif	11	1456 655	
K01	VERSEMENT RESTANT À EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
K20	Titres de participation			
L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS	9 480 091 678	8 721 358 435	
L10	Subventions d'investissement	1036 236		
L20	Fonds affectés	6 800 800 684	6 271 614 622	
L21	Fonds de garantie	228 315 723	228 315 723	
L22	Fonds d'assurance			
L23	Fonds de bonification			
L24	Fonds de sécurité	6 528 048 660	5 998 862 597	
L25	Autres fonds affectés	44 436 301	44 436 301	
L27	Fonds de crédit	671 133 939	676 320 383	
L30	Provisions pour risques et charges	517 095 492	350 687 867	
L31	Provisions pour charges de retraite	240 566 427	240 566 427	
L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature			
L33	Autres provisions pour risques et charges	276 529 065	110 121 440	
L35	Provisions réglementées			
L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédit à moyen et long termes			
L37	Provision spéciale de réévaluation			
L41	Emprunts et titres émis subordonnés			
L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés			
L45	Fonds pour risques financiers généraux	130 000 000	130 000 000	
L50	Primes liées au capital			
L55	Réserves	35 404 630	11 046 403	
L56	Réserve générale	28 776 781	4 418 554	
L57	Réserves facultatives	2 209 295	2 209 295	
L58	Autres réserves	4 418 554	4 418 554	
L59	Écart de réévaluation des immobilisations			
L60	Capital	910 000 000	906 000 000	
L61	Capital appelé	910 000 000	906 000 000	
L62	Capital non appelé			
L65	Fonds de dotation	213 300 982	213 300 982	
L70	Report à nouveau (+ou -)	138 029 952	(126 601 259)	
L75	Excédent des produits sur les charges			
L80	Résultat de l'exercice (+ou -)	63 289 763	288 989 438	
L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	63 289 763	288 989 438	
L82	Excédent ou déficit de l'exercice			
L90	TOTAL PASSIFS	39 908 986 326	32 648 058 662	

COMPTE DE RÉSULTATS				DIMF2080
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)		
Date d'arrêté : 2025/12/31		D : RA0	F : 1 / 4	
P : A		N.S. :	M : 1 (en FCFA)	
CODE		CHARGES	N	N - 1
R08	CHARGES SUR OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		842 752 046	649 993 578
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs		281258 518	206 219 064
R1B	Organe financier			
R1C	Caisse centrale			
R1D	Trésor Public			
R1E	CCP			
R1F	Banques et correspondants			
R1H	Établissements financiers			
R1I	SFD		281258 518	206 219 064
R1K	Autres institutions financières			
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs		557 993 528	443 774 514
R1N	Intérêts sur dépôts à terme reçus		557 993 528	443 774 514
R1P	Intérêts sur dépôts de garantie reçus			
R1Q	Intérêts sur autres dépôts reçus			
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts		3 500 000	
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an			
R2G	Intérêts sur emprunts à terme		3 500 000	
R2R	Autres intérêts			
R2T	Divers intérêts			
R2Z	Commissions			
R3A	CHARGES SUR OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS		93 424 374	93 538 356
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients			
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeur			
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçu			
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial			
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçu			
R3J	Intérêts sur autres comptes de dépôts reçu			
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues			
R3Q	Autres intérêts dus			
R3T	Commissions		93 424 374	93 538 356
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE		503 087 583	537 598 953
	TOTAL CHARGES D'INTERETS		842 752 046	649 993 578
R4B	CHARGES SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES			
R4C	Charges et pertes sur titres de placement			
R4K	Charges sur opérations diverses			
R4N	Commissions			
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
R5C	Frais d'acquisition			
R5D	Étalement de la prime			
R5E	CHARGES SUR CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES			
R5G	Charges sur opérations de crédit-bail			
R5H	Dotations aux amortissements			
R5J	Dotations aux provisions			
R5K	Moins-values de cession			
R5L	Autres charges			
R5M	Charges sur opération de location avec option d'achat			
R5N	Dotations aux amortissements			
R5P	Dotations aux provisions			
R5Q	Moins-values de cession			
R5R	Autres charges			
R5S	Charges sur opérations de location vente			
R5T	Dotations aux amortissements			
R5U	Dotations aux provisions			
R5V	Moins-values de cession			
R5X	Autres charges			
R5Y	CHARGES SUR EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS			
R6A	CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE			
R6B	Pertres sur opération de change			
R6C	Commissions			
R6F	CHARGES SUR OPÉRATIONS HORS BILAN			
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières			
R6L	Charges sur engagements de financement reçues des membres, bénéficiaires ou clients			
R6M	Charges sur engagements de garanties reçues des institutions financières			
R6P	Charges sur engagements de garanties reçues des membres, bénéficiaires ou clients			
R6S	Charges sur engagements sur titres			
R6T	Charges sur autres engagements reçus			
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		6 424 684	10 954 222
R6W	Charges sur les moyens de paiement			
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers		6 424 684	10 954 222
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIÈRE			
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif			
R7C	Transfert de produits d'exploitation financière			
R7D	Diverses charges d'exploitation financière			

	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1863 188 876	1859 203 176
	TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES	99 849 058	104 492 578
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	503 087 583	537 598 953
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1863 188 876	1859 203 176
	PRODUIT FINANCIER NET	2 366 276 459	2 396 802 129
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	95 131 467	58 833 301
R8G	Achats de marchandises	103 139 021	63 585 615
R8J	Stocks vendus		
R8L	Variations de stocks de marchandises	(8 007 554)	(4 752 314)
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 414 521 988	2 241 924 374
S02	FRAIS DE PERSONNEL	1 177 352 500	1 169 502 820
S03	Salaires et traitements	724 748 407	844 641 775
S04	Charges sociales	446 934 093	317 814 345
S05	Rémunération versée aux stagiaires	5 670 000	7 046 700
S1A	IMPOTS ET TAXES	61 072 868	32 680 463
S1B	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	61 072 868	32 680 463
S1D	Impôts directs		
S1G	Impôts indirects		
S1H	Droits d'enregistrements et de timbre	63 600	21 450
S1J	Impôts et taxes divers	61 009 268	32 659 013
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	738 953 335	683 827 252
S2B	Services extérieurs	135 751 427	132 516 52
S2C	Redevances de crédit-bail		
S2D	Loyers	7 200 000	6 000 000
S2F	Charges locatives et de co-propriété		
S2H	Entretien et réparations	26 427 273	28 731 086
S2J	Primes d'assurances	34 558 800	36 651 788
S2K	Etudes et recherches	13 290 000	67 170 000
S2M	Frais de formation du personnel	53 091 514	36 413 145
S2L	Divers	1 183 840	7 185 633
S3A	Autres services extérieurs	462 634 425	423 635 625
S3B	Personnel extérieur à l'institution		
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	87 414 036	68 503 990
S3E	Publicité, publications et relations publiques	55 540 375	22 240 911
S3G	Transports de biens	207 500	71 500
S3J	Transports collectifs du personnel		
S3L	Déplacements, missions et réceptions	130 470 800	129 046 719
S3M	Achats non stockés de matières et de fournitures	33 436 118	37 091 705
S3N	Frais potaux et frais de télécommunication	155 565 596	166 444 500
S3P	Divers		236 300
S4A	Charges diverses d'exploitation	140 567 483	78 039 975
S4B	Redevances pour concession, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	97 696 283	55 211 600
S4D	Indemnités de fonction versées		
S4I	Frais de tenue d'assemblée		
S4K	Moins-values de cession sur immobilisations	37 971 200	13 877 375
S4L	Sur immobilisations corporelles et incorporelles		
S4M	Sur immobilisations financières		
S4P	Transfert de produits d'exploitation non financière		
S4Q	Produits retrocedés		
S4R	Autres transferts de produits		
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financières	4 900 000	3 951 000
T50	DOTATIONS AUX FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	119 463 275	105 804 638
T53	Dotations aux amortissements des charges à répartir		
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	119 463 275	105 804 638
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation		
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours		
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation d'exploitation		
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation hors exploitation		
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	317 680 010	250 109 201
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance		
T6D	Dotation aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		
T6E	Dotation aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus		
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus		
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	41 150 945	139 987 761
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	276 529 065	110 121 440
T6J	Dotation aux provisions réglementées		
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions		
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 398 288	289 607 035
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	37 704 762	100 839 201
T82	IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS	40 000 000	29 121 526
L80	EXCÉDENT	63 289 763	288 989 438
T84	TOTAL CHARGES	3 648 647 372	3 763 801 031

COMPTE DE RÉSULTATS			DIMF2080
État: C		CAISSE CENTRALE (00001)	
Date d'arrêté : 2025/12/31		D : RB0	F : 3 / 4
P : A		N.S. :	M : 1 (en FCFA)
CODE	PRODUITS	N	N - 1
V08	PRODUITS SUR OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	3 170 402 419	3 010 996 723
V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	1510 472	303 523
V1B	Organe financier		
V1C	Caisse centrale		
V1D	Trésor Public		
V1E	CCP		
V1F	Banques et correspondants	1510 472	303 523
V1H	Établissements financiers		
V1I	SFD		
V1K	Autres institutions financières		
V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	1029 214 186	623 212 349
V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	1029 214 186	623 212 349
V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués		
V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués		
V2A	Intérêts sur comptes de prêts	314 087 761	561415 853
V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	177 192 708	153 607 360
V2G	Intérêts sur prêts à terme	136 895 053	407 808 492
V2Q	Autres intérêts		
V2S	Divers intérêts		
V2T	Commissions	1825 590 000	1826 064 998
V3A	PRODUITS SUR OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	6 989 154	10 271 729
V3B	Intérêts sur crédit aux membres, bénéficiaires ou clients	691688	2 601 364
V3G	Intérêts sur crédit à court terme		
V3M	Intérêts sur crédit à moyen terme		
V3N	Intérêts sur crédit à long terme	691688	2 601 364
V3R	Autres intérêts	335 523	59 442
V3T	Divers intérêts	335 523	59 442
V3X	Commissions	5 961 943	7 610 922
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	TOTAL PRODUITS D'INTERETS	1345 839 630	1187 592 531
V4B	PRODUITS SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET SUR OPÉRATIONS DIVERSES	102 207 674	69 816 590
V4C	Produits et profits sur titres de placement	102 207 674	69 816 590
V4E	Produits sur opérations diverses		
V4F	Commissions		
V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	25 854 035	60 203 244
V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	29 092	15 203 244
V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	25 824 943	45 000 000
V5F	Produits et profits sur titres d'investissement		
V5G	PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
V5H	Produits sur opérations de crédit-bail		
V5J	Loyers		
V5K	Reprises de provisions		
V5L	Plus-values de cession		
V5M	Autres produits		
V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat		
V5P	Loyers		
V5Q	Reprises de provisions		
V5R	Plus-values de cession		
V5S	Autres produits		
V5T	Produits sur opérations de location-vente		
V5V	Loyers		
V5W	Reprises de provisions		
V5X	Plus-values de cession		
V5Y	Autres produits		
V6A	PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE		
V6B	Gains sur opérations de change		
V6C	Commissions		
V6F	PRODUITS SUR OPÉRATIONS HORS BILAN		
V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières		
V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres		
V6N	Produits sur engagements de garanties donnés aux institutions financières		
V6P	Produits sur engagements de garanties donnés aux membres		
V6Q	Produits sur engagements sur titres		
V6R	Produits sur autres engagements donnés		
V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers		

V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	3 424 282	
V6V	Produits sur les moyens de paiement	3 424 282	
V6W	Autres produits sur prestations de services financiers		
V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIÈRE		
V7B	Plus values sur cession d'éléments d'actif		
V7C	Transferts de charges d'exploitation financières		
V7D	Divers produits d'exploitation financières		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
	TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1963 037 934	1963 695 754
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES		
	CHARGE FINANCIERE NETTE		
	VENTES		
V8B	Marge commerciale		
V8C	Vente de marchandises		
	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	204 601 402	445 042 844
W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	118 044 743	120 327 351
W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires		
W4D	Indemnités de fonction et rémunérations d'administrateurs, gérant reçues		
W4G	Plus-values de cession	2 308 000	4 825 500
W4H	Sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 308 000	4 825 500
W4J	Sur immobilisations financières		
W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	1200 000	1200 000
W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	78 846 790	32 237 650
W4M	Charges refacturées	78 846 790	32 237 650
W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
W4P	Autres transferts de charges		
W4Q	Autres produits divers d'exploitation	35 689 953	82 064 201
W50	PRODUCTION IMMOBILISEE		
W51	Immobilisations corporelles		
W52	Immobilisations incorporelles		
W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
X50	REPRISE DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
X54	Reprises d'amortissements des immobilisations		
X56	Reprises de provisions sur immobilisations		
X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	86 556 659	324 715 493
X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance		111 841
X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		
X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus		111 841
X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrances de plus de 12 mois à 24 mois au plus		
X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif		2 931 292
X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	80 121 440	321 672 360
X6I	Reprises de provisions réglementées		
X6J	Récupération sur créances amorties	6 435 219	
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 587 028	21 574 126
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	128 581 379	145 895 776
L80	DEFICIT		
X84	TOTAL PRODUITS	3 648 647 372	3 763 801 031

**NOTES ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

FAITIÈRE

NOTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 (Montants en millions de francs CFA)

Historique et structure juridique

La Faïtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit du TOGO (Fucec-Togo) est le réseau de Coopératives d'Épargne et de Crédit (Coopec) le plus ancien évoluant dans le secteur de la microfinance dans notre pays. Cette expérience a démarré en 1969 avec l'initiation de la première Caisse d'Entraide dans la sous-préfecture d'Akébou (Sud-Ouest du pays) par un volontaire américain du nom de James Winter, en mission au centre rural agricole de Kougnohou auprès de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo. Des bénévoles togolais ont pris son relais pour poursuivre l'essaimage des Coopec sur le territoire national. En 1983, la Fucec-Togo fut portée sur les fonts baptismaux par les Coopec regroupées en unions régionales. Après un travail de fond, ce qu'il est convenu d'appeler désormais la Faïtière des Unités de Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (Fucec-Togo) a vu le jour dans sa forme actuelle le 23 juin 2001 à Kara. En Juin 2001, la Fédération des Unions Coopératives d'Épargne et de Crédit, par changement de dénomination est devenue la Faïtière des Unités Coopératives d'Épargne et de Crédit (Fucec Togo) pour mieux coller à sa nouvelle vision d'un réseau à deux niveaux. Les Unions Régionales sont supprimées au bénéfice d'une Union Nationale dénommée Faïtière.

De nouveaux textes ont été adoptés en 2014 pour s'arrimer sur la loi réglementant les SFD.

1.2. Structure organisationnelle

L'organisation de la Faïtière repose en plus de la Direction sur huit directions qui sont :

- Direction de l'Audit Interne du Réseau (DAIR),
- Direction de l'Analyse et de la Planification (DAP),
- Direction des Services Informatiques et Technologie (DSIT),
- Direction des Finances et du Patrimoine (DFP),
- Direction des Ressources Humaines (DRH),
- Direction du Crédit et de l'Exploitation (DCE),
- Direction Commerciale et Marketing (DCM),
- Direction Générale Adjointe (DGA).

1.3. Cadre fiscal

La Faïtière est soumise en matière fiscale, aux dispositions des articles 118 et 119 de la loi sur les systèmes financiers décentralisés qui stipulent :

Article 118 : Les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit sont exonérées de tout impôt direct ou indirect, taxe ou droit afférents à leurs opérations de collecte de l'épargne et de distribution du crédit.

Article 119 : Les membres de ces institutions sont également exonérés de tous impôts et taxes sur les parts sociales, les revenus tirés de leur épargne et les paiements d'intérêts sur les crédits qu'ils ont obtenus de l'institution.

1.4. Conventions financières, juridiques et techniques

Hormis la réglementation interne (statuts) de la FUCEC-TOGO, sa vie sociale, financière et fiscale était régie par la loi n°95-014 du 14 juillet 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargnes et de crédits et par son décret d'application n°96-038 du 10 avril 1996. En 2007, les Autorités monétaires de l'UMOA ont pris une nouvelle loi pour réglementer les activités des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Désormais, au Togo, c'est la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 qui régit le réseau FUCEC-TOGO qui comprend trente-cinq Coopec.

En tant que groupement de personnes, doté de la personnalité morale, sans but lucratif et avec un capital variable, l'institution est exemptée des taxes et impôts sur bénéfice. Toutefois, la loi de finances gestion 2010 a modifié le code général des impôts pour soumettre les institutions de microfinance au paiement des impôts et taxes lorsque ces dernières exercent des activités qui sortent du cadre défini par la loi qui régit le secteur de la microfinance.

La FUCEC-TOGO a poursuivi au cours de l'année 2025 des partenariats avec différents acteurs notamment :

- L'Appui au Développement Autonome (ADA)
- La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Le Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA) ;
- Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), Institut Africain pour le Développement Économique et Social-Centre africain de formation (INADES-Formation) et la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo) ;
- L'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR).

1.4.1. Le partenariat avec ADA

Appui au Développement Autonome (ADA) est une ONG luxembourgeoise qui travaille avec la Fucec-Togo en vue de favoriser l'inclusion des populations vulnérables, notamment les jeunes et les populations intervenant dans le secteur agricole.

Le partenariat entre ADA et la Fucec-Togo porte sur deux volets :

- **Volet financement des jeunes (YouthEspoir)**

Il vise à accompagner la Fucec-Togo pour développer des produits financiers appropriés aux jeunes, couplés à un accompagnement non financier, en vue de favoriser leur insertion professionnelle.

- **Volet coaching en financement agricole**

Ce volet vise à accompagner la Fucec-Togo dans la gestion du crédit agricole par l'amélioration des outils et des méthodologies de crédit agricole ainsi que le développement de mécanismes de financement appropriés pour le secteur agricole.

1.4.2. Le partenariat avec GIZ

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Programme pour le financement agricole (ProFinA) de la GIZ. Il vise à appuyer la Fucec-Togo pour renforcer ses capacités d'intervention auprès des acteurs des chaînes de valeur agricoles grâce :

- au renforcement des compétences de son personnel sur le financement agricole ;
- à l'appui au développement de produits et services financiers adaptés aux acteurs du secteur agricole ;
- à l'appui à l'amélioration de ses outils de gestion du crédit agricole.

L'appui de la GIZ contribue ainsi à améliorer la connaissance et la capacité d'intervention technique de la Fucec-Togo dans le secteur agricole.

1.4.3. Partenariat avec MIFA (Mécanisme Incitatif de Financement Agricole)

Ce partenariat porte sur le financement des acteurs des chaînes de valeur agricoles, basé sur un mécanisme de partage de risque intégrant l'accès au marché, l'accompagnement technique des producteurs, etc. Il vise à regrouper l'ensemble des fonds du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique auprès de la Fucec-Togo pour appuyer les acteurs du secteur agricole dans un seul mécanisme. La Fucec-Togo apporte également un accompagnement financier aux producteurs, transformateurs et commerçants de produits agricoles dans le cadre de ce partenariat.

1.4.4. Le partenariat avec AVSF, INADES-Formation et CPC-Togo

Ce projet a été initié par l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et l'Institut Africain pour le Développement Économique et Social-Centre africain de formation (INADES-Formation) en partenariat avec la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo (CPC-Togo). Il vise à favoriser l'accès des agriculteurs au crédit dans le cadre de l'appui au développement de la filière céréalière au Togo. Notre réseau finance, dans ce cadre, l'achat d'intrants et les opérations de warrantage.

1.4.5. Le partenariat avec AGRO-DR et la Fucec-Togo

La convention de partenariat signée entre l'Association de Groupe de Développement Rural (AGRO-DR) et la Fucec-Togo vise à octroyer des crédits, sur la base d'un fonds de

garantie, aux producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio. Les crédits, dans le cadre de ce partenariat, visent à soutenir les cultures de contre-saison. Aussi, différents producteurs maraîchers installés dans les bas-fonds du fleuve Zio ont été accompagnés par la Fucec-Togo.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Faïtière sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des SFD auquel tous les SFD de l'UEMOA sont soumis.

2.1 Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux relatifs aux SFD de l'UEMOA et sont les suivants :

- la continuité de l'exploitation,
- l'indépendance des exercices,
- le cout historique ou nominalisme,
- la prudence,
- la permanence des méthodes,
- la non compensation des créances et des dettes,
- l'intangibilité du bilan d'ouverture,
- l'importance de la réalité économique sur l'apparence juridique.

2.2 Méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation comptables les plus significatives appliquées par la Faïtière sont les suivantes :

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences du logiciel de gestion paye, engagé par la Faïtière et amortis selon la méthode linéaire sur la base de trois (03) ans, soit un taux de 33,33%.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux pratiqués sont les suivants :

<u>Rubriques</u>	<u>Durée de vie</u>
Bâtiments	20 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériels de sauvetage et de lutte contre l'incendie	10 ans

Mobilier de bureau	10 ans
Matériels de bureau	3 ans
Matériels informatique	3 ans
Autres matériels et outillage	4 ans
Véhicule de transport	5 ans
Motos	4 ans

2.2.3 Opérations avec les membres

Composantes des crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les crédits à court terme, et d'autre part, les crédits à moyen et long terme. Ces crédits sont les résidus des crédits accordés au personnel du réseau dont la grande partie a été transférée à la banque.

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain sont des créances en souffrance et sont catégorisées en :

- Créances en souffrance de 3 mois à 6 mois au plus,
- Créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus,
- Créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation des créances douteuses, suite à un examen individuel des dossiers, et conformément aux principes édictés par les règles de prudence ainsi que par les procédures du réseau.

Classification des crédits

Conformément aux dispositions du plan comptable des SFD, la ventilation des crédits est fondée sur la classification suivante, en fonction de leur durée initiale :

- Crédit à court terme : dans la limite de douze (12) mois,
- Crédit à moyen terme : au-delà de douze (12) mois et dans la limite de trente-six (36) mois,
- Crédit à long terme : au-delà de trente-six (36) mois.

Intérêt et commissions

Les intérêts et commissions sont comptabilisés au prorata temporis au compte de résultat. La Faitière ne décompte pas d'intérêt sur les prêts et crédits classés en douteux et ayant fait l'objet de provisions pour dépréciation des créances douteuses.

Les dettes et créances rattachées sont comptabilisées dans les sous comptes de dettes et créances principales.

Dépôts de la clientèle

Les comptes ordinaires créditeurs sont rémunérés. Les comptes de dépôts à terme (DAT) sont rémunérés à des taux variant entre 3% et 6,00% en fonction des montants déposés et de la durée des dépôts.

3. REGLEMENTATION DES SFD

Les comptes sont présentés conformément :

- Aux dispositions de la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés au Togo ;
- Instruction n°025-02-2009 instituant un référentiel comptable spécifique des systèmes décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n° 026-02-2009 relative aux conditions de mise en œuvre du plan de comptes prévu par le référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n° 030-02-2009 fixant les modalités d'établissement et de conservation des états financiers des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- Instruction n°007-06-2010 relative aux modalités de contrôle et de sanction des systèmes décentralisés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- Instruction n° 010-08-2010 relative aux règles prudentielles applicables aux systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
- Instruction n°016-12-2010 relative au financement des immobilisations et des participations par les systèmes décentralisés ;
- Instruction n°017-12-2010 relative à l'organisation du contrôle interne au sein des systèmes financiers décentralisés ;
- Instruction n°018-12-2010 relative à l'obligation pour les systèmes financiers décentralisés de produire un rapport annuel ;
- Instruction n°019-12-2010 relative à la mise en place d'un fonds de sécurité ou de solidarité au sein des réseaux d'institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit ;
- Instruction n°020-12-2010 relative aux indicateurs périodiques à transmettre par les systèmes financiers décentralisés au Ministre chargé des Finances, à la Banque Centrale et à la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

4. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

4.1.LES COMPTES DE L'ACTIF :

Ils retracent les comptes des opérations de trésorerie et avec les institutions financières, les opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients, les opérations sur titres et opérations diverses, les valeurs immobilisées. Le tableau ci-après regroupe les principaux comptes d'actif et décline leurs soldes à fin 2025 et à fin 2024 ainsi que leur variation en glissement annuel.

Tableau des comptes d'actif

Eléments	Brut	Amort/ Prov.	Net 2025	Net 2024	%
Opérations de trésorerie et avec les institutions financières	34 298 237		34 298 237	27 716 377	23,75
Opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	5 906		5 906	11 191	-47,23
Opérations sur titres et opérations diverses	2 256 094	(181 139)	2 074 955	1 744 091	18,97
Valeurs immobilisées	4 278 133	(748 245)	3 529 888	3 176 400	11,13
Total Actif	40 838 370	(929 384)	39 908 986	32 648 059	22,24

En détail les principaux comptes de l'actif se présentent comme suit :

4.1.1. Opérations de trésorerie et avec les institutions financières : 34 298 237

Elles s'élèvent à 34 298 237 au 31/12/2025 et enregistrent une variation à la hausse de 23,75% en fin 2025 par rapport au montant de 27 716 377 à fin 2024. Elles s'analysent comme suit :

- Les Valeurs en caisse : 1 068 828

Il s'agit des billets et monnaies détenus en caisse et au coffre-fort au 31/12/2025.

- Les Comptes ordinaires débiteurs : 2 092 696

Ils sont constitués des disponibilités à vue détenues en banques au 31/12/2025.

- Les Autres comptes de dépôts débiteurs : 26 196 035

Il s'agit des dépôts à terme constitués auprès des banques à fin 2025 pour 26 155 311 et des dépôts constitués pour la couverture des opérations liées à DANAYA pour 40 724.

- Les Prêts sains : 4 311 539

Il s'agit du solde à fin 2025 des prêts de la Faïtière aux Coopec pour refinancer leurs crédits.

- Les Créances rattachées : 629 139

Ce compte enregistre les intérêts à recevoir à fin 2025 sur les opérations avec les institutions financières notamment sur les comptes courants pour un montant de 446, sur les DAT constitués qui s'élèvent à 339 631 et sur les prêts aux Coopec de 289 062.

Le tableau ci-après indique la variation des soldes des différents comptes des opérations de trésorerie et avec les institutions financières à fin 2025 par rapport à fin 2024. On observe que les comptes billets et monnaies et les autres comptes de dépôts débiteurs (dépôts à terme) ont connu une variation à la hausse respectivement de 153,26% et 71,52% tandis que les comptes ordinaires débiteurs (comptes courants en banques), les comptes de prêts et des créances rattachées relatives aux dépôts à termes et aux prêts ont connu une variation à la baisse respectivement de 28,79 %, 48,49% et 11,57%.

Tableau des comptes des opérations de trésorerie et avec les institutions financières

N°	Eléments	Montants bruts	Amort /Prov	Net 2025	Net 2024	Variation %
A11	Billets et monnaies	1 068 828	0	1 068 828	422 026	+153,26
A12	Comptes ordinaires débiteurs	2 092 696	0	2 092 696	2 938 662	-28,79
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	26 196 035	0	26 196 034	15 273 165	+71,52
A3A	Comptes de prêts	4 311 539	0	4 311 539	8 371 095	-48,49
A70	Prêts en souffrance immobilisés	0	0	0	0	0
A60	Créances rattachées	629 139	0	629 139	711 429	-11,57
	TOTAL	34 298 237	0	34 298 237	27 716 377	23,75

4.1.2. Opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients : 5 906

Elles s'élèvent à un montant total de 5 906 à fin 2025 et s'analysent comme suit :

- Les crédits à long terme : 5 013

Il s'agit du solde du crédit au personnel non cédé à la BSIC du fait de l'interruption de l'opération de cession.

- Les créances rattachées : 893

Il s'agit des créances rattachées à l'encours du crédit au personnel à fin 2025.

Le tableau ci-après indique la variation des soldes des différents comptes des opérations avec les membres, les bénéficiaires ou clients de fin 2025 par rapport à fin 2024. Les crédits à long terme ont baissé de 53,18% contre une hausse de 84,50% pour les créances rattachées.

Tableau des comptes des opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients

Codes	Eléments	Brut	Amort/Prov	Net 2025	Net 2024	Variation en %
B2D	Crédits à court terme	0	0	0	0	0
B30	Crédits à moyen terme	0	0	0	0	0
B40	Crédits à long terme	5 013	0	5 013	10 707	-53,18
B65	Créances rattachées	893	0	893	484	84,50
B70	Crédits en souffrance et immobilisés	0	0	0	0	0
	Total	5 906	0	5 906	11 191	-47,23

4.1.3. Opérations sur titres et opérations diverses : 2 074 955

Elles s'élèvent à 2 074 955 au 31/12/2025 et sont composées essentiellement des titres de placement, du stock et des comptes de tiers débiteurs. Par rapport à fin 2024, les opérations sur titres et autres opérations diverses à fin 2025 ont connu une variation à la hausse de 18,97%. Elles s'analysent comme suit :

- Les titres de placement : 1 285 098

Il s'agit essentiellement des obligations détenues par la SGI et HUDSON pour le compte de la Faïtière à fin 2025.

- Les stocks : 30 835

Il s'agit des stocks de fournitures détenues par la Faïtière en fin 2025.

- Les Débiteurs divers : 686 312

Ce poste est constitué de différentes créances et avances aux Coopec, au personnel et de divers autres débiteurs. Il s'agit du montant net après déduction de 181 139 de provisions.

Il est composé des comptes des avances pour les chantiers en cours à savoir :

✓ <u>Fournisseurs débiteurs :</u>	<u>251 157</u>
- Tablettes pour le crédit agricole BFT :	64 250
-Avance rédaction histoire du réseau :	8 400
-Rebranding du Siege et de la CIF :	165 707
-Dynamisation et élaboration de la stratégie marketing :	12 800
✓ <u>Divers autres débiteurs :</u>	<u>396 526</u>
- Cotisation fonds de sécurité exo 2025 en instance	221 244
-Préfinancement projet BFT	53 883
- Avance sur commande (agenda, calendrier) :	80 338
- Dépenses pagnes	11 042
-Autres	30 019
✓ <u>Autres créances diverses :</u>	<u>1 042</u>
-Solde du compte courant SGI et Hudson 6812	1 042
✓ <u>Avance sur Salaire :</u>	<u>216 961</u>
- Avances sur salaires au personnel	216 961
✓ <u>Transfert d'argent paiement RIA</u>	<u>1 143</u>
- Transfert RIA en attente de dispatching	1 143
✓ <u>Transfert d'argent paiement Western Union</u>	<u>266</u>
-Transfert d'argent paiement Western Union	266
✓ <u>Transfert d'argent paiement Money Gram</u>	<u>356</u>
- Transfert d'argent paiement Money Gram :	356

- Les créances rattachées : 46 825

Il s'agit des intérêts à recevoir sur les différents placements courus et non échus.

- Les valeurs à l'encaissement : 22 233

Il s'agit du solde des différents effets remis à l'encaissement par la compense ORABANK non encore dénoués à la date du 31/12/2025.

- Les Comptes d'ordre divers : 3 652

Il s'agit du solde des différents comptes de régularisation actif à la clôture de l'exercice 2025.

Le tableau ci-après indique à fin 2025, la variation à la hausse des comptes de titres de placement, de stocks, de créances rattachées et des valeurs à l'encaissement pour respectivement 39,93%, 21,16%, 157,28%, et 473,31% tandis que le compte des débiteurs divers et le compte d'ordre et divers ont connu une variation à la baisse respectivement de 10,89% et 54,32% par rapport à fin 2024.

Tableau des comptes des opérations sur titres et opérations diverses

COD S	Eléments	Brut	Amort/Pro v	Net 2025	Net 2024	Variat° %
C10	Titres de placement	1 285 098	0	1 285 098	918 418	+39,93
C33	Stock	30 835	0	30 835	25 450	+21,16
C40	Débiteurs divers	867 451	(181 139)	686 312	770 151	-10,89
C55	Créances rattachées	46 825	0	46 825	18 200	+157,28
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	22 233	0	22 233	3 878	+473,31
C6A	Compte d'ordre et divers	3 652	0	3 652	7 994	-54,32
	Total	2 256 094	(181 139)	2 074 955	1 744 092	+18,97

4.1.4. Les valeurs immobilisées : 3 529 888

Elles s'élèvent à la clôture 2025 à 3 529 888 contre 3 176 400 à fin 2024 soit une variation à la hausse de 11,13%. Il s'agit du montant net des valeurs immobilisées qui se composent de différents titres de participations et d'investissement d'une part, et des immobilisations d'exploitation d'autre part.

En détail, elles s'analysent comme suit :

- **Les Titres de participation : 2 297 550**

Il s'agit du solde des différentes prises de participation de la Faïtière dans d'autres institutions. Elles se composent des :

- Titres CIF -Vie : 1 641 550
- Parts sociales CIF Confédération : 200 000
- Actions OAM : 5 000
- Titres LA FINAO : 451 000

- **Les Prêts et Titres subordonnés : 345 675**

Il s'agit du solde des prêts subordonnés consentis par la Faïtière aux Coopec sur les fonds de sécurité du réseau pour porter assistance aux Coopec à fonds propres négatifs conformément aux dispositions des textes régissant ledit fonds.

- **Les Dépôts et cautionnements : 2 135**

Il s'agit des dépôts et cautionnement pour l'électricité, l'eau et le téléphone.

- **Les Immobilisations en cours : 75 370**

Il s'agit de la valeur des biens immeubles saisis sur les débiteurs de la Faïtière dont les procédures d'acquisition des titres de propriété sont en cours.

- **Les Immobilisations d'exploitation : 741 805**

Ce compte enregistre les immobilisations incorporelles de 56 056 en valeur nette et les immobilisations corporelles de 1 386 924 en valeur brute avec un amortissement cumulé de 701 175 à fin 2025 soit un solde net de 685 749 en fin 2025.

- **Les Créances rattachées : 67 354**

Il s'agit des intérêts à recevoir sur les prêts subordonnés au 31 décembre 2025.

Le tableau ci-après indique à fin 2025 les variations des différents éléments immobilisés. Il ressort que les comptes de titres de participation et des immobilisations d'exploitation ont connu une

hausse de 2,22% et 118,34% respectivement. En revanche, les comptes de prêts et titres subordonnés, des immobilisations d'exploitation en cours ainsi que des créances rattachées ont connu une variation à la baisse respectivement de 18,70%, 1,95% et 20,67%. Le compte dépôts et cautionnement n'a pas quant à lui connu d'évolution.

Tableau des comptes des valeurs immobilisées

Valeurs immobilisées						
Code	Eléments	Brut	Amort/ Prov	Net 2025	Net 2024	Variat° %
D1E	Titres de participation	2 297 550	0	2 297 550	2 247 550	+2,22
D1L	Titres d'investissement	0	0	0	0	0,00
D10	Prêts et Titres subordonnés	345 675	0	345 675	425 187	-18,70
D1S	Dépôts et cautionnement	2 135	0	2 135	2 135	0,00
D23	Immobilisations d'exploitation en cours	75 370	0	75 370	76 870	-1,95
D36	Immobilisations d'exploitation	1 490 049	(748 245)	741 805	339 750	+118,34
D60	Créances rattachées	67 354	0	67 354	84 908	-20,67
	TOTAL	4 278 133	(748 245)	3 529 888	3 176 400	11,13

4.2.LES COMPTE DU PASSIF

Les comptes du passif retracent en milliers de francs les comptes des opérations de trésorerie et avec les institutions financières, les opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients, les opérations sur titres et opérations diverses ainsi que les provisions, fonds propres et assimilés.

Le tableau ci-après regroupe les principaux comptes du passif et décline leurs soldes à fin 2025 et à fin 2024 ainsi que leurs variations en glissement annuel.

Tableau des différents comptes du passif du bilan

Eléments	Montants 2025	Montants 2024	Variatio n%
Opérations de trésorerie et avec les institutions financières	29 207 398	22 573 664	+29,39
Opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	9 565	4 177	+128,99
Opérations sur titres et opérations diverses	1 211 931	1 348 859	-10,15
Provisions fonds propres et assimilés	9 480 092	8 721 359	+8,70
Total	39 908 986	32 648 059	+22,24

En détail, les principaux comptes du passif se présentent comme suit :

4.2.1. Opérations de trésorerie et avec les institutions financières : 29 207 398

Elles s'élèvent à 29 207 399 au 31/12/2025 et enregistrent une variation positive de 29,39% par rapport à fin 2024. Elles s'analysent comme suit :

- Les comptes ordinaires créditeurs : 15 468 997

Il s'agit des dépôts à vue des Coopec détenus à la Caisse centrale de la Faïtière.

- Les autres comptes de dépôts créditeurs : 12 670 000

Il s'agit des dépôts à terme des Coopec détenus à la caisse centrale de la Faïtière.

- Les emprunts à terme : 700 000

Il s'agit du premier déblocage de l'emprunt contracté auprès de KfW via le Ministère en charge des finances pour le financement des PMI/PME.

▪ Les Dettes rattachées : 368 401

Ce compte enregistre les intérêts courus non échus sur les dépôts à terme des Coopec à la clôture 2025.

Le tableau ci-après regroupe la variation des soldes des opérations de trésorerie et avec les institutions financières à fin 2025 par rapport à fin 2024. On note que les comptes ordinaires créditeurs, les autres comptes de dépôts créditeurs et les dettes rattachées varient à la hausse respectivement pour 14,74%, 43,98% et 26,24%. L'exercice 2025 a été marqué par le premier décaissement de l'emprunt KfW pour 700 000.

Tableau des comptes opérations de trésorerie et avec les institutions financières

Codes	Eléments	Montant 2025	Montant 2024	Variation %
F1A	Comptes ordinaires créditeurs	15 468 997	13 481 834	+14,74
F2B	Autres comptes de dépôts créditeurs	12 670 000	8 800 000	+43,98
F3F	Emprunts à terme	700 000	0	-
F60	Dettes rattachées	368 401	291 830	+26,24
	Total	29 207 398	22 573 664	+29,39

4.2.2. Les Opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients : 9 565

Elles ressortent à 9 565 à fin 2025 et sont en variation positive de 128,98% par rapport à fin 2024. Il s'agit des disponibilités sur les comptes des agents en lien avec leurs crédits.

4.2.3. Opérations sur titres et opérations diverses : 1 211 931

Elles se composent essentiellement de créditeurs divers et des comptes de régularisation. Elles sont en variation négative de 10,15% par rapport au montant arrêté à fin 2024. Elles s'analysent comme suit :

▪ Les créditeurs divers : 831 998

Ils sont constitués essentiellement de comptes d'attente liés aux virements salaires retenues CNSS, et IRPP et des subventions de différents projets gérés par la Faïtière. En détail, il s'agit de :

- Cotisation CNSS décembre et 13 ^{ème} mois 2025:	311 971
- IRPP, TCS et retenues sur prestation :	56 847
- Créancier DANAYA garantie LA FINAO :	32 593
- Créanciers fonds de sécurité :	68 392
- Créanciers allocation pension :	3 450
- Créanciers divers projets (PNPER PSAEG PDRK)	110 527
- Créanciers ADA	18 604
- Divers autres créanciers :	225 845
- Créancier FNFI :	931
- Transfert d'argent RIA Envoi	2 620
- Transfert d'argent WU envoi :	218

▪ Les comptes d'ordre et divers : 379 933

Il s'agit essentiellement du compte de régularisation passif à la clôture notamment les charges à payer.

Le tableau ci-après indique une variation à la baisse des comptes créditeurs divers pour 24,40% contre une hausse des comptes d'ordre et divers pour 53,03%.

Tableau des opérations sur titre et opérations diverses

Codes	Eléments	Montants 2025	Montants 2024	Variation %
H40	Créditeurs divers	831 998	1 100 578	-24,40
H6A	Comptes d'ordre et divers	379 933	248 281	+53,03
	Total	1 211 931	1 348 859	-10,15

4.2.4. Provisions, fonds propres et assimilés : 9 480 092

Ils sont constitués de différents fonds de dotation et provisions. Ils s'élèvent à 9 480 092 au 31/12/2025 contre 8 721 358 à fin 2024 soit une variation à la hausse de 8,70%. Ils enregistrent :

- les subventions d'investissement pour 1 036
 - *encours de subvention d'investissement ADA (ordinateur et vidéoprojecteur) : 1 036*
- les fonds affectés pour 6 800 801 se décomposant en :
 - *divers fonds de garantie : 228 316*
 - *fonds de sécurité : 6 528 049*
 - *autres fonds affectés : 44 436*
- les fonds de crédit : 671 133
- les provisions pour risques et charges pour 517 095 se décomposant en
 - *provision pour charges de retraite : 240 566*
 - *autres provisions pour risques et charges : 276 529*
- Fonds pour risques financiers généraux : 130 000
- les réserves d'un montant de 35 405 se décomposant en :
 - *réserve générale : 28 777*
 - *réserves facultatives : 2 209*
 - *autres réserves : 4 419*
- capital social pour 910 000, constitué des parts sociales ordinaires des Coopec à la Faïtière ;
- le fonds de dotation de 213 301 représentant le solde de fonds de dotation des bailleurs pour soutenir les activités du réseau ;
- le report à nouveau excédentaire de 138 030 représentant le reliquat du résultat excédentaire de l'année 2024 après affectation.
- Le résultat excédentaire de l'exercice 2025 pour 63 290 issu de la confrontation de l'ensemble des produits et des charges de la Faïtière au titre de l'exercice clôturé le 31/12/2025.

Le tableau ci-après indique une variation à la hausse respectivement, des fonds affectés pour 8,94%, des provisions pour risques et charges pour 47,45%, des réserves pour 220,51% et du report à nouveau pour 209,03% alors que dans le même temps, les fonds de crédit et le résultat de l'exercice connaissent une variation à la baisse respectivement de 0,77% et 78,10%. Sur la période,

le capital social a légèrement augmenté de 0,44%. Quant aux fonds pour risques financiers généraux, et fonds de dotation, ils n'ont pas connu de variation en 2025.

Tableau des provisions, fonds propres et assimilés

Codes	Eléments	Montants 2025	Montants 2024	Variation %
L10	Subventions d'investissement	1 036	0	-
L20	Fonds affectés	6 800 801	6 271 615	+8,44
L27	Fonds de crédit	671 134	676 320	-0,77
L30	Provisions pour risques et charges	517 095	350 688	+47,45
L45	Fonds pour risques financiers généraux	130 000	130 000	0,00
L55	Réserves	35 405	11 046	+220,52
L60	Capital social	910 000	906 000	+0,44
L65	Fonds de dotation	213 301	213 301	0,00
L70	Report à nouveau	138 030	-126 601	+209,03
L80	Résultat de l'exercice	63 290	288 989	-78,10
	TOTAL	9 480 092	8 721 358	+8,70

4.3.LE RESULTAT (EN MILLIERS DE FCFA)

Le compte résultat est composé des comptes de produits et des comptes de charges présentés ci-après.

4.3.1. LES PRODUITS : 3 648 647

Ils s'élèvent à 3 648 647 et se composent essentiellement des produits sur opérations avec les institutions financières, les produits sur opérations avec les membres bénéficiaires ou clients, les produits sur opérations sur titres et opérations diverses, les produits sur immobilisations financières, les autres produits d'exploitation financière, les produits divers d'exploitation, les subventions d'exploitation, les reprises d'amortissement et sur provision d'immobilisations, les reprises de provision et récupérations de créances amorties, les produits exceptionnels.

A fin 2025, le total des produits est en variation négative de 3,06% par rapport à fin 2024.

En détail les différents produits se présentent comme suit :

4.3.1.1.Produits sur opérations avec les institutions financières : 3 170 402

Il s'agit des intérêts reçus sur les DAT constitués en banques, sur les prêts aux Coopec, la participation des Coopec au fonctionnement de la Faïtière, les intérêts sur comptes ordinaires débiteurs.

Ce compte s'analyse comme suit :

- Intérêts sur comptes ordinaires (à vue) : 1 510
- Intérêt DAT : 1 029 214
- Intérêt Prêt : 314 088
- Cotisation et autres participations Coopec : 1 825 590

4.3.1.2. Produits sur opérations avec les membres bénéficiaires ou clients : 6 989

Ce compte enregistre les intérêts perçus sur les crédits immobiliers du personnel, les commissions sur transfert entre les Coopec via la caisse centrale et autres intérêts.

Il s'analyse comme suit :

- Intérêt sur crédits : 692
- Commissions : 5 962
- Autres intérêts : 335

4.3.1.3. Produits sur opération sur titres et opération diverses : 102 208

Il s'agit des produits sur titres de placement au titre de l'exercice 2025.

4.3.1.4. Produits sur immobilisations financières : 25 854

Il s'agit des dividendes et produits assimilés sur les titres de participation et autres produits assimilés, notamment les dividendes des actions à la CIF-VIE TOGO et les créances rattachées sur les prêts subordonnés aux Coopec.

4.3.1.5. Produits sur prestations de services financiers : 3 424

Il s'agit des produits sur les moyens de paiement notamment Fucec Mobile

4.3.1.6. Produits divers d'exploitation : 118 045

Il s'agit de transferts de charges non financières notamment les charges refacturées aux Coopec portant sur les formations et les fournitures comptables refacturés.

4.3.1.7. Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties : 86 557

Il s'agit des reprises sur provisions sur créances constituées en 2024 ainsi que des reprises de provisions pour risques et charges constituées et dénouées sur l'exercice 2025, notamment les congés non jouis, les taxes sur salaire etc.

4.3.1.8. Produits exceptionnels : 6 587

Ils enregistrent principalement les produits issus des situations exceptionnelles survenues en 2025.

4.3.1.9. Profits sur exercices antérieurs : 128 581

Ils enregistrent principalement les produits issus des dénouements des comptes de régularisation de fin 2024.

Le tableau ci-après regroupe les principaux comptes de produits de la Faïtière et décline leurs soldes à fin 2025 et à fin 2024 ainsi que leur variation à fin 2025 par rapport à fin 2024.

Tableau des comptes de produits de la Faïtière

Code s	Eléments	Montants 2025	Montants 2024	Variatio n %
V08	Produits sur opérations avec les institutions financières	3 170 402	3 010 997	+5,29
V3A	Produits sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	6 989	10 272	-31,96
V4B	Produits sur opérations sur titres et opérations diverses	102 208	69 817	+46,39

Code s	Eléments	Montants 2025	Montants 2024	Variatio n %
V5B	Produits sur immobilisations financières	25 854	60 203	-57,06
W4A	Produits divers d'exploitation	118 045	120 327	-1,90
V6U	Produits sur prestations de services financiers	3 424	0	-
X6B	Reprises de provisions et récupérations créances amorties	86 557	324 715	-73,34
X80	Produits exceptionnels	6 587	21 574	-69,47
X81	Profits sur exercices antérieurs	128 581	145 896	-11,87
	Total	3 648 647	3 763 801	-3,06

4.3.2. LES CHARGES : 3 585 357

Elles s'élèvent à 3 585 358 et sont composées des charges sur opérations avec les institutions financières, les charges sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients, les charges sur immobilisation financière, les charges sur prestation de services financiers, les achats et variation de stock, les charges diverses d'exploitation, les dotations aux amortissements et provisions, les charges exceptionnelles.

4.3.2.1. Charges sur opérations avec les institutions financières : 842 752

Elles sont constituées des charges de rémunération des dépôts à vue et à terme des Coopec à la caisse centrale. Elles s'analysent comme suit :

- les intérêts sur comptes ordinaires créditeurs : 281 259
- les intérêts sur autres comptes de dépôts : 557 994
- les intérêts sur emprunts : 3 500

4.3.2.2. Charges sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients : 93 424

Il s'agit de la contribution du réseau aux frais de fonctionnement de la Confédération des Institutions Financières (CIF) et les cotisations aux divers autres organismes dont est membre le réseau Fucec-Togo.

4.3.2.3. Charges sur prestations de services financiers : 6 425

Il s'agit des frais de gestion de comptes bancaires.

4.3.2.4. Achat et variation de stocks : 95 131 467

Il s'agit du coût d'achat de diverses fournitures utilisées en 2025.

4.3.2.5. Frais de personnel : 1 177 353

Ce compte enregistre la rémunération des agents de la Faïtière et comprend les salaires, primes et indemnités de toutes sortes au titre de l'exercice 2025.

4.3.2.6. Impôts et taxes : 61 073

Il s'agit principalement des impôts sur revenus de capitaux mobiliers payés sur les placements en DAT dans les banques.

4.3.2.7. Services extérieurs : 135 751

Il s'agit des frais d'entretien et réparations, des primes d'assurances et de formations des agents.

4.3.2.8. Autres services extérieurs : 462 634

Ils regroupent les frais publicitaires, les frais de mission et réceptions, les honoraires des différents prestataires.

4.3.2.9. Charges diverses d'exploitation : 140 568

Elles regroupent les charges pour redevances et les frais de réunion et d'assemblées générales tenus sur 2025.

4.3.2.10. Dotations aux amortissements et aux provisions : 119 463

Il s'agit des dotations aux amortissements et aux provisions.

4.3.2.11. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables : 317 680

Il s'agit de dotation aux provisions pour risques et charges.

4.3.2.12. Charges exceptionnelles : 55 398

Il s'agit principalement des écarts défavorables après apurement des comptes de régularisation 2024.

4.3.2.13. Pertes sur exercices antérieurs : 37 705

Il s'agit principalement de la perte découlant de diverses régularisations.

4.3.2.14. Impôts sur les excédents : 40 000

Il s'agit principalement de l'impôt sur les opérations autres que l'épargne et le crédit payé à la suite du redressement pour le compte de l'exercice 2025.

Le tableau ci-après regroupe les principaux comptes de charges de la Faïtière et décline leurs soldes à fin 2025 et à fin 2024 ainsi que les variations.

Tableau des comptes de charges de la Faïtière

Codes	Eléments	Montants 2025	Montants 2024	Variation %
R08	Charges sur opérations avec les institutions financières	842 752	649 994	+29,66
R3A	Charges sur opérations avec les membres	93 424	93 538	-0,12
R6V	Charges sur prestation de services financiers	6 425	10 954	-41,35
R8G	Achats et variation de stocks	95 131	58 833	+61,70
S02	Charges de personnel	1 177 353	1 169 503	+0,67
S1A	Impôts et taxes	61 073	32 680	+86,88
S2B	Services extérieurs	135 751	182 152	-25,47
S3A	Autres services extérieurs	462 634	423 636	+9,21
S4A	Charges diverses d'exploitation	140 568	78 040	+80,12
T51	Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	119 463	105 805	+12,91

Codes	Eléments	Montants 2025	Montants 2024	Variation %
T6B	Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	317 680	250 109	+27,02
T80	Charges exceptionnelles	55 398	289 607	-80,87
T81	Pertes sur exercices antérieurs	37 705	100 839	-62,61
T82	Impôts sur les excédents	40 000	29 122	+37,35
	Total	3 585 357	3 474 812	+2,91

4.4.LE RESULTAT DE LA FAITIERE AU TITRE DE L'EXERCICE 2025 : 63 290

Le total des produits enregistrés au 31/12/2025 s'élève à 3 648 647 contre des charges de la période arrêtées à 3 585 358. En confrontant les produits et les charges retracés en milliers de francs, le résultat de l'exercice est excédentaire de 63 290 contre un excédent de 288 989 en fin 2024 soit une baisse de 78,10%.

LISTE DES MEMBRES DES ORGANES DE LA FUCEC -TOGO

CONSEIL D'ADMINISTRATION					
NIF	Coopec	Nom et prénoms du Représentant	Qualité	Adresse	Adresse E-mail
1	Solidarité	FIOKLOU Messan	Président	tel : (228) 90 10 97 96 Lomé, quartier Totsi, TOGO	mesfioklou@yahoo.fr
2	Kloto	NYAZOZO Yawo Nutefe	Vice-Président	tel : (228) 90 08 94 08 Kpalimé, quartier Lom-Nava, TOGO	francoisnyazozo57@gmail.com
3	Maturité	AGBESSI Afi Mawuli Sonia	Secrétaire	tel : (228) 90 26 12 46 Lomé, quartier Agoè, TOGO	slady82@gmail.com
4	Lando	WALBIGA Lalidagou	Membre	tél : (228) 70 20 31 50 Dapaong, quartier Natbagou, TOGO	walbigawalbiga2025@gmail.com
5	Ave	AKPIERI Kossi Habibou	Membre	tel : (228) 90 18 65 61 Lomé, quartier Lomégan, TOGO	akpierikossi@yahoo.fr
6	Eelo	AMEGAVIE LEDI Viwoanou Sylvie	Membre	tél : (228) 91 55 17 50 Lomé, 10 avenue Sylvanus Olympio, TOGO	contact@ledivision.com
7	Gaieté-Sokodé	OURO-GNAO Lo'Bo	Membre	tel : (228) 90 21 76 15 Sokodé, quartier Komah Alafia Assomption, TOGO	loboourognao@gmail.com
CONSEIL DE SURVEILLANCE					
NIF	Coopec	Nom et prénoms du Représentant	Qualité	Adresse (Tél, BP, Ville, Pays)	
2	Kara	PADAYODI Essoham Abalo	Président	tel : (228) 90 20 74 28 Kara, quartier Lama-Feing, TOGO	padabalo61@gmail.com
3	Nyaménéko	HOUNBO Komlanvi	Secrétaire	tél : (228) 90 12 86 69, Kpémé, quartier Solidarité 2, TOGO	komlanvielijah@gmail.com
COMITE DE CREDIT					
NIF	Coopec	Nom et prénoms du Représentant	Qualité	Adresse (Tél, BP, Ville, Pays)	
1	Novissi	AKAKPO Kokou	Président	tel : (228) 90 86 67 87 Anié, quartier : Assivimé, TOGO	kokou.akakpo@fucec-togo.com
2	Echoppe	KOMLAN Komi	Secrétaire	tel : (228) 90 35 03 08 / 99 82 27 61, Lomé, quartier Lankouvi, TOGO	francisviyeye@gmail.com
3	Tsévié	AKPABLI Kossivi Boutamekpor	Membre	tel : (228) 90 14 09 08 Tsévié, TOGO	



Derrière chaque point de vente,
il y a des visages,
comme **VOUS**

La Force d'un Réseau